

**XXIII ème COLLOQUE DES AMIS DE CADOUIN  
2016**





# Colloque du Samedi 20 août 2016

“Les maladies au Moyen Âge, en relation avec l’abbaye de Cadouin”

## Sommaire

- . « Un Lazare lépreux dans le cloître de Cadouin » par Gilles . Delluc p 5
- . “Le brûlement des lépreux dans les comptes de la municipalité de Périgueux au XIVe siècle”. Par C. Ribeyrol P19
- . « Le suaire de Cadouin, ancêtre des neuroleptiques auprès de Charles VI et Louis XI ? » Par M. Roy, psychiatre P 26
- . « La Nef des fous en 1495, élément de datation des sculptures du cloître » par Brigitte Delluc P
- . « Louis Delluc .Homme de lettres ,cinéaste et malade » par Gilles Delluc avec la collaboration de Brigitte Delluc P



# LA LÈPRE EN PÉRIGORD : LE PAUVRE LAZARE DE CADOUIN ÉTAIT LÉPREUX

par Gilles Delluc<sup>1</sup>

En Europe, la lèpre fut un terrible fléau, dans l'Antiquité et au Moyen-Âge, avec une acmé du XIV<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Cette endémie disparut ensuite rapidement en Europe, alors que la syphilis y apparaissait...

De nombreuses idées fausses entourent la lèpre. Une riche iconographie, du Moyen Âge à la Renaissance, montre souvent des « lépreux ». Mais il n'est pas toujours aisé de confirmer ce diagnostic, appliqué à des affections autres que la vraie lèpre, avec souvent une interprétation incertaine, plus religieuse que médicale. Et, encore moins, de préciser la forme clinique de la lèpre représentée par les artistes.

De rares dessins et surtout deux sculptures le permettent : l'une du cloître de Moissac XII<sup>e</sup> siècle), l'autre de celui de Cadouin (extrême fin du XV<sup>e</sup> siècle).

La première description médicale illustrée de la lèpre date seulement de 1847, peu avant la découverte du bacille en 1873 par le médecin norvégien A. Hansen (1841-1912), juste avant l'ère pastoriennne. Pour la première fois, on démontrait une relation de causalité entre une bactérie et une maladie connue<sup>2</sup>.

Aujourd'hui, la lèpre apparaît peu contagieuse<sup>3</sup>. Dans le monde, le nombre des lépreux a beaucoup diminué avec la gratuité du traitement et l'élévation du niveau de vie : 5 000 000 en 1985, 800 000 en 1995, entre 100 et 200 000 aujourd'hui<sup>4</sup>. Et seulement dans quelques régions intertropicales pauvres : Inde, Brésil, Afrique équatoriale<sup>5</sup>, sans oublier notre département de Mayotte et les nations limitrophes<sup>6</sup>. Actuellement, les quelques cas constatés chaque année en France ont toujours été contractés outre-mer.

## *Une société d'exclus*

---

<sup>1</sup> L'auteur adresse ses vifs remerciements à son ami cadunien Patrice Bourgeix, qui lui a fait connaître la publication de K. Manchester et C. Knüsel, 1994. Cet article a réveillé son intérêt pour la sculpture du cloître du Cadouin que lui commentait souvent son aïeul, le colonel G.-B. Delluc. Ces quelques pages ont été rédigées en hommage au Pr Marc Gentilini, membre de l'Académie nationale de médecine et du Conseil économique et social, ancien président de la Croix-Rouge française et membre d'Honneur du Conseil de Surveillance de la Fondation Raoul Follereau, en reconnaissance pour son amical enseignement clinique, « au lit du malade », à l'hôpital Antoine-Chantin à Paris.

<sup>2</sup> Browne, 1969. Jusque là, on l'attribuait à des « miasmes » et autres « injures de l'air ». Faute de pouvoir le cultiver, Hansen tenta d'inoculer le bacille de Hansen (*Mycobacterium leprae*) à une patiente, sans son consentement. Il se retrouva au tribunal et perdit son poste de médecin hospitalier. Ce bacille est un assez proche cousin du bacille de la tuberculose (*M. tuberculosis*), découvert par Robert Koch en 1882.

<sup>3</sup> Les cas de lèpre conjugale n'excèdent pas 3% (Grmek, 1994).

<sup>4</sup> OMS, 2012.

<sup>5</sup> *Médecine et santé tropicale*, 24/1, janvier-février-mars 2014.

<sup>6</sup> On compte à Mayotte 30 à 50 nouveaux cas par an, plus que dans tous les DOM-TOM réunis (Stephen, 2013).

L'Homme est l'unique source de contagion de la lèpre. Cette mystérieuse maladie de la pauvreté obséda hommes et femmes du Moyen Âge, plus que toute autre calamité, si on excepte la fulgurante Peste noire de 1347 à 1355, survenue en France alors que débute la Guerre de Cent ans.

La peste était incurable et entourée de préjugés<sup>7</sup>. C'est une maladie honteuse, une impureté voire une punition divine : « Salaire du péché, image de la déchéance humaine ou signe paradoxal d'élection rapprochant mystérieusement le ladre du Christ, la lèpre devient marque de damnation ou de salut ». Le pape Grégoire le Grand (540-604) tient les lépreux pour des hérétiques, comme le feront l'érudite Isidore de Séville et le moine Bède le Vénérable. On leur prête un comportement sexuel débridé<sup>8</sup>. Sous le pape Alexandre III, le troisième concile du Latran (1179) décrète leur ségrégation, avec des chapelles et des cimetières distincts<sup>9</sup>. La peur de chacun crée « une société d'exclus », parfois même déclarés « morts au monde » de leur vivant, lors de funèbres liturgies anticipées<sup>10</sup>.

Les lépreux deviennent des êtres à part, aux mains et pieds déformés et couverts d'ulcères, au visage défiguré et aux membres paralysés, aveugles et anhéant, toujours réputés très contagieux<sup>11</sup>. Ils devaient renoncer à se marier, ou voyaient leur mariage dissous et étaient isolés dans des léproseries (depuis Charles VI le Fol) ; contraints de sortir pour mendier leur pain voire soumis à des mesures punitives, en compagnie de bien d'autres malades victimes d'erreurs diagnostiques<sup>12</sup>. La terrible discrimination des cagots en Aquitaine méridionale est bien connue et, en Grande-Bretagne, en 1346, le roi Edouard III les expulse de Londres : il craint la propagation de la maladie et ces mendiants sont une nuisance publique<sup>13</sup>.

Les établissements recevant les « lépreux » portaient le nom de lazaret ou de maladreries<sup>14</sup> (les lépreux étaient des ladres, du latin *lazarus*, qui au Moyen Âge a signifié à la fois lépreux et misérable<sup>15</sup>, en référence au pauvre Lazare, personnage de la Parole du Mauvais riche, « que le Moyen Âge disait lépreux »<sup>16</sup>). Mis à l'écart de la société, les lépreux devaient porter un uniforme spécial<sup>17</sup> et manifester leur approche grâce à une claquette faite de lames de bois cliquetantes, une crécelle ou une clochette.

### ***Uniforme, brûlements et cérémonies funèbres en Périgord***

Selon Louis Grillon et H.C Covey, les lépreux, notamment périgordins, formaient une société à part. À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, leur uniforme comportait : tunique et chausses de gris, pantoufles, capuce, robe longue appelée « housse », pincée aux poignets, gants, avec un dessin sur la poitrine, une ceinture, un gobelet, un entonnoir, un couteau, une écuelle et des « cliquettes ». Ils se mariaient entre eux, leurs enfants avaient pour parrain et marraine des lépreux et ils jouissaient souvent d'un cimetière particulier comme à Bruzac et à Nontron<sup>18</sup>.

<sup>7</sup> Cochrane, 1963 ; Grmek, 1994 ; Covey, 2001.

<sup>8</sup> Covey, 2001.

<sup>9</sup> Covey, 2001.

<sup>10</sup> Bériac, 1988.

<sup>11</sup> La répugnance initiale de saint François d'Assise vis-à-vis des lépreux en témoigne. Et, en 1922, le premier succès littéraire de François Mauriac se nommera *Le Baiser au lépreux*.

<sup>12</sup> Davies, 1989.

<sup>13</sup> Covey, 2001.

<sup>14</sup> Hulse E.V., 1975.

<sup>15</sup> Forme grecque de l'hébreu *ÉLeÂZâr* ou *Éléazar* qui signifie « Dieu a secouru ».

<sup>16</sup> Littré, 1874. Le nom vulgaire de la lèpre médiévale était la ladrerie.

<sup>17</sup> Grillon, 1960.

<sup>18</sup> Grillon, 1999 ; Covey, 2003.

Après leur brûlement cruel de 1310-1311<sup>19</sup>, Géraud Lavergne a narré comment, lors de la grande persécution de 1321, des biens des lépreux furent brûlés et une notable partie de ces dépouilles et immeubles fut acquise par des habitants<sup>20</sup>.

En Périgord, selon l'ancien rituel du diocèse de la fin du XV<sup>e</sup> siècle au début du XVII<sup>e</sup>, le lépreux bénéficiait, en l'absence de tout traitement et de pratiques hygiéniques, d'une grande cérémonie religieuse, quasi funèbre, barbare et à grand spectacle. Aspergé d'eau bénite, il se rendait *coram populo* en procession à l'église, suivait la messe sous un grand drap noir funèbre, tendu sur deux tréteaux. Il devait remercier Dieu de son triste sort et le supporter patiemment, en espérant la santé de son âme et son salut éternel. Il se confessait une ultime fois, avant son exclusion définitive du monde des gens en bonne santé. Heureusement, ce rituel précisait que saint Front aurait obtenu du Seigneur qu'aucun enfant né en Périgord ne vienne au monde atteint de lèpre. Grâce au bon saint Front, la maladie était donc réservée aux Périgordins adultes et aux étrangers...<sup>21</sup>.

### *Les léproseries en Périgord*

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la toponymie périgordine comportait encore 14 lieux dits *maladrerie* et 4 *ladres* (dont un cimetière à Saint-Pierre-de Côle et une fontaine à Sarlat, réservés aux lépreux)<sup>22</sup>. La façade ouest de la chapelle des ladres de la Doumarias, à Bruzac (Saint-Pierre-de-Côle), comporte des colonnettes de pierre interdisant aux lépreux l'entrée de ce petit sanctuaire du XV<sup>e</sup> siècle. En 1768, on y voyait tout près « un bâtiment ruiné dont la chute paroît prochaine sil ny est promptement pourvu »<sup>23</sup>.

On ne sait si l'*Hôpital* de Cadouin recevait les lépreux<sup>24</sup>. Mais le très modeste bourg de Saint-Laurent-des Bâtons aurait compté deux maladreries et des sources miraculeuses. Les pèlerins guéris auraient suspendu leurs béquilles à la voûte de l'église<sup>25</sup>. Une léproserie, fondée par Louis IX en 1264, est signalée à Sarlat<sup>26</sup>. Saint-Lazare est aussi le nom d'une ancienne commune de Dordogne (rattachée au Lardin aujourd'hui)<sup>27</sup>. La maladrerie Saint-Hippolyte, près de la Fontaine des malades à Périgueux, servit de lieu d'internement à des lépreux. Non loin de là, la bien attestée commanderie de Charroux, baptisée à tort la Maladrerie, ne servit jamais de léproserie :

« La confusion vient du fait que les lépreux furent transitoirement enfermés dans le prieuré de la Daurade [aux moines de Cadouin, tout près de là] et [dans] la commanderie de Charroux avant leur brûlement cruel de 1310-1311 »<sup>28</sup>. Géraud Lavergne a narré comment, lors de la grande persécution de 1321, des biens des lépreux furent brûlés et une notable partie de ces dépouilles et immeubles fut acquise par des habitants<sup>29</sup>.

---

<sup>19</sup> Grillon, 1999, p. 444 ; Granger, 1948, p.139 et 142.

<sup>20</sup> Lavergne, 1952, 1955 ; Villepelet, 1908 ; Ribeyrol, à paraître.

<sup>21</sup> Grillon, 1960.

<sup>22</sup> Gourgues, 1873.

<sup>23</sup> Grillon, 1999, p. 449.

<sup>24</sup> La rue de la Fontaine a remplacé celle de l'Hôpital.

<sup>25</sup> Gourgues, 1873 ; Secret C., 2011, p. 160.

<sup>26</sup> Secret J., *BSHAP*, 1974.

<sup>27</sup> Et aussi d'un quartier de Marseille et de Limoges, d'une île près de Venise, de trois villes au Canada et, à Paris, d'une gare, d'une station de métro, d'une rue et d'un cinéma. Deux généraux se prénomèrent Lazare : Hoche et Carnot.

<sup>28</sup> Grillon, 1999, p. 444 ; Granger, 1948, p.139 et 142.

<sup>29</sup> Cf *supra*.

Louis XIV, qui avait fondé les hôpitaux généraux en 1656, s'occupe des derniers lépreux du pays en mars 1672 : « Il n'y a presque plus de lépreux dans le royaume, disait-il, ceux qui se trouveront atteints de cette maladie seront logés tous dans un même lieu et entretenus aux dépens de l'ordre de Saint-Lazare. »<sup>30</sup>. Cet Ordre avait été institué par les Croisés au XII<sup>e</sup> siècle, à Jérusalem où existait déjà un hôpital de ce nom.

Le roi Soleil retira la direction de ces léproseries, devenues sans grand objet, à l'Ordre de Saint-Lazare et leurs revenus furent affectés à de nouveaux administrateurs. L'Hôtel-Dieu de Périgueux récupéra, non sans difficultés, les biens et les très modestes revenus de la léproserie Saint-Hippolyte, sise à Saint-Georges, et de celles de Bruzac et de Milhac-de-Nontron, dont Louis de Chancel de Lagrange, officier des vaisseaux du roi, avait été le commandeur. À Périgueux, existaient aussi des maladreries qui furent unies à l'hôpital Sainte-Marthe, sis dans l'ancien couvent de Sainte-Claire.<sup>31</sup>

En France, l'Ordre royal de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem disparut au XVIII<sup>e</sup> siècle et les léproseries furent vendues en 1797<sup>32</sup>.

### ***De la lèpre tuberculoïde à la lèpre lépromateuse***

La lèpre est une maladie endémique, strictement humaine, à tropisme cutanéomuqueux et nerveux<sup>33</sup>.

Au terme d'une longue incubation de plusieurs années<sup>34</sup>, habituellement silencieuse, et d'une phase de début insidieuse et indolore, il existe schématiquement trois aspects cliniques principaux de l'infection à bacille de Hansen suivant les défenses immunitaires du sujet :

- La ***lèpre tuberculoïde***, la plus fréquente et d'évolution très lente, parfois par poussées, chez des patients à résistance forte vis-à-vis du bacille. Elle est caractérisée par des léprides : taches cutanées (macules) (**fig. 1a**), unique ou peu nombreuses, à bords nets, planes ou à rebord saillant voire largement infiltrées, moins pigmentées que la peau voisine, sèches et glabres, non prurigineuses et insensibles au toucher, à la chaleur et à la douleur. Siégeant surtout au niveau du visage, des épaules, du dos et de membres, elles sont pauvres en bacilles de Hansen et peu contagieuses. Une atteinte asymétrique de certains nerfs périphériques, des membres surtout, peut lui être associée, évoluant vers une paralysie, avec anesthésie, puis déficit musculaire voire ulcérations torpides, volontiers surinfectées, atteintes osseuses et mutilations sévères, notamment dans la lèpre dite « lazarine ».

- La ***lèpre lépromateuse***, à début insidieux, évolue lentement, vers un tableau spectaculaire, défigurant et mutilant, plus contagieux, chez des patients à résistance faible vis-à-vis du bacille. Le patient présente de nombreuses petites macules, diffuses et à limite floue puis des lépromes. Ce sont des nodules cutanés hémisphériques (**fig. 1b**), de quelques millimètres ou centimètres, très infiltrés et mal limités dans le derme et l'hypoderme, notamment du visage (front, arcades sourcilières, bord libre des oreilles, menton...) et des membres. Ils s'accompagnent d'anesthésie et peuvent s'étendre à une grande partie du corps. Ils fourmillent de bacilles de Hansen<sup>35</sup> et peuvent s'ulcérer en les disséminant. Les boursoufflures faciales à gros plis peuvent donner au visage l'aspect bestial, « léonin », du *facies leprosum*<sup>36</sup>. Le malade peut perdre cils, sourcils et même toute pilosité corporelle. Cette forme s'accompagne souvent d'une atteinte neurologique symétrique, avec parfois un envahissement privilégié de certains nerfs par les bacilles, source de complications localisées : notamment iridocyclite, glaucome, non occlusion des paupières par atteinte du nerf facial avec kératite, ulcérations cornéennes, cicatrices et cécité ; rhinite

<sup>30</sup> Dastre, 1901.

<sup>31</sup> Grillon, 1999. Toutes les maladreries furent comprises dans les biens nationaux. La maladrerie Saint-Hippolyte était alors « une grande [sic] maison composée de quatre chambres, avec plusieurs étables et autre offices, un petit lopin de jardin et deux journaux et demi de terre labourables ».

<sup>32</sup> L. Grillon, 1998, p. 75-76.

<sup>33</sup> Gentilini *et al.*, 1986 ; Bobin, 1995 ; Bakayoko, 2002-2003.

<sup>34</sup> Sa longueur rend la recherche du contagion impossible en pays d'endémie.

<sup>35</sup> Jusqu'à 7 milliards de bacilles par gramme de tissu (Sansarricq, 1995).

<sup>36</sup> Touati F.-O., 1986.

hémorragique très contagieuse, avec perforation et affaissement « en selle » du cartilage nasal ; main en griffe ; boiterie et ulcérations secondaires des orteils suivies d'amputations ; gêne respiratoire par atteinte pharyngo-laryngée : atteintes osseuses atrophiantes. La maladie peut évoluer par poussées inflammatoires.

- La *lèpre intermédiaire*, dite *borderline*, la plus sévère, se situe au milieu du spectre évolutif. Elle associe, en proportion variable, les caractéristiques des deux formes extrêmes et évolue lentement ou non.

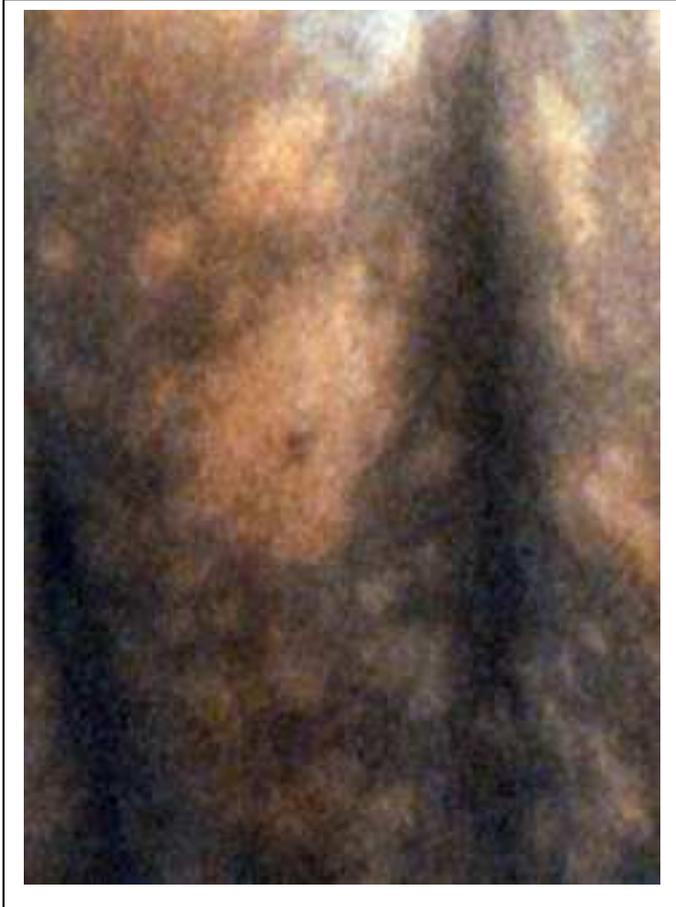


Fig 1 a



Fig 1b

### ***Des thérapeutiques de plus en plus efficaces***

Le traitement a été longtemps limité à l'isolement voire à la réclusion des malades, sans compter les remèdes de bonne femme et la pratique des pèlerinages (comme Compostelle et Saint-Gilles). Puis il a reposé, depuis des siècles en Asie puis jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle dans monde entier, sur l'huile de chaulmoogra (produite par l'arbre asiatique *Hydnocarpus kurzii*) et ses dérivés<sup>37</sup>. Dans les années 1950, l'usine du pharmacien André Chambon, située à la Croix blanche, rue Chanzy à Périgueux, produisait une spécialité, injectable, l'*Hydrauchaulmoogréol A*, à base de cette huile<sup>38</sup>, exportée largement dans les colonies<sup>39</sup>. En 1941, compte tenu de la parenté des bacilles de Koch et de Hansen, on essaie avec succès les sulfones (proches des sulfamides), comme la dapsonne.

Depuis 1981, l'OMS recommande le dépistage et le traitement de tous les malades par une association bactéricide (dapsonne et deux antibiotiques) pour éviter les résistances. Il n'existe pas encore de vaccin et les recherches sont difficiles.

<sup>37</sup> Simon (médecin de marine, ancien directeur de la léproserie de la Guyane), 1887.

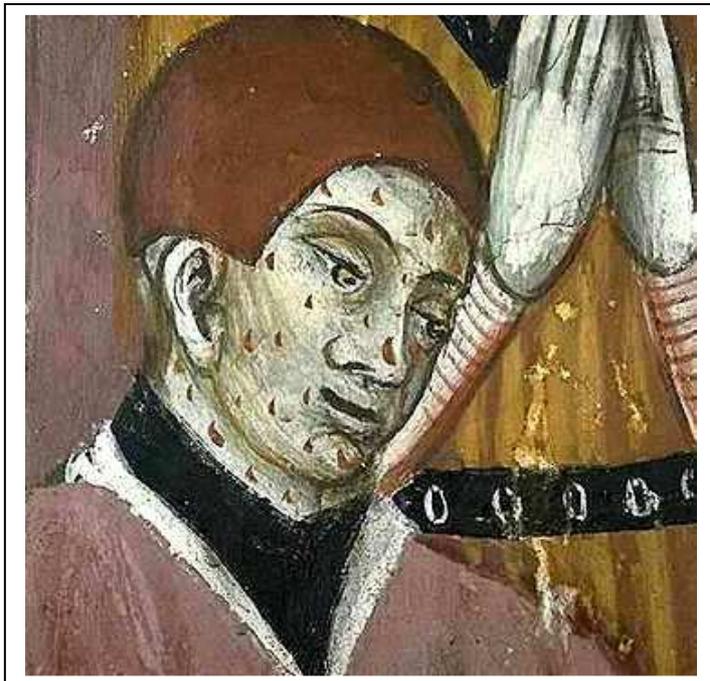
<sup>38</sup> Délactonisée, hydrogénée par catalyse et additionnée de 800 UI de vitamine A par gramme.

<sup>39</sup> Chambon, 2015.

L'isolement en léproserie s'est avéré être une mesure « absurde, inhumaine, inefficace et onéreuse »<sup>40</sup>.

### *Les lépreux des peintres et des sculpteurs*

Au Moyen Âge et au début des Temps modernes, la Parole du Mauvais riche et la lèpre en général donnèrent lieu à de nombreuses peintures, gravures et même verrières, y compris de Mathias Grünewald (retable d'Issenheim à Colmar), de Dürer et plus tard même de Gustave Doré<sup>41</sup>. Le malade, claquette ou clochette en main, présente le plus souvent, une lèpre tuberculoïde, la plus fréquente et la moins contagieuse, avec des lésions cutanées diffuses : banales taches, arrondies ou en virgule, figurées à tort de couleur rouge ou de teinte foncée et non dépigmentées (**fig. 2a**). Bien plus rarement, c'est une lèpre lépromateuse, plus grave et plus spectaculaire (**fig. 2b**).



**Fig 2a**



**Fig 2b**

En revanche, quelques autres, dont le « Job sur son fumier », gravure de Hans Wechtelin dans le *Feldbuch der Wundarzney*, en 1517, montre la peau de ce patriarche couverte de lépromes, traduisant certainement une lèpre lépromateuse<sup>42</sup>. Il en va de même sur une gravure colorée du Cabinet de gravure sur cuivre de Berlin (vers 1500) et sur une peinture de la *Marienkirche* de Francfort sur l'Oder<sup>43</sup>.

Mais, à notre connaissance, seules, deux sculptures représentent un lépreux lépromateux, démontrant que l'artiste connaissait bien cette forme de la maladie : Moissac et Cadouin.

### *Le Lazare lépreux de l'abbaye de Moissac (Tarn-et-Garonne)*

<sup>40</sup> Gentilini *et al.*, 1986.

<sup>41</sup> Grön, 1973 et recherche Internet.

<sup>42</sup> Dans le *Feldbuch der Wundarzney*, manuel de campagne du chirurgien strasbourgeois Hans von Gersdorff (Grön, 1973, fig. 4, p. 251).

<sup>43</sup> Grön, 1973, fig. 7, p. 254.

Une magnifique frise en bas relief du porche sud de l'abbatiale bénédictine (ébrasement gauche, partie supérieure) figure le « Repas du mauvais riche ».

À table, sous l'arc de leur demeure, sont assis celui-ci et son épouse, bellement vêtus et coiffés. Ils prennent leur repas et un serviteur leur présente un plat. À gauche de cette scène, Abraham, assis sur une cathèdre, porte l'âme du petit Lazare sur son sein, et, plus loin, un prophète désigne un phylactère représentant sans doute la parabole de Jésus (**fig. 3a**).



**Fig 3 a**

Entre Abraham et la scène du repas, séparés par la porte fermée de la demeure, figurent : 1 - en haut, un ange qui devait jadis tenir dans ses mains, aujourd'hui disparues (les membres supérieurs cassés sont réduits à de moignons), l'âme de Lazare (seuls les pieds subsistent) ; 2 - en bas, le corps de Lazare (**fig. 3b**).



**Fig 3b**

La sculpture est parfaitement conservée. Un tissu aux plis marqués enveloppe son crâne, la partie basse de son thorax, son abdomen et ses cuisses. Sa tête est posée sur un support carré, son corps sur un tissu replié.

Son visage, le haut de son thorax, ses épaules, ses membres supérieurs, ses genoux, ses jambes et ses pieds sont constellés d'innombrables lépromes, matérialisés par de petits reliefs non pas nodulaires mais en forme de pastilles rondes. Son œil droit, seul visible sur sa tête de profil est clos. Son nez et ses lèvres sont boudinés, son oreille droite déformée. Sa main

gauche est appliquée sur son thorax. Ses mains sont couvertes de lépromes et les doigts sont crouteux (et, sans doute aussi, épaufrées par le temps) et ses orteils droits, seuls visibles, paraissent de même irréguliers, déformés, voire plus ou moins raccourcis si on les compare au pied gauche de l'ange sus-jacent.

Une claquette à lames de bois gît à son chevet<sup>44</sup>. À ses pieds, deux chiens lèchent ses jambes de leur très longue langue (celle du chien du premier plan est cassée à sa partie moyenne).

#### *Le Lazare lépreux de l'abbaye de Cadouin (Dordogne)*

Plusieurs sculptures du cloître de l'abbaye cistercienne de Cadouin, traitée dans le style gothique flamboyant, méritent d'entrer dans cette iconographie de la lèpre, à propos du pauvre Lazare et peut-être du patriarche Job. Sises dans la galerie orientale, dite *royale*, du cloître, elles datent de l'extrême fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>45</sup>. La parabole du Mauvais riche a donné lieu, dans la galerie orientale dite royale du cloître, à trois hauts-reliefs en calcaire campanien, blanc et lisse, tranchant sur le Maestrichtien, ocre et rugueux, des murs du vieux cloître roman.

Marquant l'entrée dans la salle capitulaire (angle NE de la travée XXIV), sculpté sur une colonne non engagée, traitée comme une tour avec créneaux et mâchicoulis, le mauvais riche prend son repas à la gauche de son épouse, sous un phylactère portant « *Le mauvais riche* » avec des S d'ornement (fig. 4). Il est somptueusement vêtu et arbore un large et lourd collier orné d'un pendentif. Une opulente barbe orne son menton et ses mèches masquent ses oreilles. Le revers de son chapeau est décoré d'un bijou. À sa gauche, la tête d'une jeune servante apparaît dans une petite fenêtre carrée.

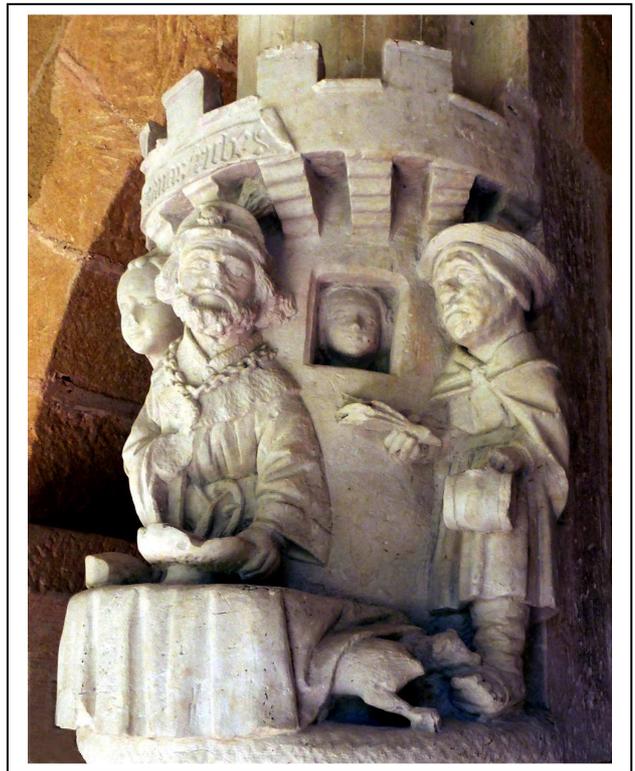


Fig 4

<sup>44</sup> C'est sans doute une des premières représentations de cet objet, car « la claquette n'apparaît guère dans les représentations de lépreux avant le XIII<sup>e</sup> siècle » (Biay, 2015).

<sup>45</sup> Les sculptures des cloîtres de Cahors, Carennac et Cadouin sont attribuées à l'atelier briviste Domenge-Constant et datées « entre les années 1480 et les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle (Bohl, 2013). On peut affiner cette datation pour Cadouin. En effet, parmi les sculptures du cloître, un haut-relief représente une scène de *la Nef des Fous*. Cet ouvrage, satire littéraire de Sébastien Brant, fut publié en latin à partir du carnaval de 1494.



Fig 5

Le pauvre Lazare, debout, coiffé d'un large bonnet (sur une coiffe ou un capuce) et cape sur les épaules, se présente, portant sa claquette dans sa main droite et son bidon de la main gauche. D'emblée, on est frappé par le caractère massif de son visage au nez épaté, aux lèvres épaisses et aux plis marqué (fig. 5). Sa face est parsemée de nombreux lépromes disséminés, très réalistes, de la taille d'une noisette à celle d'une petite noix. L'examen, sous un éclairage obliquement orienté, en dénombre non point deux<sup>46</sup>, mais une bonne douzaine. Ils siègent notamment au niveau du front (2 lépromes), des arcades sourcilières (3), du nez (2 sur l'arête du nez typiquement effondrée en selle), de la lèvre supérieure (3 ou 4) et des joues (2 à droite et 2 ou 3 à gauche). Le globe oculaire gauche semble témoigner d'une certaine protrusion (exophtalmie), contrastant avec l'orbite droite. À ce niveau, on peut évoquer un syndrome de Claude-Bernard-Horner, bien connu des cliniciens. Cette atteinte du système nerveux sympathique, innervant l'œil et l'orbite, est caractérisée par le ptosis de la paupière supérieure, l'énophtalmie, le rétrécissement de la fente palpébrale (et un myosis, non appréciable ici), avec une dépression en croissant de la paupière inférieure, effaçant le relief du bord libre de la paupière<sup>47</sup>. Cet aspect est très différent de celui, normal, des yeux du Mauvais riche, indemne de lèpre. On le verra accentué, bilatéral et bien net sur la sculpture montrant Lazare mort.

Lazare porte des jambières de laine détendues en accordéon, visibles ici sur la jambe et le pied gauches, jusqu'au cou de pied. Ce dernier semble œdématisé, mais l'avant-pied a été cassé et on ne distingue que deux orteils. Ils paraissent déformés, déportés en hyper-extension sur le dos du pied (fig. 6). K. Manchester et C. Knüsel vont plus loin et signalent un *swollen foot with clawed toes* et décrivent un pied gonflé et des orteils griffus liés à une neuropathie<sup>48</sup>. L'ensemble témoigne, pour eux, d'une lèpre dans la forme lépromateuse ou quasi lépromateuse<sup>49</sup>. En tous cas, on peut conclure avec ces deux auteurs britanniques, à propos de cette sculpture de Cadouin : « *It is one of the most significant, clinically accurate, and best preserved objects in the art history of leprosy.* »<sup>50</sup>



**Fig 6**

<sup>46</sup> Comme le signalaient K. Manchester et C. Knüsel (1994), sans doute faute de macro-photographies.

<sup>47</sup> Un élément de cette tétrade avait déjà été noté par Manchester K. et Knüsel C., 1994 : « *There is a crescentic everted depression of both lower eyelids, most marked on the right [...]* The lower eyelid deformity is indicative of lagophthalmos. » La lagophthalmie (du grec *lagos* : lièvre, ophtalmie : œil), observée dans la lèpre, est une insuffisance de fermeture palpébrale (supérieure), découvrant la cornée y compris durant le sommeil. Elle peut provoquer des ulcérations, des cicatrices et la cécité.

<sup>48</sup> Le « bandage » leur laissait soupçonner une infection. Il s'agit en fait d'une chausse banale, que l'on retrouve, enfilée aux deux jambes, sur le Lazare de « la Mort de Lazare », à quelques mètres de là.

<sup>49</sup> « *The clawed toes indicate extensor muscle paralysis consequent upon leprosy motor neuropathy. The swollen foot is suggestive of deep tissue sepsis, and the bandage probably indicates ulceration and ascending infection into the lower leg. Thus Lazarus is portrayed as a man suffering from advanced lepromatous or near-lepromatous leprosy.* »

<sup>50</sup> Sur la partie basse de la colonne, on décrit parfois « un petit escalier conduisant à une porte ouverte, sur le seuil de laquelle on voit le pauvre Lazare couché » (Beauregard, 1878, p. 349). Ce qui n'est pas du tout évident.

### *Deux autres colonnes sculptées pour cette parabole*

Le cloître de Cadouin présente aussi, dans la même galerie, deux autres colonnes racontant la suite de l'histoire de Lazare, non citées par K. Manchester et C. Knüsel. La première décrit la Mort du Mauvais riche (colonne engagée, angle NW de la travée XXII), sans allusion directe à Lazare. Notons que, dans le registre supérieur, le mort est en proie aux tourments des flammes qui l'entourent, alors que la parabole ne parle que de sa langue : « Père Abraham, aie pitié de moi, et envoie Lazare, pour qu'il trempe le bout de son doigt dans l'eau et me rafraîchisse la langue; car je souffre cruellement dans cette flamme. »

La seconde colonne représente « la Mort de Lazare » et la translation de son âme dans le sein d'Abraham (colonne non engagée, angle NE de la travée XXII). Elle montre quelques indices de la maladie de Hansen. Lazare y est représenté étendu, vêtu comme précédemment, mais sa position permet de détailler son costume : bonnet recouvrant une coiffe retenant les cheveux, cote resserrée à la taille par une ceinture à ardillon portant la claquette, pèlerine nouée au col et couvrant les épaules, chausses distendues montant presque jusqu'aux genoux, cachant les sandales et dégageant les avant-pieds (**fig. 7**). Son tonnelet et son bissac sont suspendus au-dessous. Le pauvre Lazare est emporté par deux anges dans le sein d'Abraham<sup>51</sup>. Ses deux mains et ses deux avant-pieds ne semblent pas présenter de lépromes ni d'autres lésions. En revanche, son visage apparaît bouffi, mais sans lépromes évidents sur sa joue droite (le reste de la face est dégradé). Les yeux de ce mort sont clos, mais : 1 - les paupières supérieures relâchées et gonflées retombent, masquant les inférieures, non visibles (blépharochalasis), rappelant un peu celle du Lazare de Moissac ; 2 - la paupière supérieure gauche est encochée par une petite échancrure arrondie qui est probablement plus accidentelle que pathologique (**fig. 8**).



**Fig 7**

<sup>51</sup> Lazare, dont la tête a disparue, figure sous la forme d'un petit homme nu.



**Fig 8**

Enfin, le cloître de Cadouin conserve, à quelques mètres de là, une colonne sculptée représentant Job sur son fumier<sup>52</sup> (colonne engagée, angle NW de la travée XXIV). Aujourd'hui, la tête fait défaut et on ne décèle pas ici de lésions lépreuses évidentes, contrairement à ce que l'on observe sur quelques autres représentations traditionnelles du malheureux patriarche.

Depuis toujours, lors de la visite du cloître de Cadouin, on évoque parfois la lèpre dont souffrait le pauvre Lazare. Mais elle n'est pas mentionnée dans les descriptions publiées du cloître<sup>53</sup>.

Les œuvres dessinées ou peintes au Moyen Âge et au début des Temps modernes fournissent assez souvent des indices de la pathologie légendaire du malheureux Lazare. Mais, parmi les sculptures, seules celles de Moissac et de Cadouin, l'une remontant au XII<sup>e</sup> siècle et l'autre à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, en rendent compte avec précision. De surcroît, l'examen du pauvre Lazare de Cadouin permet de porter le diagnostic de lèpre lépromateuse dans sa forme typique, avec déjà une sévère lésion du pied et une atteinte oculaire probable.

Le sculpteur de Cadouin, sans doute un membre d'un groupe itinérant<sup>54</sup>, connaissait donc bien les aspects dermatologiques et ophtalmologiques de la maladie, en ces dernières années du XV<sup>e</sup> siècle. C'était juste le moment où ce terrible fléau était en train de disparaître de l'Europe, mais où, dans le même temps, la proportion des cas lépromateux, les plus spectaculaires et les plus graves, était en nette augmentation<sup>55</sup>.

G.D.<sup>56</sup>

<sup>52</sup> Sous un phylactère indiquant *Sancte Job in dereclitione*.

<sup>53</sup> Beauregard, 1878 ; Robert-Delagrangé, 1912 ; Gardelles, 1982 ; Delluc *et al.*, 1990 et 2008.

<sup>54</sup> Comme le prouve la ressemblance des sculptures du cloître de Cadouin avec, entre autres, celles des cloîtres du prieuré de Carennac et de la cathédrale de Cahors, quasi contemporaines. L'histoire du pauvre Lazare et du mauvais riche apparaît aussi sur la cheminée de Carennac (aujourd'hui à l'abbaye cistercienne du Loc-Dieu (Aveyron). Lazare n'y paraît point malade.

<sup>55</sup> Sansarricq, 1995, p. 51.

<sup>56</sup> Médecin chef des hôpitaux (H).

## BIBLIOGRAPHIE

- Bakayoko C.O., 2002-2003 : *Iconographie des lésions lépreuses au Mali*, thèse de Médecine, en ligne.
- Beaugard M.-A., 1878 : *Guide du pèlerin au Saint-Suaire de Cadouin*, Cassard frères, Périgueux.
- Bériac F., 1988 : Histoire des lépreux. Une société d'exclus au Moyen Age, Imago, Paris.
- Biay S., 2015 : « Une claquette de lépreux dans la sculpture de Moissac (XII<sup>e</sup> siècle) », ANR *Musiconis*, Université de Poitiers, CESCO, en ligne.
- Bobin P., 1995 : « Différentes sortes de lèpres », in : Sansarricq H. 1995, p. 74-85
- Bohl T., 2013 : « Carennac, Cadouin et Cahors (fin XV<sup>e</sup> siècle-début XVI<sup>e</sup> siècle) », *Livraisons de l'histoire de l'architecture*, 25, 2013, p. 41-63, mis en ligne le 10 juin 2015.
- Browne Dr S.G., 1969 : *La lèpre*, édition de The Leprosy Mission, London.
- Chambon P., 2015 : « Mon père a industrialisé l'Huile de Chaulmoogra... », *Association médicale missionnaire*, en ligne.
- Cochrane R.G., 1963 : « Biblical leprosy », *the Christian Medical Fellowship*, by Tyndale Press, avril, 24 p., en ligne.
- Covey H.C., 2001 : « People with leprosy during the Middle Ages », *The Social Science Journal*, 38, p. 315-321
- Dastre A., 1901 : « Questions scientifiques. La lèpre », *Revue des Deux mondes*, t. 4, p.198-218.
- Davies M.L., 1989 : « Leprosy. A comedy of errors », *Journal of Royal Society of Medicine*, 82, p. 622-623.
- Delluc B. et G., Lagrange J., Secret J., 1990 : *Cadouin, une aventure cistercienne en Périgord*, PLB, Le Bugue.
- Delluc B. et G., 1998 : « L'archéologie cistercienne de Cadouin », *Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 125, p. 383-416, ill.
- Delluc B. et G., 2008 : *Visiter l'abbaye de Cadouin*, éditions Sud Ouest, Bordeaux.
- Gardelles J., 1982 : « L'abbaye de Cadouin », in : *Congrès archéologique de France*, 187 session (1972), *Périgord Noir*, p. 146-178, ill.
- Gentilini M., Dufлот B. et al., 1986 : *Médecine tropicale*, Flammarion, Paris, p. 201-213 et pl. V et VI.
- Granger A., 1948. « Le quartier des Barris-Saint-Georges à Périgueux », *BSHAP*, LXXV, p. 138-144.
- Grillon L., 1960 : « Les rites ecclésiastiques de la séparation des lépreux en Périgord à la fin du XV<sup>e</sup> siècle », *BSHAP*, LXXXVII, p. 187-190.
- Grillon L., 1999 : « Notes sur quelques léproseries du Périgord », *BSHAP*, CXXVI, p. 439-454.
- Gourgues A. de, 1873 : *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, impr. Nationale, Paris).
- Grillon L., 1998. « L'Hôpital Sainte-Marthe de Périgueux », *BSHAP*, CXXV, p. 67-80.
- Grmek M., 1994 : *Les maladies à l'aube de la civilisation occidentale*, Payot et Rivages, Paris. Lèpre, p. 227-260 et 291-306. Bibliographie.
- Grön K., 1973 : « Leprosy in Literature and Art », *International Journal of Leprosy*, vol. 41 (2), p. 249-283, bibliographie (2 p.) et nombreuses illustrations.
- Hulse E.V., 1975 : « The nature of the biblical leprosy and the use of alternative medical terms in modern translations of the Bible », *The Palestine Exploration Quarterly*, 107, p. 87-105.
- Lavergne, G., 1952. « Document du terrier de Barnabé, ADD E fonds de Saint-Astier », *BSHAP*, LXXIX, p. 195.
- Lavergne, G. 1955. « La persécution et la spoliation des lépreux à Périgueux en 1321 », dans *Recueil de travaux offert à M. Clovis Brunel*, 1955, Paris, 7 p.
- Littré E., 1874 : *Dictionnaire de la langue française*, Hachette, Paris.
- Manchester K. & Knüsel C., 1994 : « A medieval sculpture of leprosy in the Cistercian Abbaye de Cadouin », *Medical History*, avril, vol. 38(2), p. 204-206, 4 ill.
- Sansarricq H. (coordinateur), 1995 : *La lèpre*, Ellipses, Paris.
- Ribeyrol, C., à paraître. « Le brûlement des lépreux dans les comptes de la municipalité de Périgueux au XIV<sup>e</sup> siècle », *Actes du 23<sup>e</sup> colloque de Cadouin 2016*.
- Robert-Delagrance (*alias* Védrenne), 1912 : *Cadouin. Histoire d'une relique et d'un monastère*, Paul Nogué, Bergerac.
- Secret J., 1974. « Note sur une léproserie à Sarlat », *BSHAP*, CI, p. 48.
- Secret C., 2011. « Notes sur l'histoire du village de Saint-Laurent-des-Bâtons », *BSHAP*, CXXXVIII, p. 160-161.
- Stephen M., 2013 : *Épidémiologie de la lèpre dans le département français de Mayotte (étude rétrospective entre 2002 et 2012)*, mémoire pour la capacité de Médecine tropicale, Paris VII, en ligne.

- Touati F.-O., 1986, « Faciès leprosum : réflexions sur le diagnostic facial de la lèpre au Moyen Age », 25 janvier 1986 de la Société française d'histoire de la médecine, p. 58-66, en ligne.
- Villepelet, R., 1908. *Histoire de la ville de Périgueux et de ses institutions municipales jusqu'au traité de Brétigny (1360)*, imp. de la Dordogne, Périgueux.

## LEGENDES DES ILLUSTRATIONS

Fig. 1 – a - *Macules dépigmentées* ; b - *Lépromes*.

Fig. 2 - a - *Lèpre tuberculoïde* (chapelle Saint-Érige à Auron, Alpes-Maritimes, XV<sup>e</sup> siècle) ; b - *Lèpre lépromateuse* (miniature de Bartholomeus Anglicus, XV<sup>e</sup> siècle).

Fig. 3 - a - *Le Repas du Mauvais riche*. Abbaye de Moissac (XII<sup>e</sup> siècle) ; b - *Lazare. Lèpre lépromateuse*. Abbaye de Moissac, détail.

Fig. 4 - *Le Repas de Mauvais riche*. Abbaye de Cadouin (fin du XV<sup>e</sup> siècle).

Fig. 5 - *Visage lépromateux de Lazare. Le Repas de Mauvais riche*. Abbaye de Cadouin.

Fig. 6 - *Lésion du pied gauche de Lazare. Le Repas de Mauvais riche*. Abbaye de Cadouin.

Fig. 7 - *La Mort de Lazare*. Abbaye de Cadouin.

Fig. 8 - *Détail du visage de Lazare. La Mort de Lazare*. Abbaye de Cadouin.

## **. “Le brûlement des lépreux dans les comptes de la municipalité de Périgueux au XIVe siècle”. C. Ribeyrol**

L’attitude chrétienne envers les lépreux était guidée par l’évangile de Marc (Marc 1:40-45), et l’église pourvoyait traditionnellement et largement à la survie matérielle des malades. De même, les testaments médiévaux se font souvent les témoins d’une attitude conforme à l’Evangile. Je n’en prendrai ici qu’un seul exemple daté de **1260** et issu du testament d’Hélène, veuve de R. Vigier, chevalier de Terrasson :

« ... *De même, j’offre aux lépreux de la ville, le pain et le vin au jour anniversaire de mon décès* »<sup>57</sup>.

Par ailleurs, on trouve, selon l’une des interprétations possibles, une représentation du Christ lui-même en lépreux dans un bas-relief daté du début du XIII<sup>ème</sup> siècle et qui ornait autrefois le portail de l’église parisienne de Saint Julien le Pauvre<sup>58</sup>. Rappelons ici que Saint Julien, selon la tradition, avait partagé sa couche avec un pèlerin atteint de la lèpre, et qui se révélera alors à lui comme envoyé de Dieu<sup>59</sup>.

Cependant, la prolifération de la lèpre à la fin du 13<sup>ème</sup> siècle, peut être consécutive aux contaminations nouvelles dues aux Croisades, va provoquer un profond changement d’attitude du peuple et des institutions royales à l’égard des malades. La terreur qu’inspirait une maladie qui s’en allait toujours croissante, se transformera peu à peu en une haine violente de malades dénoncés comme porteurs des pires maux et tares de la société.

Je ne ferai pas aujourd’hui l’historique des obligations vestimentaires et comportementales auxquelles les lépreux étaient alors contraints. La littérature sur le sujet est suffisamment abondante pour n’en point parler ici.

Mon propos sera consacré au temps de la St Jean-Baptiste 1321, alors que le roi Philippe V le Long séjourne en Poitou, ainsi qu’aux mois qui vont suivre cette venue.

---

<sup>57</sup> [http://www.guyenne.fr/ArchivesPerigord/SHAP/T22\\_1895/Testament\\_Helene.htm](http://www.guyenne.fr/ArchivesPerigord/SHAP/T22_1895/Testament_Helene.htm)

<sup>58</sup> Paul Lacroix, *les Arts au moyen âge*, p. 238, cité par Ulysse Robert, in *Les signes d’infamie au Moyen Age*, Honoré Champion, libraire, Paris 1891, p. 155.

<sup>59</sup> Ulysse Robert, *Les signes d’infamie au Moyen Age*, Honoré Champion, Paris 1891. « *S. Julien et Ste Basilisse, sa femme, qui passent dans leur bateau Jésus-Christ sous la figure d’un lépreux* ».

Il est fait rapport au roi de la rumeur qui court sur l'empoisonnement des puits par les lépreux, en Aquitaine tout particulièrement, mais aussi ailleurs en France. Le complot est présenté comme orchestré par les Juifs, qui, ne pouvant accéder directement aux puits par peur d'être démasqués, ont confié aux lépreux l'exécution de cette besogne. Le complot serait ourdi depuis Grenade et Tunis, par leurs rois mahométans. Le poison utilisé, selon les aveux des lépreux soumis à la question, est constitué d'un mélange d'urine et de sang humain, de trois herbes secrètes et d'hosties consacrées, séchées et réduites en poudre.

Les souverains de Tunis ou de Grenade étaient bien sûr hors de portée, quant aux Juifs, ils avaient été soit expulsés, comme à Périgueux en 1301<sup>60</sup>, soit massivement exterminés pendant la croisade des Pastoureaux, au cours de l'année précédente en 1320, comme à Saintes, Bergerac, Auch, et bien d'autres villes encore, mais surtout à Verdun sur Garonne<sup>61</sup>, où, 800 hommes, femmes et enfants regroupés et assiégés, s'étaient donnés la mort collectivement, comme au temps de l'antique Massada.

Les lépreux étaient donc les seuls présents sur le sol de France qui pouvaient encore subir l'ire collective du roi et du peuple unis dans une détestation commune.

Si vous me pardonnez l'anachronisme apparent de ce terme, cette *théorie du complot*, qui impliquait et associait alors la triade des mahométans, des juifs et des lépreux, survivra jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle, puisqu'on la trouve non seulement reproduite et réaffirmée chez le théoricien français de l'antisémitisme Edouard Drumont dans son ouvrage « *La France juive* » de 1886, mais aussi dans le volume n° 20 de la très officielle *Histoire Universelle de l'église catholique*, parue à Paris en 1845.

Mais avant de poursuivre, il nous faut à mon sens examiner les ressorts psychologiques attribués aux lépreux, et supposés être à l'origine de leurs prétendus actes criminels. C'est le péché mortel d'envie qui les rongait, au même titre que la maladie : les lépreux « fétides » étaient tout d'abord des envieux, que leur rejet de la société des hommes avaient transformé en séditionnaires aigris, et donc perméables aux arguments supposés des Juifs. Ils étaient au sens

---

<sup>60</sup> BnF, *Fonds Périgord*, tome 72, f° 214.

<http://www.guyenne.fr/ArchivesPerigord/BNF/Tome72/T72f214.htm>

<sup>61</sup> Parmi les ouvrages sur ce sujet, nous avons retenu : *La croisade des Pastoureaux de 1320 et le massacre des Juifs de Verdun-sur-Garonne*, Georges Passerat ; Thèse de doctorat en théologie sous la direction du professeur Robert Cabie, soutenue en 2005. Cet ouvrage est disponible à la bibliothèque de la Société Historique et Archéologique du Périgord.

moderne des conspirateurs, des révolutionnaires prêts à tous les crimes, poussés par la haine de la société dont la volonté divine les avait exclus.

Je voudrais ici faire une parenthèse descriptive des rites d'exclusion qui se tenaient en Bretagne lorsqu'un lépreux avait été identifié comme tel. Il s'agissait d'une cérémonie religieuse copiée des cérémonies funéraires. L'exclusion, la mort sociale du malheureux était mise en scène, avant qu'il ne rejoigne ses nouveaux congénères de la léproserie voisine.

« *Un prêtre ... allait en pompe, précédé de la Croix, chez le lépreux objet de cette cérémonie. Le ministre sacré commençait par l'exhorter à souffrir patiemment et en esprit de pénitence la plaie incurable dont Dieu le frappait. Il l'arrosait ensuite d'eau bénite et le conduisait à l'église. [Sur le chemin] on chantait les mêmes psaumes qu'aux enterrements. [Arrivé dans l'église], le lépreux dépouillait ses habits et prenait un vêtement noir, se mettait à genoux devant l'autel entre 2 tréteaux, [là où l'on plaçait d'habitude le cercueil], il entendait la messe, la même que celle des morts, et on l'arrosait encore ensuite d'eau bénite. Après la messe on chantait le Libera Me* ». La métaphore cérémonielle se poursuivait, lorsque « *le prêtre lui jetait une pelletée de terre sur les pieds* », comme on jette une première poignée de terre symbolique sur le cercueil au cimetière encore de nos jours.

Le malade était ensuite couvert d'un capuchon, d'une tunique, il était muni de « cliquettes » pour signaler sa présence à l'approche des autres humains. On lui édictait la liste des lieux où sa présence était dorénavant interdite, il était désormais devenu un mort-vivant<sup>62</sup>.

Cependant, les lépreux pouvaient être en outre accusés de lubricité et de promiscuité charnelle, comme le montre cet épisode du *Roman de Tristan et Yseut*, extrait de l'adaptation de Joseph Bedier et cité notamment par l'historien Jacques Le Goff dans son ouvrage (sur) *La Civilisation de l'Occident médiéval*<sup>63</sup>.

« *Le roi Marc voulut livrer au bûcher Iseut, reconnue coupable d'adultère. Or, cent lépreux, déformés, la chair rongée et toute blanchâtre, accourus sur leurs béquilles au claquement des crécelles, se pressaient devant le bûcher, ... [et] jouissaient du spectacle.*

---

<sup>62</sup> Jean-Baptiste Ogée, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne* en 4 volumes, Nantes, 1778-1780.

<sup>63</sup> Jacques Le Goff, *La civilisation de l'occident médiéval*, Arthaud 1964, p 388.

*Yvain, le plus hideux des malades, cria au roi d'une voix aiguë :*

— *Sire, tu veux jeter ta femme en ce brasier ; c'est bonne justice, mais trop brève. Ce grand feu l'aura vite brûlée, ... Et quand cette flamme retombera tout à l'heure, sa peine sera finie. Veux-tu que je t'enseigne pire châtement, en sorte qu'elle vive, mais à grand déshonneur et toujours souhaitant la mort ? ... Le roi répondit :*

— *Oui, la vie pour elle, mais à grand déshonneur et pire que la mort. Qui m'enseignera un tel supplice, je l'en aimerai mieux.*

— *Sire, ... vois, j'ai là cent compagnons. Donne-nous Iseut et qu'elle nous soit commune ! **Le mal active nos désirs**<sup>64</sup>. Donne-la à tes lépreux. Jamais dame n'aura pire fin. Vois, nos haillons sont collés à nos plaies qui suintent. Elle qui, près de toi, se plaisait aux riches étoffes ..., aux bijoux, ..., elle qui jouissait des bons vins, de la joie, quand elle verra la cour de ses lépreux, quand il lui faudra entrer dans nos taudis et coucher avec nous, alors Iseut la belle, la blonde, reconnaîtra son péché et regrettera ce beau feu d'épines...*

*Le roi la lève, Yvain la prend. Iseut crie :*

— *Par pitié, sire, brûlez-moi plutôt, [sire] brûlez-moi... ».*

Mais revenons au début de notre récit, en l'an 1321 en Poitou. Le roi Philippe, soutenu par la rumeur populaire, va prononcer son ordonnance d'extermination, datée du 21 juin 1321<sup>65</sup>.

Après avoir rappelé les termes du complot de lèse-majesté ourdi contre le royaume, il ordonne que les lépreux soient questionnés, torturés et suppliciés par le feu. Hommes, femmes, garçons et filles de plus de 14 ans. Seules les femmes enceintes seront épargnées le temps que leurs enfants auront besoin de soins maternels.

Enfin, les biens des lépreux seront placés sous la main du roi qui en disposera ensuite selon sa volonté.

---

<sup>64</sup> C'est moi qui souligne (Cl. R.)

<sup>65</sup> Voir en ligne le texte d'un vidimus fait à Laon le 11 juillet 1321 de cette ordonnance donnée à Poitiers le 21 juin : [http://www.persee.fr/doc/bec\\_0373-6237\\_1857\\_num\\_18\\_1\\_445480](http://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_1857_num_18_1_445480) pp. 270-272, in article de Henri-Duplès Agier, *Ordonnance du roi Philippe Le Long contre les Lépreux*, Bibliothèque de l'École des Chartes, année 1857, vol . 18, n° 1, pp. 265-272.

D'autres ordonnances suivront, et ce n'est que le 31 juillet 1322<sup>66</sup>, un an plus tard, que le successeur de Philippe le Long, Charles le Bel adoucira – si l'on peut dire – les rigueurs précédentes, en ordonnant *seulement* l'enfermement à vie des lépreux dans leurs léproseries<sup>67</sup>.

Grâce à Jean Roux de Ribérac<sup>68</sup>, nous disposons aujourd'hui de la comptabilité des rémunérations et des dépenses effectuées par la ville de Périgueux dans l'ordonnement des enquêtes, des rafles, des tortures, des exécutions collectives, des confiscations de biens et des travaux de maçonnerie pour l'enfermement des lépreuses condamnées à être emmurées vivantes. Nous connaissons, grâce à ces comptes, le détail des salaires des informateurs, des sergents, des tortionnaires, des bourreaux et des maçons. Nous connaissons le prix du bois et des cordes utilisés pour les bûchers, le prix de ces crochets montés d'un long manche pour tourmenter à distance les victimes, nous connaissons le coût du ravitaillement en pain des prisonniers et des emmurés, les bénéfices retirés de la vente des biens des lépreux, et même dans un cas précis nous apprenons qu'on en appela à l'abbé de Cadouin pour trancher un litige survenu à propos d'une saisie de bétail ayant appartenu aux lépreux<sup>69</sup>.

*« De même, le jeudi suivant, j'ai payé 2 sous et 6 deniers au messager qui est allé à Cadouin pour parler avec l'abbé, pour recouvrer les bêtes que le prieur de La Daurade avait prises aux lépreux de Saint-Hippolyte. »*

Cependant, nous ne disposons d'aucun chiffre précis dans les comptes de la ville de Périgueux qui nous permette d'avancer une quelconque estimation sur l'ampleur des exécutions.

Par contre, concernant le diocèse voisin de Limoges, et grâce à l'ouvrage de Louis Guibert *Les lépreux et les léproseries de Limoges* paru en 1905, nous pouvons donner ici un aperçu de l'ampleur numérique de ce massacre institutionnel. Louis Guibert, nous fournit des données très précises concernant la petite ville d'Uzerche où *« quarante-cinq lépreux avaient péri en moins d'un mois (mai-juin 1321), il en restait 15 vivants : des femmes enceintes et des enfants des deux sexes, qui furent enfermés dans la léproserie des Coursières où ils devaient finir*

---

<sup>66</sup> *Ordonnances des roys de France de la troisième race: Ordonnances de Charles IV*, vol. 11, pp. 481-482, en ligne sur : <https://books.google.fr>.

<sup>67</sup> Louis Guibert, *Les lépreux et les léproseries de Limoges*, Limoges, 1905. Fac simulé numérique en ligne sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5723827k/f6.item>

<sup>68</sup> Voir les comptes de la ville de Périgueux, années 1320 à 1323, publiés par Jean Roux de Ribérac, sur le site <http://www.perigordoccitan.fr>

<sup>69</sup> *Item lo duguòus segen al messatge qui anet en Cadonh per parlar am l'abat de Cadonh per cobrar las bèstias que lo prioy'r's de la Daurada avia prezas daus digiet de Sen Politi : II s. VI d.*

leurs jours avec du pain et de l'eau. En les y installant, on les marqua au cou avec un fer rouge .... ». Mais l'humeur du temps était changeante, et ils furent libérés un mois plus tard, les traditions antérieures reprenant ainsi le dessus.

« En Languedoc on en brûla bien 600 en un jour » nous dit encore le nouvelliste de Paris<sup>70</sup>.

En tout état de cause, il est certain que l'ampleur du massacre dans nos contrées fut particulièrement massive. Un passage du registre de l'Hôtel de Ville de Cahors, cité là encore par Louis Guibert, rapporte que « *dans les diocèses de Toulouse, d'Albi, de Rodez, de Cahors, d'Agen, de Périgueux et de Limoges, tous les malheureux habitants des maladreries furent condamnés et montèrent au bûcher. On ne laissa la vie qu'aux femmes enceintes et aux enfants dont l'âge criait l'innocence; encore furent-ils retenus dans la plus étroite captivité. Ces barbares exécutions, qui eurent lieu au mois de mai et de juin 1321, s'étendirent à d'autres provinces de la France* ». <sup>71</sup>

Nous disposons ainsi également d'une estimation chiffrée pour la ville de Chinon, où 160 lépreux et lépreuses furent brûlés en une seule journée<sup>72</sup>.

Peut-on extrapoler ces données chiffrées à la ville de Périgueux ? Je ne puis répondre, mais nous savons par contre, toujours à partir de ces mêmes comptes de la ville, que les rigueurs envers les femmes emmurées vivantes se poursuivirent à Périgueux jusqu'en 1323, alors que les ordonnances royales étaient retombées en désuétude presque partout ailleurs.

Mais peu à peu la furie des hommes prit fin. Les usages et coutumes antérieures envers les lépreux furent progressivement rétablis, et nous retrouvons à Périgueux, deux décennies plus tard, les lépreux employés et rémunérés pour leurs activités traditionnelles, la construction de murs, l'entretien des douves, ou encore exposés à la chaleur dans les fours à chaux, en raison de l'insensibilité supposée de leurs membres aux températures extrêmes.

---

<sup>70</sup> Charles Victor Langlois, *La Vie en France au Moyen Âge : de la fin du XII<sup>e</sup> au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle* 1927

<sup>71</sup> Fragment reproduit au tome II, pp. 112-113 du Bulletin de la Société d'Etudes du Lot.

<sup>72</sup> Lehugeur, André Lefèvre, *Quelques années du bon vieux Temps, Revue de l'Ecole d'Anthropologie de Paris*, nov. 1901, pp. 351 et suiv. D'autres auteurs avancent que Juifs et lépreux furent mélangés sur le bûcher.

### **Bibliographie sommaire :**

Charles Victor Langlois, *La Vie en France au Moyen Âge : de la fin du XII<sup>e</sup> au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle* (1927)

Lehuteur, André Lefèvre, *Quelques années du bon vieux Temps, Revue de l'Ecole d'Anthropologie de Paris*, nov. 1901, (voir pp. 351 et suiv.)

Louis Guibert, *Les lépreux et les léproseries de Limoges*, Limoges, 1905. Fac similé numérique en ligne sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5723827k/f6.item>

Jacques Le Goff, *La civilisation de l'occident médiéval*, Arthaud 1964 (voir p. 388).

Jean-Pierre Ogée, *Dictionnaire de Bretagne*.

Ulysse Robert, *Les signes d'infamie au Moyen Age*, Honoré Champion, Paris 1891

Charles Victor Langlois, *La Vie en France au Moyen Âge : de la fin du XII<sup>e</sup> au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle* 1927

*Comptes de la ville de Périgueux*, années 1320 à 1323, publiés par Jean Roux de Ribérac, sur le site <http://www.perigordoccitan.fr> (en date du 1/09/2016)

Site <http://www.guyenne.fr> (en date du 1/09/2016). Voir en particulier :

- Bulletin SHAP tome 22 (1895), *Testament d'Hélène de Terrasson* :
  - o [http://www.guyenne.fr/ArchivesPerigord/SHAP/T22\\_1895/Testament\\_Helene.htm](http://www.guyenne.fr/ArchivesPerigord/SHAP/T22_1895/Testament_Helene.htm)
- BnF, *Fonds Périgord*, tome 72, f° 214 *Expulsion des Juifs de Périgueux* :
  - o <http://www.guyenne.fr/ArchivesPerigord/BNF/Tome72/T72f214.htm>

#### ***Autres ouvrages de référence***

Robert Villepelet *Histoire de la ville de Périgueux et de ses institutions municipales* (Périgueux, 1908) voir en particulier pp 76-81.

Géraud Lavergne, *La persécution et la spoliation des lépreux à Périgueux en 1321 in Mémoires et documents publiés par la société de l'Ecole des Chartes (XII), Recueil de travaux offerts à M. Clovis Brunel (II)* Paris, Société de l'Ecole des Chartes 1955.

## LE SUAIRE DE CADOUIN : ANCETRE DES NEUROLEPTIQUES ?

### Analyse de son utilisation « thérapeutique » dans le traitement des troubles mentaux de Charles VI et Louis XI C Roy

***Avertissement** : cette communication est le travail d'un psychiatre, intéressé par la maladie de deux de nos souverains célèbres, mais qui n'a pas la prétention de se croire historien, et donnera ici son **interprétation** de ce qu'a pu être la pathologie mentale de Charles VI et de Louis XI, et de l'utilisation par ces deux monarques du Saint Suaire de l'abbaye de Cadouin pour essayer de soulager leur maladie.*

#### ***Petit vocabulaire psychiatrique à l'usage des non-initiés :***

***Mélancolie** : terme utilisé depuis Hippocrate et jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle pour décrire la dépression ; actuellement réservé aux formes majeures de dépression avec délire.*

***Neuroleptiques (on dit maintenant « antipsychotiques »)** : médicaments découverts par H. Laborit en 1953, les premiers à avoir été réellement actifs sur le délire et les hallucinations.*

***Paranoïa** : délire chronique à thème essentiellement de persécution, basé sur une modification (interprétation) de la réalité.*

***Psychoses** : troubles mentaux sévères, caractérisés par une modification radicale de la perception de la réalité (monde environnant, mais aussi réalité interne, identité propre) avec souvent délire et hallucinations. Anciennement = folie.*

***Schizophrénie** : psychose chronique à début précoce (adolescence ou post-adolescence).*

***Syndrome de Cotard** : délire propre aux formes majeures de dépression mélancolique, caractérisé par de forts sentiments de culpabilité et damnation, avec classiquement négation d'organes (vide du corps +/- pourriture intérieure).*

***Troubles bipolaires (de l'humeur)** : anciennement psychose maniaco-dépressive ou PMD ; troubles chroniques, caractérisés par la survenue d'épisodes dépressifs ou d'épisodes d'excitation psychique, dits épisodes maniaques, caractéristiques de ces troubles.*

***DSM V (diagnosis and statistical manual of mental disorders) et CIM 10 (classification internationale des maladies, 10<sup>e</sup> édition)** : les classifications des maladies mentales les plus usitées.*

## INTRODUCTION

### L'image de la maladie mentale au Moyen Âge

Dans une société alors dominée et contrôlée par le christianisme, mais dans laquelle on constate aussi un attrait pour l'irrationnel, le fou est considéré comme un possédé, sous l'emprise de forces démoniaques ou divines, mais aussi comme un anormal, entre l'homme et la bête.

Parallèlement, on va voir apparaître une allégorie de la maladie mentale à travers la folie de cour (11) : les « fous » de cour sont des simples d'esprit, des êtres contrefaits (nains, bossus) recrutés dans leurs lointaines campagnes pour venir à la cour divertir les puissants, qui raillent leurs comportements insensés, et parfois les maltraitent. A la fin du Moyen Âge, on entre ainsi dans l'ère de la folie « professionnelle », le fou de cour devient un bouffon, une sorte de saltimbanque, rétribué pour ses services.

On voit aussi se dessiner une vision plus scientifique de la folie, à travers sa description dans les traités médicaux (Arnaud de Villeneuve, Barthélémy l'Anglais, Bernard de Gordon) qui dressent une nosographie sommaire des troubles mentaux, avec *la frénésie* (délire et agitation), *la mélancolie* et *l'amentia* (littéralement absence d'âme, terme qui caractérisait alors la perte de raison que maintenant nous appelons démence).

Conformément à l'usage depuis Rome, les insensés sont confiés à leur famille (14), mais il arrive qu'ils soient appréhendés et incarcérés dans la « cage aux fous » s'ils sont trop agités. A partir du XIV<sup>e</sup> siècle, dans différents pays d'Europe, commencent à se créer des institutions d'accueil des insensés, comme la sainte Trinité de Salisbury, une autre à Hambourg en 1375. En France, ce sont les hôtels-Dieu qui vont accueillir certains malades mentaux, au milieu des vagabonds et autres mendiants ; tout comme aujourd'hui, beaucoup de malades mentaux se marginalisent et deviennent des vagabonds...

Une autre modalité de « prise en charge » : ce sont les pèlerinages religieux ou les neuvaines dans des abbayes abritant des reliques censées détenir des vertus thérapeutiques. Un exemple fameux est celui du pèlerinage à Gheel en Flandre belge, qui remonte au XIII<sup>e</sup> siècle, mais dont subsiste encore à ce jour le souvenir, à travers la plus grande « colonie familiale » d'Europe : des malades mentaux stabilisés y sont accueillis et hébergés par les habitants, pour lesquels cela constitue parfois l'activité principale.

En France, de telles colonies familiales ont existé au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, particulièrement dans le Berry (Ainay-le-Château, Dun-sur-Auron), servant, après la seconde guerre mondiale, à « décongestionner » les grands hôpitaux psychiatriques parisiens.

Les pratiques des guérisseurs et des sorciers font elles aussi partie de l'arsenal thérapeutique, ainsi que des traitements plus « académiques » dont nous citerons quelques exemples n'ayant rien à envier à ladite sorcellerie !

### L'importance des reliques au Moyen-Âge

*Pour ce chapitre, nous renvoyons à l'excellente émission que Jean Lebrun (« La marche de l'Histoire », diffusée sur France Inter) a consacré aux reliques le 17 mai 2016, et aux travaux de son invitée, Elina Bozoky, MDC au Centre d'études supérieures de civilisation médiévale de Poitiers.*

Le terme de relique vient de « restes », et c'est vers le V<sup>e</sup> siècle que l'on voit se développer le culte des reliques du Christ, de la Vierge, des Saints mais aussi des divers martyrs de la religion catholique. Il s'agit soit de morceaux de la « vraie croix » (une thèse en a dénombré 1150 !) comme celui conservé au monastère fondé par sainte Radegonde à Poitiers, soit de restes de squelettes, soit de ce qu'Elina Bozoky dénomme les « reliques de

contact » : fragments de vêtements auxquels sont souvent attachés des pouvoirs miraculeux, et en particulier des vertus de guérison des maladies.

De nombreuses églises ou abbayes cherchent ainsi à accroître leur notoriété et leur pouvoir à travers la possession de reliques, et le commerce de ces dernières se développe, avec, comme corollaire, le pillage des catacombes de Rome. Commerce, mais aussi contrefaçon, vols, pillages destinés à voler, ou bien à « récupérer » les reliques, comme au cours des Croisades.

Il s'ensuivra plus tard tout un débat historico-théologique autour de l'authenticité desdites reliques, nous y reviendrons à propos du suaire de Cadouin.

Au moment de la Réforme, les reliques, mais surtout les « indulgences » monnayées qui s'y rattachent seront très critiquées par le protestantisme : on connaît ainsi le Traité des reliques publié en 1543 par Calvin (qui cite Cadouin). Les guerres de Religion donnent lieu à la destruction de reliques, à des caricatures ou rumeurs, telle cette anecdote attribuée à Agrippa d'Aubigné, qui rapporte qu'à Périgueux les huguenots auraient détruit une fiole contenant... un éternuement du Saint-Esprit !

Il n'en demeure pas moins qu'à cette époque il devient primordial pour les religieux de préserver leurs reliques, ce qui explique une partie des « voyages » du suaire de Cadouin.

C'est après le concile de Trente et surtout au XVII<sup>e</sup> siècle avec la Contre-Réforme, que les reliques reviendront à la mode, et que seront relancés les pèlerinages et les ostensions. Nous connaissons ainsi près de nous celles qui sont toujours célébrées en Limousin, mais aussi celles de Cadouin, qui se sont arrêtées en 1934 après la contestation de l'authenticité du suaire.

### **Le suaire de Cadouin et son utilisation « thérapeutique » par Charles VI et Louis XI**

*Ce sujet a déjà été abordé dans de nombreuses réunions de cette assemblée. Je me bornerai donc à un résumé orienté sur l'aspect « thérapeutique » du suaire, et je renverrai le lecteur aux travaux de Brigitte et Gilles Delluc, de Marcel Berthier et de Louis Grillon sur le sujet, tous disponibles dans les Actes des colloques des Amis de Cadouin (1, 6, 7).*

L'abbaye de Cadouin fut fondée en 1115 ; le suaire, dont la première mention écrite est due à Simon de Montfort en 1214, aurait quant à lui été ramené du siège d'Antioche, lors de la première croisade. Il fut conservé successivement par plusieurs prêtres, dont le premier fut le « petit prêtre » de Brunet, qui, après l'incendie de son église, vint s'établir à Cadouin avec le suaire : la tombe de ce religieux périgourdin peut être admirée à l'intérieur de l'église abbatiale de Cadouin.

Selon la légende, ce suaire était celui que la vierge Marie avait tissé, et qui était glissé sous la tête du Christ dans le sépulcre, le matin de Pâques. Il réapparaît au VI<sup>e</sup> siècle, on le dit caché dans la vallée du Jourdain, gardé par 7 vierges dans 7 cellules ; puis il est dérobé par un juif, réclamé par les chrétiens et recueilli dans une église de Jérusalem.

Le suaire sera considéré comme une relique authentique, et vénéré comme telle jusqu'à 1934, date à laquelle l'évêque de Périgueux et Sarlat le soumet à l'expertise d'un savant orientaliste qui en déchiffre les caractères coufiques : il s'avère alors que le suaire est une étoffe d'origine égyptienne, tissée et brodée au XI<sup>e</sup> siècle par des artisans coptes du delta du Nil ! (6,7)

Nous nous en tiendrons donc à l'histoire du saint suaire en tant que relique douée de pouvoirs thérapeutiques, la définition qui fut sienne du XI<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1934. C'était le trésor de l'abbaye de Cadouin, à l'origine des pèlerinages et de toutes les dévotions organisées sur place.

Ce trésor devait être protégé, et durant la guerre de Cent ans, où le Périgord était partagé entre partisans de la couronne de France et ceux du roi d'Angleterre, l'abbé de

Cadouin décide de le protéger des Anglais (*à l'époque ce terme désignait tout autant les Anglais de naissance que les autochtones partisans du roi d'Angleterre*) : il va le mettre en sûreté à Toulouse, où il restera de 1392 à 1455, hormis la période où il fut déplacé à Paris pour aider à la guérison de Charles VI. En 1455, après maintes querelles, l'abbé de Cadouin récupère le suaire et le fait placer à l'abbaye d'Aubazine, où il restera jusqu'en 1463, date de son retour « définitif » à Cadouin.

Par la suite, durant les guerres de Religion qui ensanglantent la France et particulièrement notre région au XIII<sup>e</sup> siècle, le suaire est déposé au château de Montferrand (entre Saint-Avit-Sénieur et Monpazier) de 1562 à 1598, alors que Cadouin est aux mains des huguenots.

De 1791 à 1797, durant la Révolution, le suaire sera caché sous un parquet par le maire de Cadouin, Bureau.

Les déplacements du suaire effectués par les deux monarques qui nous intéressent se situent donc pendant sa mise en sûreté à Toulouse, et après son retour à Cadouin.

### **Charles VI et le suaire**

C'est Louis de Sancerre, Connétable de France, qui, devant l'échec des différents traitements appliqués à la maladie du roi, décide en 1399 de faire venir le suaire à Paris (8) : il faut pour ceci obtenir l'accord de l'abbé de Cadouin, des Capitouls de Toulouse et des autorités religieuses, ce qui donnera lieu à divers écrits et à des prestations de serments qui permettent d'en attester la véracité. A l'époque, l'intérêt de tels actes et des serments était avant tout d'empêcher que l'abbaye de Cadouin ne soit dépossédée du suaire, qui fit l'objet de pas mal de convoitises, en particulier à Toulouse ! (9)

Le suaire arrive à Paris vers la mi-août 1399, accompagné de l'évêque, de l'abbé de Cadouin, d'un assesseur des Capitouls et du syndic de la ville de Toulouse. Le suaire est laissé quelques jours à la dévotion du roi Charles VI, puis déposé au couvent des Bernardins (actuellement le collège des Bernardins à Paris, V<sup>e</sup>). Sa présence donne lieu à des prières et à des pèlerinages du peuple de Paris, puis le suaire est ramené à Toulouse fin novembre 1399.

Le roi, quant à lui, n'est pas guéri, nous le verrons plus loin dans cet exposé...

### **Louis XI et le suaire de Cadouin**

Louis XI, connu pour sa dévotion, semble s'être très tôt intéressé au suaire de Cadouin, sans doute dès 1438, date à laquelle, encore dauphin, il traversa Toulouse où le suaire était déposé. Il intervint ensuite, en 1465 et 1466, pour imposer une fin aux multiples procès opposant les Toulousains et l'abbé de Cadouin sur la propriété du suaire (9).

Mais c'est surtout en 1481 et 1482 que Louis XI va intervenir, directement, par une charte ordonnant le versement d'une rente de quatre mille livres à l'abbaye de Cadouin, assortie d'obligations faites aux moines de célébrer une messe quotidienne ainsi qu'une procession dans le cloître. Tout prêtre est tenu de terminer ses prières par une adresse particulière visant la santé du roi, de la reine et du dauphin (charte signée à Mâcon en avril 1482).

Louis XI sera aussi à l'origine du second déplacement du saint suaire qui sera transporté à sa demande à Poitiers, à une date qui n'est pas précisée au cours de l'année 1482 : le roi donne commission à Martin le Picart et à Pierre le Comte, en janvier 1482, concernant les 4000 livres de rente (lettre signée à Thouars) et c'est ensuite en avril, à Mâcon, qu'il signera la charte définitive.

On suppose donc que c'est sur le trajet entre Thouars et Mâcon, passant à Poitiers, qu'il va vénérer le saint suaire pour obtenir sa guérison, à la suite de deux attaques d'apoplexie que nous décrirons plus loin.

Charles VI « le Fol » et son petit-fils Louis XI « le Prudent » : deux souverains bien intéressants pour un psychiatre

## **I - CHARLES VI « LE BIEN AIME » OU « LE FOL » (selon le parti dans lequel on se situe)**

### **Le règne de Charles VI (présentation historique sommaire)**

Charles VI (1368 – 1422) régna sur la France de 1380 à 1422. Il était le fils de Charles V et de Jeanne de Bourbon.

Nous sommes alors au cœur de la guerre de Cent ans, mais, Charles V a reconquis une grande partie des anciennes provinces anglaises, il a renforcé le royaume et sa monnaie, développé les arts.

Le règne de Charles VI apparaît comme extrêmement troublé, avec, en particulier, la querelle entre les princes de sang, les Armagnacs (fidèles au roi) et les Bourguignons. On peut interpréter cette querelle comme une des suites de la régence qui marque le début du règne de Charles VI : en effet, ce dernier n'a que douze ans au moment du décès de son père, sa mère est elle aussi décédée, et, jusqu'à la majorité du roi, la régence du royaume est confiée au duc d'Anjou, oncle de Charles VI, qui, à partir de 1381, sera assisté d'un Conseil de 12 membres. Mais les rivalités et les jalousies entre les princes de sang, frères de feu Charles V (le duc d'Anjou, le duc de Berry, le duc de Bourgogne et leur beau-frère le duc de Bourbon) sont féroces et conduisent à des luttes de pouvoir et à des alliances entre Bourguignons et le roi d'Angleterre, qui en profite pour reconquérir des territoires.

En 1389, Charles VI s'émancipe de la régence, évince les ducs au profit des anciens conseillers de son père, gens de simple extraction, que les ducs surnomment les « Marmousets » (petites bonnes gens). Les ducs, évincés, vont alors s'entre-déchirer (5).

Parallèlement à toutes ces querelles de territoire, et à la guerre franco-anglaise, les années du règne de Charles VI seront marquées par des soulèvements populaires dans plusieurs provinces et à Paris, émeutes qui sont férocement réprimées.

Il faut ajouter que la reine, Isabeau de Bavière, que Charles VI a épousée en 1385, bien qu'elle lui donnât 12 enfants, ne fut pas un modèle de fidélité conjugale après la maladie de Charles, et finit par le trahir sur la fin de sa vie, en s'alliant au duc de Bourgogne (Jean Sans Peur) et au roi d'Angleterre Henri V. Lors du traité de Troyes (1420), elle déshérite son fils Charles en le déclarant bâtard, et elle confie la régence de France, au roi d'Angleterre. Tous ces écarts de conduite vaudront à Isabeau le surnom de « la grande gaupe » que lui donne le petit peuple de Paris. (5)

Après la défaite d'Azincourt (octobre 1415), la France se divise et il y a deux pouvoirs : celui du roi et de son fils (futur Charles VII), qui a été fait Lieutenant Général de France et à qui sont ralliés les Armagnacs ; et le parti des Bourguignons, mené par Jean Sans Peur, qui a acquis la reine à sa cause et qui pactise avec les Anglais, moyennant partage de territoires.

On peut donc dire que le règne de Charles VI ne fut pas placé sous le signe du calme et de l'harmonie et que même un souverain doué de toute sa raison aurait pu en être troublé.

### **La folie de Charles VI**

Ce que nous en savons provient pour l'essentiel des chroniques de l'époque : celle de Froissart, bien sûr, mais aussi celles d'Enguerrand de Monstrelet, de Jean Juvénal des Ursins, et par ailleurs, après 1400, des écrits d'un religieux de Saint-Denis, Michel Pintoin, lequel a laissé un témoignage daté qui recense assez fidèlement les épisodes pathologiques de Charles

VI, souvent contemporains d'un Conseil du Roi ou d'un pèlerinage à Notre-Dame (5 ; 10). Il n'y a, par contre, aucun document ou chronique de l'époque rédigé par un médecin. Nous devons donc faire confiance aux chroniqueurs, en particulier au moine de Saint-Denis

La première crise attestée se situe en 1392 : il s'agit de l'épisode de la forêt du Mans, que nous décrirons plus loin. Mais, avant même cette première crise, le roi semble avoir présenté ce qu'on peut qualifier de symptômes d'excitation : il est décrit comme infatigable, hyperactif, dormant peu, ayant tendance « à céder aux appels de la chair ». Lors de son arrivée à Paris avec la reine Isabeau, il enchaîne les joutes la journée et les ripailles nocturnes. Quelques mois plus tard, lorsque ses cousins (Louis de Touraine et Charles d'Anjou) sont armés chevaliers, il s'ensuit encore une série de fêtes où le roi apparaît « infatigable » ; de même lors de sa visite au Pape Clément VII en Avignon, et sur le chemin du retour sa visite en Languedoc. Il termine en rendant visite au comte de Foix (Gaston Phoebus) à Toulouse, ce qui donne lieu à six semaines de fêtes !

En mars 1392, se rendant à Amiens pour rencontrer les émissaires du roi d'Angleterre (le duc d'York et le duc de Lancastre), le roi est brutalement atteint d'un épisode de fièvre avec délire. On évoquera rétrospectivement une fièvre typhoïde, mais le doute subsiste. Ne s'agirait-il pas des prodromes du premier épisode que nous allons décrire ?

### **La première crise en août 1392**

Pour être cohérent d'un point de vue historique et psychiatrique, on peut faire remonter les premiers symptômes à juin 1392, juste après la tentative d'assassinat du connétable de Clisson par un seigneur breton, Pierre de Craon, lié au duc de Bourgogne, qui, sitôt accompli son forfait, va se réfugier chez le duc de Bretagne, Pierre de Montfort. Le roi apparaît alors maladivement surexcité, dans un état de nervosité extrême. Il ne mange plus et il est impossible à maîtriser (10). Il somme Montfort de lui livrer Pierre de Craon, mais Montfort refuse : le roi décide alors d'une expédition punitive contre la Bretagne. Dès le début de cette expédition, son oncle, le duc d'Orléans, qui l'accompagne, et sa suite le trouvent « *troublé et desvoyé, tous les jours en chaleur de fièvre et de chaude maladie* » (Froissart).

Le 4 août 1392, alors qu'il chevauche avec son armée et traverse la forêt du Mans, Charles VI est abordé par un mendiant lépreux qui le met en garde : « ne va pas plus loin, noble roi, car on te trahit ! »

A ce moment, un page laisse tomber une lance, qui claque contre une armure ; le roi tressaille, il tire son épée et tue le page, puis il se rue à cheval sur les hommes de son escorte. Avant d'être maîtrisé, il aura tué quatre hommes, dont le chevalier de Polignac. Ramené au Mans, le roi retrouve en partie sa raison en quelques jours, et éprouvera alors un fort sentiment de culpabilité en prenant conscience de ce qu'il a fait.

Cet épisode semble être le premier réellement documenté d'une longue liste d'épisodes pathologiques, qui viendront ensuite émailler le règne de Charles VI et vont ruiner tous les espoirs que, dans sa jeunesse, on plaçait en lui.

### **Le « Bal des ardents » (28 janvier 1393)**

Une fête est donnée à l'occasion du mariage d'une dame d'honneur de la reine ; le roi et ses amis décident de se travestir en sauvages en enfilant des cotes doublées d'étoffe avec de longs poils. Peu de gens sont dans la confidence, mais le roi a fait interdire les torches pour éviter que les cotes des sauvages ne s'enflamment(10).

Les sauvages arrivent à la fête en créant la surprise et se mettent à danser une sarabande; mais survient un invité qui ne connaissait pas les consignes, et dont la suite porte plusieurs torches : les habits des « sauvages » prennent feu, cinq d'entre eux sont carbonisés

et le roi ne doit son salut qu'au réflexe d'une de ses cousines, qui l'enveloppe dans son manteau.

Cet épisode, abondamment relaté par les chroniqueurs, sans être mis en relation avec la maladie de Charles VI, peut être interprété comme un nouvel épisode d'excitation du roi, qui se laisse aller à des débordements festifs inhabituels dans les cours royales, surtout de la part du monarque lui-même.

### **L'évolution de la maladie de Charles VI**

Après le Bal des ardents, le roi présentera plusieurs crises, qui, toutes, semblent débiter par un épisode de fureur, et se muent ensuite en de longues phases de prostration : il ne quitte plus son lit, garde les cheveux longs (ce qui est inhabituel pour l'époque) et souvent refuse pendant plusieurs semaines de changer ses vêtements. Pendant une dizaine d'années, le roi est ainsi « souffrant » plusieurs mois par an, puis il retrouve ses facultés et s'intéresse à nouveau aux affaires du royaume.

La chronique d'Enguerrand de Monstrelet, citée par B. Guinée (10), sans être centrée sur la maladie du roi, fait ainsi référence à des périodes où « *le roi Charles, qui grand espace de temps avait été malade, retourna en santé* » (ainsi en 1403, en 1409). Dans son ouvrage sur la pathologie mentale des rois de France, écrit en 1903, le Dr Auguste Brachet (10) a réussi à dénombrer 44 épisodes !

Cet exercice du pouvoir « intermittent » fait le jeu des Bourguignons, et Jean sans Peur en profite, d'accord avec la reine Isabeau, pour faire « chaperonner » le roi par une jeune femme, Odinette de Champdivers, qui est chargée de veiller sur lui et de le distraire. Elle deviendra sa maîtresse et ils auront une fille, Marguerite (5).

Mais la maladie du roi s'aggrave, les crises se font plus fréquentes et les espaces de rémission plus courts. Lors de ses crises, le roi se croit fait de verre, il a peur de se briser et demande à être bardé de fer ! [*On peut y voir un thème délirant mélancolique, proche d'un délire de Cotard*].

A d'autres moments, il dit ne plus s'appeler Charles, mais Georges, en référence à saint George, patron des chevaliers anglais.

Il vit dans l'incurie la plus totale, ne quitte pas son lit, et pour le convaincre de changer ses vêtements et de se laver, il faut user de ruse : ainsi Odinette imagine-t-elle un jour de faire venir des serviteurs grimés en nègres qui arrivent à lui enlever ses vêtements (5, 10) !

A d'autres moments, il recouvre la raison et prend des décisions : ainsi, en juillet 1405, le religieux de Saint-Denis rapporte que le roi - indigné par la conduite de la reine, et de Jean Sans Peur, qui dilapident le trésor royal et accablent le peuple d'impôts, reprochant aussi à la reine de négliger ses enfants - décide de convoquer le duc de Bourgogne. Mais après l'Assomption, le roi retombe dans une phase de torpeur, et l'affaire reste sans suite.

C'est surtout après la défaite d'Azincourt (octobre 1415) et la mort successive de deux héritiers du trône (Louis et Jean), que Charles VI se montre inapte à régner : il désigne bien son fils Charles comme dauphin, mais, de fait, le pouvoir réel est aux mains de Jean sans Peur, duc de Bourgogne.

Parfois, le roi prend des décisions insensées : ainsi en juin 1416, alors que tous ont encore à l'esprit la défaite d'Azincourt, et que le roi lui-même vient de perdre son frère, le duc de Berry, Charles VI décide de donner un tournoi en l'honneur du comte palatin de Hongrie, contre l'avis de tous.

Après cet épisode, on trouve très peu de relations, même indirectes, de la santé du roi, qui semble glisser dans un état de torpeur et d'indifférence : ce sont les princes qui gouvernent de fait, « on l'amène » parfois en Conseil quand il y a des décisions à prendre en son nom, mais Charles ne gouverne plus.

Triste fin de vie que celle de Charles VI, qui vit en reclus, dont les moments de lucidité se font de plus en plus rares, et qui est abandonné de tous ..., sauf du peuple qui le respecte. Car, au Moyen Âge, le roi est sacré, il a une fonction totémique (15), et, de ce fait, on continue à le respecter même s'il est devenu, en quelque sorte, un roi inutile. Il est intéressant de noter que les chroniques, à part celle de Froissart parfois (à laquelle les historiens reprochent son caractère littéraire, voire romancé), ne parlent qu'à mots couverts et avec une grande prudence de la maladie de Charles VI.

Il ne sera pas abandonné non plus par Odinet, qui lui reste fidèle et que le peuple surnomme « la petite reine ».

C'est sans doute cette dévotion du peuple à son égard qui lui vaudra son surnom de « Bien-aimé » : quand il va mal, de nombreux pèlerinages implorant sa guérison ont lieu dans le royaume. Ses obsèques donnent lieu à une grande ferveur populaire, « un peuple infini faisant deuil, lamentations et pleurs » (Jean Juvénal des Ursins.)

### **Les traitements administrés au roi Charles VI (10, 8)**

Ils sont conformes à ce que nous avons exposé de l'image de la folie au Moyen Âge. Dans un premier temps, on craint que le roi n'ait été empoisonné. Les princes diligentent une enquête, qui sera négative.

Par la suite, dans les premiers temps de la maladie (phase intermittente), le roi lui-même cherche le secours de la religion. Il effectue ainsi de nombreux pèlerinages, dont un à Notre-Dame à la fin de chaque crise, pèlerinage qui suit ou précède le Conseil, et, de ce fait, sera documenté et permet de dater les crises.

Mais les Grands de la cour ne dédaignent pas non plus le recours à la sorcellerie, et certains dépenseront sans compter pour faire venir à la cour des sorciers issus de toutes les provinces. Deux de ces guérisseurs, Pierre Tosant et Lancelot Martin, qui avaient été appelés par Louis de Sancerre, n'obtinrent aucun résultat et furent décapités, convaincus du crime de sorcellerie (8).

Le médecin personnel du roi, Regnault Fréron, est consulté dès la première crise, et il fera appel à cinq autres confrères parisiens : leur opinion sur la maladie du roi est conforme au savoir de l'époque, qui se réfère à la théorie des humeurs, héritée d'Hippocrate, de Galien puis d'Avicenne. La crise est attribuée à un épanchement de bile noire, chauffée par la colère, qui se mélange à la bile jaune, sèche mais plus chaude et a provoqué son état de « *furor* ».

Les six médecins, successivement convoqués en 15 jours après la crise, ne peuvent rien faire. On appelle ensuite Guillaume de Harcigny, un vieux sage de plus de 80 ans, qui a enseigné la médecine à Paris, mais aussi voyagé en Palestine, en Syrie et en Egypte. Il intervient en septembre 1392. On ne sait quel est son traitement, mais « petit à petit il le remit en état ».

Plus tard, lorsque la maladie s'aggrave, on a recours à de nombreux médecins qui pratiquent des « *collacions* » (consultations de groupe), mais, malgré le recensement d'une vingtaine de médecins en 1394-1395, ils restent tous impuissants, et les chroniques font état du bannissement de Regnault Fréron, « premier physicien du roi » et de plusieurs autres médecins de la cour (10).

Après avoir prescrit « le bon air » et envoyé le roi en convalescence à Creil, la médecine soumettra ensuite le roi aux traitements « héroïques » de l'époque : on lui bande la tête avec des étoffes enduites d'onguents, certains proposent même de le trépaner pour évacuer la bile noire de son cerveau, afin de réaliser une « purgation du cerveau ». Rien n'atteste de véritables trépanations, mais on rapporte « des saignées de la tête » correspondant au minimum à des incisions du cuir chevelu.

### **De quelle pathologie psychiatrique souffrait donc Charles VI ?**

Au vu de son observation, il est incontestable que Charles VI était atteint d'une pathologie psychotique, mais les avis divergent : certains optent pour le diagnostic de schizophrénie, d'autres penchent pour un trouble bipolaire.

Les historiens du XIX<sup>e</sup> siècle évoquent le diagnostic de manie. Le Dr Brachet au début du XX<sup>e</sup> siècle parle lui de psychose et, en 1986, un historien (non psychiatre), Richard Famiglietti, se base sur les critères du DSM 3 pour évoquer le diagnostic de schizophrénie (10).

Nous allons essayer de reprendre chacun des arguments cliniques en faveur de l'un et l'autre diagnostic.

#### **En faveur du diagnostic de schizophrénie**

Les arguments ne manquent pas : âge de début autour de 20 ans, premier épisode de nature psychotique, symptômes délirants et de dépersonnalisation (quand il dit s'appeler Georges), mais aussi l'incurie qui est la sienne lors des crises puis dans la dernière phase de sa maladie, qui évoque la régression psycho-affective observée dans la schizophrénie.

Par contre, les phases de « récupération », attestées par Froissart, entre ses crises, de même que les propos attribués à OdINETTE de Champdivers, selon qui « même dans sa torpeur le roi reste conscient », ne cadrent pas avec le lent processus d'aggravation progressive d'une schizophrénie, non traitée de surcroît.

Certaines crises violentes de Charles VI, en particulier lors du premier épisode, pourraient passer pour des impulsions schizophréniques, sans en avoir, la froideur ni le caractère incompréhensible.

Plusieurs auteurs se basent sur les idées de persécution du roi lors de sa première crise pour accréditer le diagnostic de schizophrénie, mais ce sentiment de persécution était-il délirant ? Les circonstances de survenue de, l'épisode sont particulières, après la tentative d'assassinat d'un de ses proches, dans un contexte de trahison du roi par les ducs et leurs affidés.

On notera cependant la prudence des auteurs qui ont parlé de schizophrénie, et qualifié celle-ci « d'atypique ».

#### **Éléments en faveur d'un trouble bipolaire**

L'état pré-morbide, tout d'abord, avec, pendant plusieurs années, des symptômes que l'on peut qualifier d'hypomanie chronique ou de tempérament hyper-thymique : prodigalité, hyperactivité, insomnie, goût pour la fête et les déguisements, certains débordements sexuels.

Le premier épisode pathologique (1392) peut être envisagé soit comme une psychose aiguë (bouffée délirante), soit comme un état de fureur maniaque (manie avec agitation extrême) ; il faut remarquer que Froissart lui-même évoque le terme de *furor*. On sait qu'un trouble bipolaire, surtout chez un sujet jeune, peut démarrer aussi bien par un épisode psychotique aigu que par un épisode plus franchement thymique.

D'autres crises rapportées par les chroniqueurs ont elles aussi clairement l'allure d'épisodes maniaques : Charles VI est agité, il dort peu, il a des paroles et des gestes déplacés, ses pulsions sexuelles sont exacerbées. Ainsi, l'épisode du Bal des ardents est évocateur lui aussi, de par ses débordements et son caractère ludique, d'un état hypomaniaque.

Certains épisodes, au contraire, ont un aspect mélancolique : le roi sombre dans la torpeur et l'inconscience, il a des troubles de la mémoire, il se montre incapable de décider. Nous avons vu aussi que certaines de ses thématiques délirantes ne sont pas sans rappeler le délire de Costard, typique lui aussi de la mélancolie.

Plusieurs témoignages, tant des chroniqueurs que de la part de la « confidente » du roi, semblent accréditer la thèse d'un retour à la normale de son comportement et de son

raisonnement entre les épisodes, du moins dans les dix premières années de la maladie. Ceci confirme l'évolution intermittente de la pathologie - rappelons qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, avec Esquirol, Falret, mais aussi l'école allemande, nos actuels troubles bipolaires étaient qualifiés de « psychoses périodiques ».

L'aggravation tardive, d'allure démentielle (affaiblissement du jugement) est elle aussi conforme à l'évolution de la psychose maniaco-dépressive avant la découverte des traitements actifs (neuroleptiques, antidépresseurs, régulateurs de l'humeur). On peut remarquer cependant que cette aggravation intervient après le désastre d'Azincourt, comme si la défaite militaire et la ruine du royaume avaient précipité le roi dans un état de mélancolie chronique, précédant l'involution intellectuelle.

Enfin, dernier argument en faveur de troubles de la série bipolaire, les antécédents familiaux : sa mère, Jeanne de Bourbon, avait présenté des épisodes d'amnésie, son oncle Louis de Bourbon aurait souffert de mélancolie, son trisaïeul Robert de Clermont avait présenté des signes de folie... tout ceci associé au fait que les parents de Charles étaient cousins.

J'aurai donc tendance à suivre l'avis du Pr Marc Bourgeois, de Bordeaux, en considérant que Charles VI était bien atteint d'un trouble bipolaire de l'humeur (3, 4).

Mais, bien sûr, n'ayant pu observer directement le comportement du « patient », ni le soumettre à des échelles d'évaluation basées sur les classifications actuelles des maladies psychiatriques (DSM V ou CIM 10, bientôt CIM 11 !), je ne puis être plus affirmatif.

Afin de ne vexer aucune autorité médicale, et pour tenter d'apporter une touche personnelle, je suggère que Charles, 6<sup>ème</sup> du nom, était peut-être atteint d'un trouble schizo-affectif, forme de pathologie intermédiaire entre schizophrénie et bipolarité, qui évolue souvent par crises, lesquelles sont marquées autant par des symptômes affectifs (variations de l'humeur de type maniaque ou mélancolique) que par des symptômes délirants ou à type de dépersonnalisation.

### **Dernière question : Charles VI fut-il un bon roi ?**

Ses sujets l'ont aimé, mais sa politique n'a pas réussi à transcender les querelles au sein de la cour, ni à pacifier le pays.

Une chose est sûre, il était malade, il n'y pouvait rien et, à l'époque, les sels de lithium n'avaient pas été découverts, et ne semblent pas être entrés même de manière fortuite, dans les potions qu'il a pu ingérer.

Sans aller jusqu'à en faire une idole, comme le bon peuple de Paris, nous dirons qu'il a régné comme il a pu, en fonction de son « handicap », pour parler en termes actuels, et, à ce titre, il a droit à notre respect et à notre compassion.

## **II – LOUIS XI, DIT « LE PRUDENT »**

### **Résumé du règne de Louis XI (2, 5, 13)**

Louis XI (1423-1483) régna sur la France de 1461 à 1483. Il était le fils de Charles VII - et donc petit-fils de Charles VI -, et le père de Charles VIII qui lui succéda. Il est connu pour avoir renforcé le pouvoir de la couronne, en luttant contre les grands féodaux, en particulier les ducs de Bretagne et de Bourgogne (Charles le Téméraire), en centralisant les finances et la justice et en renforçant l'armée royale. Il agrandit le royaume de France en annexant les anciennes possessions bourguignonnes (Bourgogne, Champagne, Picardie), mais aussi la Bretagne, le Maine et l'Anjou (avec accessoirement le royaume de Naples) et la Provence.

Il épousa successivement Marguerite d'Ecosse (de la famille d'Anjou), avec qui il n'eut pas d'enfant, puis Charlotte de Savoie, qui lui donna sept enfants, dont quatre

mourront en bas âge et dont deux sont restés célèbres : Charles VIII qui lui succédera sur le trône, et sa fille Anne de Beaujeu, à qui, à sa mort, Louis XI confia la régence et la tutelle du dauphin Louis, qui n'était pas encore majeur.

Louis XI est un personnage pour le moins controversé, sur lequel les historiens ont parfois porté des jugements sans nuance : ainsi, dans son Histoire d'Ecosse publiée en 1837, Sir Walter Scott le qualifie d' « un des hommes les plus pervers qui vécurent jamais » (16) !

Les témoignages d'époque que l'on conserve se basent pour une part sur les chroniques de Ph. De Commynes, mais il existe également de nombreux témoignages de diplomates italiens qui rendaient compte à Sforza des faits et gestes de la Cour de France. Louis XI lui-même est un des premiers rois de France à avoir laissé une abondante correspondance ainsi que des ordonnances en grand nombre signées de sa main.

Nous avons essayé de mieux le connaître à travers plusieurs biographies qui lui furent consacrées : celle de Paul Murray Kendall (13) bien sûr, mais aussi un ouvrage plus ancien, « l'Histoire de Louis XI » de François-Charles Liskenne publiée en 1830 et disponible in extenso sur Internet (12), ainsi que l'ouvrage récent de Joël Blanchard, « Louis XI » publié en 2015 (1). Comme le dit Kendall, c'est au XIX<sup>e</sup> siècle, à l'époque romantique, que l'on a mis en avant la face sombre de Louis XI et, au XX<sup>e</sup> siècle, les historiens redeviendront plus cléments avec lui, le reconnaissant comme un habile politique, « précurseur de l'Europe moderne », dont la carrière constitue « l'un des plus grands succès politiques que l'histoire ait connus. » (13). Moins laudateur à son égard, J. Blanchard reconnaît aux historiens modernes de Louis XI d'avoir voulu « s'affranchir des jugements moraux et de préjugés psychanalytiques » (2).

Vu notre propos, nous ne les suivrons pas sur ce terrain, et un éclairage psychiatrique sur la personnalité de Louis XI sera nécessairement de parti pris.

## **Louis XI : une vie mouvementée, une personnalité particulière**

Louis XI naît en 1423, alors que son grand-père, Charles VI, est au plus mal. Peu après son père, Charles VII, va tenter de régner sur un royaume amputé, véritable peau de chagrin qui lui vaut le surnom de « roi de Bourges ». De 2 à 11 ans, le dauphin Louis sera élevé seul au château de Loches par son précepteur Jean Majoris, qui l'éduque et lui apporte une bonne culture de base, et veille à lui apprendre à monter à cheval, à manier l'arc et l'épée. Il mène une vie solitaire, sans appareil, dont il gardera sans doute son goût pour la simplicité vestimentaire et une passion pour la chasse. C'est en 1433 qu'il rejoindra sa mère et ses frères et sœurs au château d'Amboise : rappelons qu'il est l'aîné des 14 enfants de Charles VII et de Marie d'Anjou. Durant ces dix premières années de solitude, le Dauphin voit très peu le roi son père, ce qui à l'époque n'était pas rare.

Néanmoins, tous les historiens s'accordent pour insister sur les mauvaises relations existant entre Louis XI et son père, qui vont se tisser à partir de la majorité de Louis (en 1436) : en effet, le Dauphin s'intéresse très vite à la vie militaire, il se montre familier avec les officiers dont il partage la vie, et, de 1436 à 1445, il se lance dans de multiples campagnes militaires qui au mieux laissent indifférent son père le roi Charles VII, au pire l'irritent fortement, et conduisent Charles VII, en 1446, à sommer le Dauphin de se retirer sur ses terres du Dauphiné où il va rester pendant plus de 10 ans, et « faire ses armes » d'administrateur et de gestionnaire. Durant toute cette période, Louis déploiera aussi une diplomatie assez riche, marquée par de fréquents renversements d'alliances, et une tendance à comploter contre les intérêts du roi son père. Mais il n'est pas exempt de finesse : ainsi, dès l'âge de 15 ans, il s'allie au comte de Foix pour débarrasser la région toulousaine des Grandes compagnies, « les Ecorcheurs », mais, par la suite, il ne manque pas d'enrôler ces derniers comme mercenaires dans sa troupe, en particulier lors de ses campagnes contre les Autrichiens et les Suisses. (2,

13). Il fut un vaillant soldat, plusieurs fois blessé au combat, et qui, lorsqu'il régna, organisa une puissante armée royale, disciplinée et organisée, et fit établir des fortifications aux principales villes frontalières du royaume.

Son règne débute en 1461, et voit triompher sa diplomatie basée sur l'intrigue et les renversements d'alliance, au plus grand profit de l'agrandissement du royaume ; mais cette diplomatie toute en malice lui vaudra le surnom « d'Universelle Aragne » donné par ses ennemis. Il se montre impitoyable envers ceux qui le trahissent, familier avec ses partisans à qui souvent il parle à l'oreille quand il reçoit des ambassadeurs, mais il change souvent de conseillers, n'hésite pas à recruter des « transfuges » dont le plus célèbre n'est autre que Philippe de Commynes, qui le rejoint en 1472, en pleine guerre contre Charles le Téméraire dont Commynes était l'un des partisans. Mais, d'autre part, Louis XI sait se montrer habile, et, à plusieurs reprises au cours de son règne, au moment de sceller des alliances ou de prendre d'importantes décisions, il réunit des Assemblées, sortes d'Etats Généraux (telle l'Assemblée de Tours en 1470) afin de se parer de l'assentiment populaire, souvent contre l'avis du Parlement et des grands du royaume (2). On peut donc dire qu'il fut, en quelque sorte, machiavélique avant l'heure !

Vis-à-vis de son fils, le futur Charles VIII, les relations, là encore, sont contrastées : Liskenne (Lisk) relève que Louis XI le maintenait en quasi-réclusion au château d'Amboise jusqu'en 1482, et se serait moqué de sa franchise en lui appliquant la formule « *qui nescit dissimulare nescit regnare* ». On peut penser qu'il reproduisait envers son fils l'attitude que son père avait adoptée envers lui

J. Blanchard, par contre, met en évidence des correspondances de Louis XI à travers lesquelles il fait preuve d'inquiétude et de sollicitude envers le dauphin, de santé fragile, et d'autres, peut-être pas dénuées de calcul politique, où le roi cherche le meilleur parti dans les cours européennes pour marier son fils (2) ; le texte de la charte concernant la rente versée à l'abbaye de Cadouin, signée par Louis XI, n'oublie pas non plus le dauphin comme destinataire des prières quotidiennes (9). J. Blanchard fait remarquer que la méfiance des souverains régnants envers leur dauphin semble être une caractéristique des rois de France du XV<sup>e</sup> siècle, en particulier la séquence Charles VI – Charles VII – Louis XI – Charles VIII.

### **Louis XI, un personnage misogyne ?**

On peut se poser la question, car ses relations avec les femmes furent plutôt compliquées (2).

Il ne tenait pas sa grand-mère, Isabeau de Bavière, en haute estime, et se disait parfois lui-même « petit-fils d'une catin » ! Mais nous avons vu qu'Isabeau avait tout fait pour mériter cette réputation. De même, Louis vouait une haine tenace à Agnès Sorel, la favorite de son père Charles VII, lui reprochant à la fois, de faire souffrir la reine sa mère, et sans doute d'être en partie responsable de l'attitude passive de Charles VII qui préfère mener une vie d'oisiveté et de débauche que s'occuper des affaires du royaume. Après la mort d'Agnès Sorel en 1450, le bruit court que c'est le Dauphin qui l'a fait empoisonner, mais rien n'est historiquement prouvé de cette rumeur.

Vis-à-vis de sa première épouse, Marguerite d'Ecosse, il se montre distant, certains affirment même qu'il la déteste : fantasque, férue de poésie, elle est à l'opposé de lui ; de plus, elle ne semble pas vouloir lui donner de descendance, et surtout... elle a été choisie par son père !

Son mariage avec Charlotte de Savoie en 1451 sera tout autre : c'est lui qui la choisit, contre l'avis de Charles VII. Elle lui donne sept enfants, le roi lui assure un train de vie bien doté et elle mène au château d'Amboise une existence basée sur la lecture et les œuvres de charité.

### **D'où vient à Louis XI sa réputation de cruauté ?**

Il y eut bien des exécutions de traîtres, en particulier à Arras et à Bourges, leurs dépouilles furent exposées au public, mais il n'y a rien là qui dérogeât aux usages en vigueur à l'époque en matière de châtiments (2). Il est aussi arrivé à Louis XI de gracier ceux qu'il avait condamnés.

Le début de son règne est marqué par une forme « d'épuration » frappant tous les anciens partisans de son père ; puis, de 1472 à 1477, les procès « politiques » se multiplient, et, sans aller jusqu'au procès, Louis XI intervient auprès des diplomates et de ses collaborateurs en multipliant les « lettres closes » leur dictant ses consignes. Commynes résume la situation en disant : « avec le roi, il faut charrier droit ! »

On pourrait surtout reprocher à Louis XI, qui craignait avant tout qu'on ne le trahisse, de s'être lui-même montré fort partial et d'avoir accordé foi plus que de raison à la délation (2).

### **Enfin, qu'en est-il de la relation de Louis XI avec la religion ?**

Les relations avec le Saint-Siège furent difficiles durant tout son règne (2), essentiellement pour des raisons diplomatiques et de pouvoir. Les relations avec les prélats ne furent pas meilleures, surtout pour des questions d'alliances. Là encore, le roi peut se montrer impitoyable : ainsi envers le cardinal Balue, son ancien confesseur, à qui Louis avait fait obtenir le chapeau de cardinal et le diocèse d'Angers. Mais Balue s'attribua une partie de l'argent que le roi lui avait confié pour intercéder en sa faveur et prit le pari de Charles de France, frère du roi : Louis XI le fit emprisonner de 1469 à 1480, certains disent même qu'il eut les honneurs des fameuses cages de fer!

Sur un plan personnel, le roi est pieux et même dévot depuis son enfance, il voue un culte particulier à la Sainte Vierge. Il porte médailles saintes et talismans (dont une médaille de la Vierge sur son chapeau, qu'il baise quand il se découvre), multiplie les pèlerinages. Mais c'est surtout à la fin de sa vie que cette dévotion deviendra « obsessionnelle », confinant au mysticisme, nous y reviendrons.

Nous laisserons à P. Murray Kendall (13) le soin de résumer cette personnalité si complexe, et « bien des défauts, liés à son tempérament » : un personnage profondément inquiet, dévoré de soupçons qui obscurcissaient sa vision, qui ne se souciait guère de la dignité, s'obstinait à tout faire à sa guise et n'était jamais satisfait de son travail. Mais il jouissait d'une volonté suffisamment puissante pour dominer ses faiblesses.

## **La maladie physique de Louis XI et ses conséquences psychopathologiques**

Contrairement à son grand-père Charles VI, Louis XI n'était pas atteint d'une pathologie psychiatrique évolutive. Il avait, certes, comme nous l'avons démontré, une personnalité singulière, mais c'est seulement après sa maladie neuro-vasculaire que les traits de caractère se sont « cristallisés » et qu'il en est venu à des comportements plus franchement pathologiques au plan de la santé mentale.

### **Les attaques d'apoplexie du roi Louis XI**

La plus belle description clinique de la première attaque est donnée, à mon sens, dans l'ouvrage de F.Ch. Liskenne (12) : il ne date pas très précisément l'épisode, mais le fait survenir peu après la mort du comte de Brienne, ami du roi, et nous dit que le roi avait alors 57 ans. Louis XI se rend en pèlerinage dans une chapelle voisine de Château-Chinon, la chapelle de Forges. Le soir, au cours du dîner, le roi perd la parole et sombre dans l'inconscience. Il est aussitôt soigné par son médecin personnel, Angelo Catto, « qui le fit

respirer, le remit sur pied et même à cheval ! » Mais Louis XI restera plusieurs jours sans retrouver l'usage de la parole, il est donc aphasique.

P. Murray Kendall (13) établit, lui, une datation plus précise de cette première attaque, et la fait remonter à mars 1481, en se basant sur plusieurs sources concordantes.

Toujours d'après Murray Kendall, une nouvelle attaque survient en septembre 1481, alors que le roi séjourne au Plessis-lès-Tours. L'historien cite Commynes, qui écrit : « il fut bien deux heures que l'on croyait qu'il fût mort ».

Le roi s'en remet difficilement, et six mois plus tard, se rendant en pèlerinage à Saint-Claude, il va nommer son gendre Pierre de Beaujeu Lieutenant Général du Royaume et lui confier le gouvernement en son absence. C'est à la même époque qu'il signe la charte en faveur de l'abbaye de Cadouin (9), et qu'il se fait apporter le suaire à Poitiers. Par la suite, en juillet 1482, il se rend à Amboise où il rencontre son fils le dauphin (2), à qui il adresse ses recommandations sur la conduite du royaume, demande de prêter serment et consigne le tout dans une ordonnance qui sera adressée à toutes les cours souveraines du royaume.

### **Les conséquences des attaques cérébrales sur le comportement du roi**

Dès après sa première attaque, le roi devient inquiet, nous rapporte Liskenne (12). Il répète « qu'aucun des rois de sa race n'ont vécu au-delà de 60 ans », il craint de perdre son autorité, et que la maladie n'affaiblisse son esprit. Il parle difficilement, il ne peut plus lire (aphasie avec alexie), il fait recevoir les ambassadeurs par ses collaborateurs. Il met en disgrâce une partie de ceux qui ont assisté à son malaise, en particulier ceux qui avaient dit de fermer les fenêtres pour qu'il ne prenne pas froid, les soupçonnant d'avoir voulu l'étouffer, puisque son médecin, lui, l'a aussitôt fait respirer.

A partir de 1482, il se retire en son château du Plessis-lès-Tours, où ne viennent ni les grands du royaume, ni la reine, ni ses enfants à l'exception de sa fille Anne, qui, avec son époux Pierre de Beaujeu, conserve sa confiance ; eux seuls restent autorisés à l'approcher.

Liskenne nous fait de la forteresse du Plessis une description apocalyptique : le château est triste, entouré de fossés et de murs épais hérissés de pointes de fer ; la porte est fermée d'une lourde grille, la cour est bordée d'une double rangée de chaînes garnies de boulets et d'anneaux auxquels le roi fait enchaîner ceux qui l'ont trahi (et qu'on surnomme « les fillettes du roi »). Le chemin d'accès est bordé de gibets, où sont pendues les dépouilles des condamnés exécutés. La forteresse est défendue par 400 archers et 40 arbalétriers, et quant aux domestiques, ils sont souvent remplacés pour éviter les trahisons.

On rapporte même (12) qu'un jour, sa fille Anne de Beaujeu et son gendre arrivant avec un grand cortège, Louis XI, qui avait vu par sa fenêtre arriver la troupe, et qui était averti de leur venue, envoya quand même ses officiers vérifier qu'ils n'étaient point armés !

P. Murray Kendall (13), sans aller aussi loin, décrit Louis XI dans sa retraite du Plessis comme « prisonnier de sa maladie, mais aussi de ses craintes ». Joël Blanchard le décrit, lui, comme pris d'une formidable suspicion à l'égard de tout le monde, et faisant éloigner de lui tous ceux qu'il fréquentait auparavant, et même les plus proches (2).

Le roi a changé de médecin. Il ne fait plus confiance qu'à Jacques Coictier, qui pourtant le traite sans ménagement, menace de l'abandonner s'il ne suit pas ses remèdes (« je sais bien qu'un de ces matins vous me renverrez, mais vous ne me survivrez pas huit jours ! ») et se fait grassement payer (98 000 écus en moins d'un an), et obtient même le poste de Premier Président de la Chambre des Comptes (12).

On accuse les médecins du roi de lui avoir administré des remèdes héroïques, voire même démoniaques (comme lui faire boire le sang d'enfants fraîchement égorgés !), mais rien n'est prouvé. P. Murray Kendall (13) relate cependant que le roi, atteint d'une dermatose banale, se croyait victime de la lèpre et envoya l'un de ses capitaines (Georges Bissipat, dit le

Grec) au large du Cap Vert, afin de lui rapporter des tortues de mer : se baigner dans du sang de tortue était en effet considéré comme un remède contre la lèpre !

### **La dévotion et le recours à la religion**

Nous avons vu que Louis XI avait toujours été très pieux et vouait un culte particulier à la Vierge, ce qui explique sans doute sa décision de se faire inhumer en l'église Notre-Dame de Cléry.

Mais après sa maladie, sa dévotion confine au mysticisme, tous les moyens sont bons pour implorer les saints, la Vierge, et le Seigneur lui-même de lui accorder miséricorde. J. Blanchard dresse la liste des saints que Louis XI implore pour ses problèmes de santé (2) : saint Fiacre pour les hémorroïdes, sainte Emerance pour la digestion, saint Grégoire pour la goutte, saint Phallier, saint Blaise...

Il multiplie de ce fait les dons et legs à des congrégations ou à des églises, les offrandes et les aumônes, au mépris des finances du royaume. Il se fait apporter des reliques ou la sainte ampoule de la cathédrale de Reims, qui contient les saintes huiles, ou chrême, ayant servi au couronnement de Clovis. Il fait venir d'Italie, à grands frais, l'ermite saint François de Paule, sollicitant, à cet effet, une autorisation toute spéciale du Pape.

Il demande à Laurent le Magnifique de lui faire parvenir l'anneau de Zénobius, censé guérir de la lèpre (13).

Le sultan de l'Empire Ottoman, voulant s'attirer ses bonnes grâces, lui fait parvenir, par un émissaire, la liste des reliques de Constantinople en sa possession. Mais Louis XI refuse de recevoir un infidèle (2) !

C'est dans ce contexte que Louis XI se fera apporter le saint suaire de Cadouin à Poitiers. Mais ni les reliques, ni les pèlerinages, ni les prières n'empêcheront l'évolution de sa maladie vasculaire cérébrale, et « *il décèdera le samedi pénultième d'août, l'an mil quatre cent quatre-vingt-trois, à huit heures du soir* » (Ph. e Comynes, cité par L. Ch. Liskenne)

### **Psychopathologie du roi Louis XI : discussion diagnostique.**

En tout premier lieu, on peut affirmer, comme nous l'avons dit en introduction, que Louis XI, contrairement à son grand-père Charles VI, ne présentait pas de pathologie mentale structurée, pas de psychose évolutive, ni de trouble de l'humeur de quelque nature, malgré les risques liés à l'hérédité en ce domaine (ou bien Isabeau de Bavière avait-elle raison de qualifier son fils Charles VII de bâtard ?)

On ne peut pas non plus parler chez Louis XI de processus délirant, même si sur la fin de sa vie les idées de persécution étaient plus accentuées, et les comportements mystiques au premier plan. Il n'y eut jamais chez lui de symptôme hallucinatoire, ni de délire franchement structuré avec des persécuteurs récurrents ou une construction délirante hors de la réalité : comme nous l'avons souligné, les rivalités entre grands du royaume, entre pères et fils au sein des dynasties étaient en ces temps chose courante – et le restent encore de nos jours : il suffit de remplacer le terme dynastie par celui de parti politique !

C'est bien à la fin de sa vie, après plusieurs accidents vasculaires cérébraux, que la santé mentale de Louis XI se dégradait. Peut-on pour autant parler de démence vasculaire ? Les troubles anxieux, les idées de préjudice sont bien présents dans la démence vasculaire, mais ils s'accompagnent de troubles du jugement ; or, un des mérites de la biographie récente écrite par Joël Blanchard est de se baser sur les écrits du roi Louis XI, et il semble bien que jusqu'à ses derniers mois de vie sa production épistolaire et législative soit restée importante. Citons en particulier l'ordonnance par laquelle il « lègue » le royaume à son fils, tout en prenant la précaution d'instaurer une forme de régence confiée à Anne et Pierre de Beaujeu : à travers ces actes, Louis reste un fin politique, qui mérite bien son surnom de « Prudent » (2).

On pourrait, en relation avec la pathologie vasculaire cérébrale, évoquer ce que les américains dénomment « dépression vasculaire », mais on ne trouve jamais de description franche d'une dépression chez Louis XI (contrairement à Charles VI) et ce qui est décrit relève plus de modifications du caractère, au sens d'une rigidification et sans doute d'une forte angoisse de mort, malgré sa grande piété.

Notre manière de voir les troubles psychologiques du roi Louis XI se réfère plutôt à la notion actuelle de personnalité pathologique, une personnalité fragile, qui, à la fin de sa vie, soumise aux coups de boutoir répétés de la maladie, a rigidifié et exacerbé ses traits pathologiques, pour confiner alors au délire paranoïaque. Était-il un grand paranoïaque ? Il était hyper-anxieux, replié sur lui-même, et surtout extrêmement méfiant. Mais du véritable paranoïaque, il n'avait pas cette hypertrophie du moi, cet orgueil exacerbé qui fait de lui le centre du monde ; n'oublions pas qu'un monarque est, de fait, le centre de son monde, celui de son royaume...

Louis n'avait pas non plus l'extrême psychorigidité du vrai paranoïaque, ses combines politiques et sa diplomatie louvoyante sont aux antipodes de l'inflexibilité du grand paranoïaque, arc-bouté sur ses jugements erronés.

Néanmoins chez lui la crainte permanente du complot évoque *le délire de relation des sensitifs, décrit par Kretschmer*, cette forme de paranoïa sans véritable délire que l'on nomme couramment paranoïa sensitive.

Dans ses deux dernières années, après ses attaques d'apoplexie, ces traits de personnalité se sont développés et ont conduit à un tableau plus franchement pathologique, « flirtant » avec la psychose paranoïaque : il est de plus en plus méfiant, il écarte son entourage, va même parfois jusqu'à se méfier de ses plus proches (Anne et Pierre de Beaujeu).

Parallèlement, son anxiété va croissant, s'accompagne de la peur de la mort (que plus jeune, il a affrontée avec courage), il devient hypocondriaque, s'invente des maladies et devient obsédé par l'idée de s'entourer de talismans, de protections religieuses ou d'avoir recours à des pratiques tenant plus de la sorcellerie.

Louis XI, qui a toujours été dévot, devient presque mystique sur la fin de sa vie, n'hésitant pas à dépenser plus que de raison pour implorer la protection de tous les saints, et à passer outre son opposition au Pape pour obtenir le droit de faire venir à son chevet saint François de Paule ou à se procurer la Sainte Ampoule de Reims.

## **En guise de bilan du règne de Louis XI**

Si on se pose la question de savoir si Louis XI fut un grand roi, il le fut sans conteste : malgré ses atermoiements et ses voltefaces, sa politique fut très positive pour le royaume de France ; certains historiens, et non des moindres (13), le considèrent comme un très grand roi et l'un des pères de l'Europe moderne.

Mais, sur le plan relationnel, ce fut un égoïste, qui ne s'embarrassait pas de scrupules, ce qui, certainement, lui valut les qualificatifs de « cruel » et de « pervers », que le XIX<sup>e</sup> siècle a montés en épingle. Rappelons quand même qu'en matière de cruauté, beaucoup de ce que l'on reproche à Louis XI au sujet des châtiments corporels n'était à l'époque que pratique courante.

Commynes, qui servit les deux, tend à penser que Charles le Téméraire était plus cruel que Louis XI (5) ; quant aux fameuses cages, dont faisaient état les livres d'histoire de notre enfance, on n'en garde plus comme trace que l'emplacement de celle du cardinal Ballue à Loches : on estime qu'elles mesuraient huit pieds au carré (2,60m x 2,60m) pour une hauteur de sept pieds (2,25m). Elles étaient réservées aux prisonniers de haut rang ayant tenté de s'évader, et ces derniers pouvaient y disposer d'un mobilier sommaire (5).

Je terminerai en citant les conclusions en forme d'épithaphe de l'ouvrage de François-Charles Liskenne (13) : « tous les historiens conviennent [*nous sommes au XIX<sup>e</sup> siècle*] que Louis XI ne fut ni bon fils, ni bon père, ni bon frère, ni bon mari. Ils pouvaient ajouter ni bon maître, ni bon ami, ni bon allié ».

### **III – QUID DES VERTUS THERAPEUTIQUES DU SUAIRE DE CADOUIN, AU VU DES RESULTATS SUR CES DEUX CAS ?**

Au risque de décevoir, cette assemblée, mais en me référant à tous les documents que j'ai consultés, je dois réaffirmer que ni le cours des troubles bipolaires de Charles VI, ni les troubles caractériels à tendance paranoïaque de Louis XI dans les deux dernières années de sa vie n'ont été modifiés par les dévotions que tous deux ont répétées auprès du Saint Suaire.

Mais les spécialistes des études cliniques m'objecteront que l'échantillon n'est pas statistiquement représentatif !

Quant à la place du suaire dans l' « arsenal thérapeutique » du Moyen-Âge, on serait tenté, avec notre regard scientifique du XXI<sup>e</sup> siècle, de le ranger au même niveau que les pratiques de sorcellerie, le sang de tortue ou l'ablation de la pierre de lune.

Ceux qui, parmi vous, sont férus de pharmacologie ne manqueront pas de me demander si certains effets indésirables ont été observés. Bien que le protocole des essais thérapeutiques au Moyen-Âge ait été des plus rudimentaires, il m'a semblé, à lire les études sur la question - et tout particulièrement les chapitres consacrés à Louis XI – que l'on pouvait relever certains signes évoquant un phénomène de dépendance.

Le sujet, à la fin de sa vie, cherchait par tout moyen à se procurer des reliques, dépensant sans compter pour arriver à ses fins, il en garnissait même son chapeau ! Il n'est pas étonnant que les reliques, comme tous les moyens utilisés pour calmer la souffrance et l'angoisse de la mort (nous avons maintenant les antalgiques et les psychotropes), aient pu ainsi générer une forme d'addiction.

On va donc me taxer de positivisme, voire même de scientisme, si je ne fais pas l'effort de comprendre quelle était la pensée scientifique au Moyen-Âge. La connaissance scientifique, en ces temps, était l'apanage des religieux ; les plus doués d'entre eux menaient de front, dans les universités, des études de théologie et d'autres de nature plus scientifique (droit ou médecine). L'opposition entre dogme et science était donc à l'époque beaucoup moins sensible que de nos jours.

Nous avons souligné dans cette communication l'importance des reliques au Moyen-Âge, leurs vertus à la fois mystiques et magiques, et, à mon sens, on ne peut pas plus blâmer les illustres patients et les praticiens de l'époque médiévale d'avoir eu recours aux reliques, que ceux des années 1930 d'avoir utilisé les électrochocs, la cure de Sakel (coma insulinique) ou l'inoculation du paludisme pour traiter la schizophrénie.

Il n'y a, là, que débats de nature idéologique, qui reflètent l'état de la société à chaque période de l'histoire.

Dr Michel Roy

#### **BIBLIOGRAPHIE :**

1/ BERTHIER M. : « Les rois de France et le suaire de Cadouin » *in* Actes du colloque des Amis de Cadouin 1996

2/ BLANCHARD Joël : « Louis XI » 1 vol., Perrin (Paris), 2015

3/ BOURGEOIS Marc-Louis : « Royautés folles, psychopathologie des têtes couronnées », *Annales Médico-Psychologiques* 2014, 172, 1, 41-44

- 4/ BOURGEOIS M.L. & HAUSTGEN Th. : « La folie (maniaco-dépressive) de Charles VI », *Annales Médico-Psychologiques* 2003, 161, 5, 370-376
- 5/ CASTELOT A. & DECAUX A. « Histoire de la France et des français au jour le jour », tomes 2 & 3, Librairie académique Perrin (Paris) 1979
- 6/ DELLUC B. et G. : « L'abbaye de Cadouin », 1 vol., éd. Sud-Ouest 2008
- 7/ DELLUC B. et G. : « Les tribulations du suaire de Cadouin » *in Actes du colloque des Amis de Cadouin* 1996
- 8/ GRILLON L. : « Charles VI et le suaire de Cadouin » *in Actes du colloque des Amis de Cadouin* 2005-2006
- 9/ GRILLON L. : « Le retour du suaire à Cadouin » *in Actes du colloque des Amis de Cadouin* 2002
- 10/ GUENEE Bernard : « La folie de Charles VI, roi Bien-Aimé » 1 vol., coll., « Pour l'Histoire », Perrin (Paris) 2004
- 11/ LAHARIE M. : « La folie au Moyen-Âge » (XI<sup>e</sup> -XII<sup>e</sup> siècles) 1 vol., Le Léopard d'Or (Paris) 1991
- 12/ LISKENNE François-Charles : « Histoire de Louis XI », 1 vol., Paris 1830 (consultable in-extenso sur l'internet)
- 13/ MURRAY KENDALL P. : « Louis XI, 1 vol., Librairie Arthème Fayard (Paris) 1974
- 14/ POSTEL J. & QUETEL C. : « Nouvelle histoire de la Psychiatrie » 1 vol., Privat (Toulouse) 1983
- 15/ QUERTIER, C. & SASSU-NORMAND D. : « Entretien avec Françoise Autrand et Bernard Guenée, à propos de la folie du roi Charles VI » *in Tracés, Revue de Sciences humaines* N°6/2004 disponible en ligne : <http://traces.revues.org/3013>
- 16/ SCOTT Walter : « Histoire d'Ecosse », tome 1, *in Œuvres de Walter Scott*, Librairie Ménéard (Paris) 1837

## LA NEF DES FOUS DU CLOÎTRE DE CADOUIN par Brigitte Delluc

*L'abbaye de Cadouin remonte au XII<sup>e</sup> siècle : l'église abbatiale est romane ; les bâtiments conventuels sont de fond roman, mais ont été modifiés au cours des siècles. Notamment le cloître a été décoré de nombreuses sculptures, durant la fin du XV<sup>e</sup> siècle et le tout début du siècle suivant.*

*Leur abondance et leur style, gothique flamboyant et même Renaissance, tranchent avec l'austérité cistercienne de ce monastère. Le thème de la démente y est figuré en haut relief par l'image classique de la Nef des fous, inventée par le poète humaniste strasbourgeois Sébastien Brant en 1494. Elle fournit un élément de datation pour les sculptures du cloître.*

*De surcroît, il nous semble bien qu'une demi-douzaine d'autres sculptures s'inspire également de ce livre, satirique et moralisateur, qui fut illustré par des gravures du célèbre Albrecht Dürer.*

Il y a bien longtemps, nous proposons une description des bêtes, démons et fous sculptés dans le cloître de Cadouin<sup>73</sup>. En fait, il manquait une pièce à notre inventaire. Cette sculpture, jusque-là non identifiée, est inspirée par un livre édité à l'époque de la décoration de ce cloître : *la Nef des fous*. Certaines des nombreuses gravures sur bois de cet ouvrage, alors très célèbre, ont inspiré le thème de la démente illustré à Cadouin.

### Cadouin, Cahors et Carennac

Ces fous assez inattendus ne figurent pas dans les cloîtres de la cathédrale de Cahors et du prieuré clunisien de Carennac. Pourtant, les sculptures de ces deux cloîtres quercynois et celles du cloître de Cadouin sont l'œuvre d'une même équipe de sculpteurs itinérants. À Cadouin, elles datent de la restauration du monastère, mis à mal par la guerre de Cent ans, et reprise en mains par les abbés limousins Pierre de Gaing de Linars, oncle et neveu<sup>74</sup>.

Dans ce cloître, les murs et une porte de l'époque romane ont été conservés. Toute l'abbaye a été construite au XII<sup>e</sup> siècle avec un calcaire campanien 4 et 5 C6d-e, naguère appelé Maastrichtien, ocre, grenu et dur, car riche en sels de fer et en silice. En revanche, les éléments sculptés, ajoutés dans le cloître roman, ont été exécutés, trois bons siècles plus tard, dans un matériau calcaire très différent, plus ancien : le Campanien 3 C6c, blanchâtre à gris pâle, crayeux à grain fin, plus fragile mais bien plus facile à travailler<sup>75</sup>.

Une étude récente a précisé que ce décor sculpté était dû à l'atelier briviste de « Maistre Domenge et Antoine Constant », et pourrait être daté « entre les années 1480 et les premières années du XVI<sup>e</sup> siècle »<sup>76</sup>.

<sup>73</sup> Delluc B. et G., 1980

<sup>74</sup> Delluc B. et G., 1998 ; 2000 a ; 2000 b ; Gardelles J., 1982.

3 Carte géologique, Belvès, 1/50 000, 1983, n° 831, édit. BRGM). Cette différence entre ces deux calcaires secondaires était peut-être pas visibles jadis, si les sculptures du cloître étaient peintes : la *Confession*, proche de l'*armarium*, montrait encore récemment quelques vestiges de mise en peinture, disparus depuis les importants travaux de restauration et de nettoyage au début des années 2000.

<sup>76</sup> Bohl T., 2013.

### Comme un bateau s'en va vers son naufrage...

Dans le cloître de Cadouin, *la Nef des fous*, sculptée sur le flanc d'une console, est un sujet emprunté à un livre publié en 1494. Elle ne peut donc être antérieure à cette date, *terminus a quo* de ce haut-relief.

Venant une quarantaine d'années après la première bible de Gutenberg (achevée en 1455), ce livre (*Das Narrenschiff*) est un ouvrage allemand écrit par le Strasbourgeois Sébastien Brant (Strasbourg, 1458-1521), docteur *in utroque jure*<sup>77</sup> (fig. 1).

Publié à Bâle en 1494, comme il se doit au moment même du carnaval, c'est un récit versifié : environ 7 000 vers octosyllabiques, répartis sur une bonne centaine de portraits. Non sans tristesse, l'auteur, manifestement un fort lettré, décrit les principaux types de « folies » ou plutôt de défauts et de péchés (avarice, luxure, imprévoyance, goinfrerie, adultère...), véniels ou mortels, conduisant l'homme à sa perte. Le vrai sage n'existe pas, dit-il, et lui-même ne fut pas exempt de ces folies : « J'ai beau agiter, secouer mon bonnet, je ne parviens pas à l'ôter tout à fait » (fig. 2).

Le ton est à la fois satirique et moralisateur, inspiré par l'esprit de la Réforme et par la littérature populaire colportée ce temps-là.

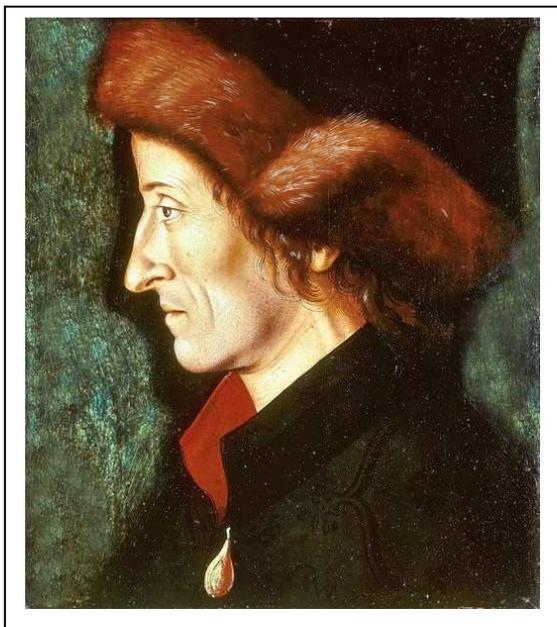


Fig 1a

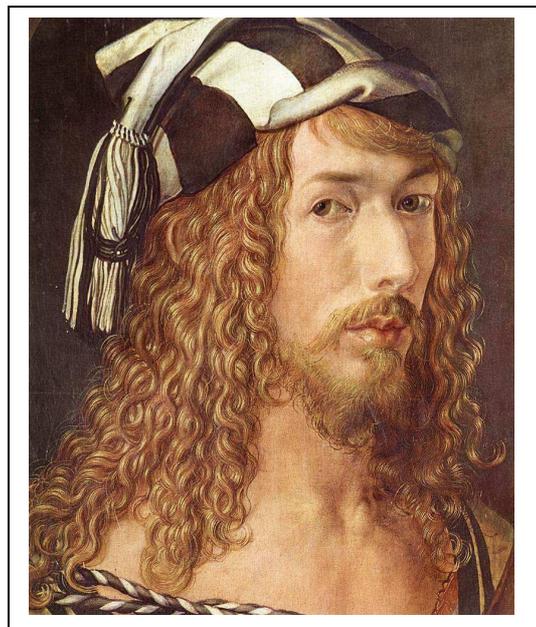


Fig 1b

<sup>77</sup> « En l'un et l'autre droits », c'est-à-dire en droit canon et en droit civil.



Fig2



Fig3

### Un best-seller européen

L'ouvrage connut un immense succès. Le bateau de Sébastien Brant embarque et entasse tout le monde de l'époque : clergé, noblesse, roture, magistrature, université, négoce, paysans, cuisiniers... Il appareille pour la « Narragonie », le pays des fous (fig. 3).

En cette même année 1494, ce livre est édité dans d'autres villes (Nuremberg, Augsbourg, Strasbourg...), puis réédité à Bâle en 1495 et 1499.

Une adaptation latine, *Salutifera navis* ou *Stultifera navis*, paraît en 1497 à Fribourg, puis en 1505 à Paris et est rééditée une dizaine de fois.

Il est traduit en français et publié en France entre 1497 et 1499 (dont une mise en rimes en 1497), sous le titre de *Le Grand naufrage des folz qui sont en la nef d'insipience...* ou encore *La Nef des folz du monde*. Il est précisé que ce bateau traite de toutes sortes de folies et recherche le salut du pécheur :

*La Grand Nef des folz du monde, en laquelle chascun homme sage prenant plaisir de lire les passages des hystoyres d'icelle morallement et briefvement exposées, trouvera et congnoistra plusieurs manières de folz et aussi pourra discerner entre bien et mal et séparer vice et peché d'avec vertu à eulx contraire, qu'est ung oeuvre excellente pour mener l'homme en voye de salut.*

L'ouvrage est traduit en anglais dès 1509 (en vers et en prose), puis en bas-allemand, en flamand, en russe... *La Nef des fous* est encore publiée au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>78</sup>. Aujourd'hui, il existe encore en France plusieurs éditions en format de poche ou plus luxueuse<sup>79</sup>.

<sup>78</sup> Pour les principales éditions, consulter <http://data.bnf.fr/documents-by-rdt/12027174/a/page1>.

<sup>79</sup> Édités notamment par José Corti (avec *Les songes du seigneur S. Brant*), la Bibliothèque alsacienne et la Nuée bleue. Ne pas confondre avec les autres ouvrages portant le même titre : albums signés par Turf

En 1509, *L'Éloge de la folie*<sup>80</sup> d'[Érasme de Rotterdam](#), grand ami du grand humaniste anglais Thomas More, semble en être une réfutation satirique moins pessimiste, mais la déesse de la folie critique notamment les théologiens, les maîtres, le clergé et les courtisans... Ce fut un des catalyseurs de la Réforme, mis à l'Index en 1557.

### Des gravures d'Albrecht Dürer et un tableau de Jérôme Bosch

*La Nef des fous* est illustrée par 117 remarquables figures gravées sur bois<sup>81</sup>. Le jeune dessinateur Albrecht Dürer (Nuremberg, 1471-1528), peintre et graveur, était présent alors à Bâle (depuis la fin du printemps de 1492 jusqu'à l'automne de 1493), donc peu avant la publication princeps du livre. La qualité des dessins fait qu'il est considéré comme un des auteurs d'une bonne partie des figures, avec trois autres artistes bâlois anonymes.

Un peu plus tard, vers 1500, Jérôme Bosch (~1450-1516) tira du livre de Sébastien Brant une *Nef des fous* célèbre, jadis élément d'un triptyque<sup>82</sup>. Parmi dix personnages, il ne présente à bord qu'un seul fou (reconnaisable à sa capuche), et c'est un personnage secondaire, évincé par les affamés, nonne et moine en tête, qui veulent mordre dans une galette (**fig. 4**).



**Fig 4**

---

(éditions Delcourt) ; roman d'anticipation de R. Paul Russo et B. Lombardo (éditions Pocket) ; livre de Gregory Norminton, commentant le tableau de Jérôme Bosch (éditions Grasset).

<sup>80</sup> Dite aussi *La Louange de la sottise* (ou encore *de la folie*).

<sup>81</sup> Certaines tirées sont tirées deux fois.

<sup>82</sup> Cette huile sur panneau est aujourd'hui au Louvre avec un dessin préparatoire. Son complément, *la Glotonnerie et la luxure*, vient d'être identifié à la Yale University Art Gallery, New Haven (Connecticut). Le troisième panneau, *la Mort de l'avare*, est exposé à la [National Gallery of Art](#) de [Washington](#). Le dos des volets du triptyque sont au musée Boynans-van Beuningen de Rotterdam : refermés, ils représentent un colporteur en haillons, symbole de la condition humaine. Ces dessins n'ont pas inspiré les sculpteurs de Cadouin.

## Les fous de Cadouin

Sur la console de la face sud du pilier NE du cloître de Cadouin, les personnages de la *Nef des fous*, mélangeant ironie et sermon, sont bien reconnaissables : ils sont coiffés du bonnet à un ou deux grelots ou du bonnet à oreilles d'âne, mais dépourvus ici de la livrée bariolée de losanges jaunes et verts et ne brandissant pas la marotte<sup>83</sup>. Au nombre de huit, parfois nus, ils grimpent dans les haubans ou demeurent sur le pont (fig. 5).

Un petit panneau, assez épaufré, sculpté sur la face nord du même pilier, montre un seul fou, plusieurs personnages (en particulier deux très belles têtes dans le coin en haut à gauche) et deux oiseaux (dont un à gros bec et pattes griffues) dans des feuillages (fig. 6 a). Sans doute est-il inspiré par le dessin « *Certains se croient très sages mais restent des vrais oies...* » ? (extrait du poème) (fig. 6 b).

Comme dans le livre de Brant, ce ne sont pas des déments très agités, possédés par le démon et qu'il faudrait exorciser d'urgence, mais plutôt de gentils fous, amuseurs et inoffensifs révélateurs de vérités morales pédagogiques : « *Castigat ridendo mores* », dira plus tard le poète néolatin Jean de Santeul, *alias* le pénitent Santollus<sup>84</sup>. Réflexion qui peina l'Aigle de Meaux...

Cinq autres sculptures semblent inspirées par des poèmes et des illustrations de l'ouvrage de Sébastien Brant. Malheureusement, au fil des ans, ces sculptures ont terriblement souffert de l'érosion et sont devenues difficilement déchiffrables.

1 – Une console représente deux personnages coiffés de bonnets à grelots (fig. 7 a). Celui de gauche joue du biniou, celui de droite du tambourin. Cette sculpture est manifestement inspirée par le poème de S. Brant, illustré par la gravure représentant un fou jouant du biniou (fig. 7 b) : « *Qui n'a d'autres plaisirs et d'autres passe-temps que de souffler dans l'outré d'un biniou à tuyaux, dédaignant harpe et luth, est bon à embarquer dans la charrette à fous* » (extrait du poème).

2 – Une autre console représente deux personnages jouant avec deux chats (fig. 8 a). L'un des chats tripote le grelot du bonnet de l'un des fous. Cette sculpture peut être rapprochée du poème de S. Brant illustré par deux fous en train de jouer avec un chat et des chiens (fig. 8 b) : « *Un fou passe son temps à débîner les autres, accrochant le grelot au collier de son chat, mais sans plus s'en soucier* » (extrait du poème).

3 – Une niche sculptée dans un pilier représente un avare comptant ses deniers (fig. 9 a). Cette sculpture est inspirée par une partie du poème de S. Brant mettant en garde celui qui a du bien et illustré par une gravure explicite (fig. 9 b) : « *Celui qui a du bien et s'en délecte seul, sans jamais donner rien au pauvre miséreux, se verra refusé le soutien imploré* » (extrait du poème).

4 – Une autre console sculptée sur un pilier représente un fou coiffé du bonnet à grelot mangeant goulument (fig. 10 a). Un long phylactère sans inscription s'enroule à son côté. Cette sculpture est directement inspirée par un poème de S. Brant illustré par une gravure représentant un fou bouche ouverte mangeant goulument au milieu d'une foule de convives (fig. 10 b) : « *À table on se conduit souvent incongrûment et cela fait partie d'un genre de folie que je voudrais ici mettre sur le tapis* » (extrait du poème).

5 – Une console sur un autre pilier représente un moine bouche ouverte qui parle en ricanant à un fou coiffé d'un bonnet à oreilles pointues (fig. 11 a). La base de la sculpture est cernée par un phylactère sur lequel on déchiffre encore avec difficulté : « *Tiel rit qui mord* », allusion à l'ironie mordante. Cette mise en garde peut être rapprochée du poème de S. Brant

<sup>83</sup> Sorte de sceptre dérisoire, sommé d'une tête de folle.

<sup>84</sup> Dit aussi Jean-Baptiste Santeuil, *alias* Santolius (1630-1697), chanoine régulier de l'abbaye de Saint-Victor (au pied de la montagne Sainte-Geneviève). Saint-Simon raconte dans ses *Mémoires* qu'il mourut des suites d'une méchante plaisanterie du duc de Bourbon qui, pour rire, avait mis du tabac dans son vin...

illustré par un fou parlant à un laïc en lui montrant le soleil, les étoiles et un vol d'oiseaux (fig. 11 b) : « On brasse actuellement bien des superstitions et on lit l'avenir dans le cours des étoiles. Tous les fous y croient ferme pour faire des projets » (extrait du poème).



Fig 5



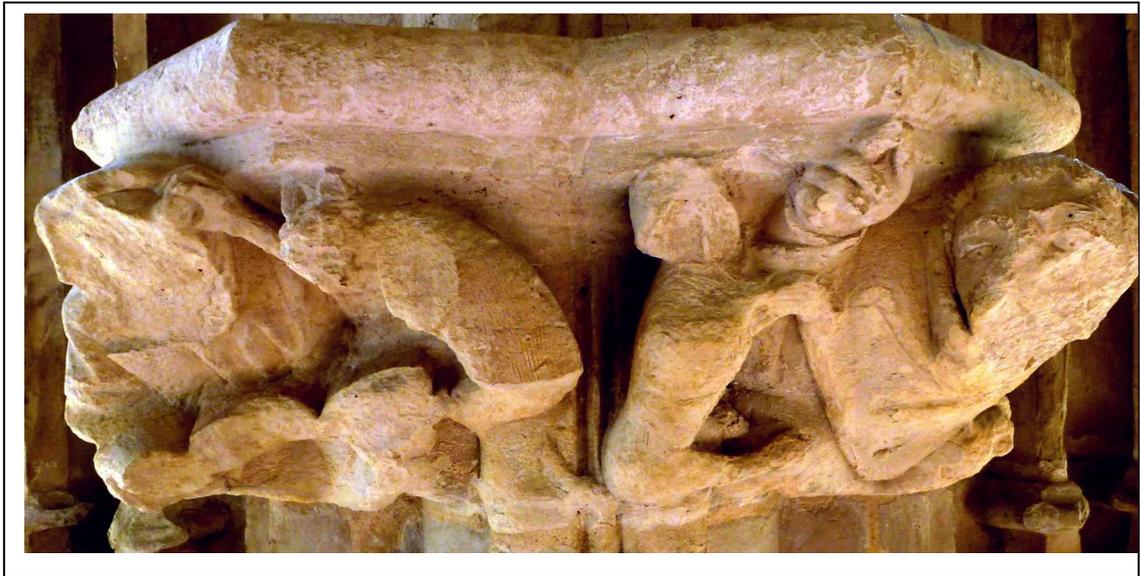
**Fig 6 a**



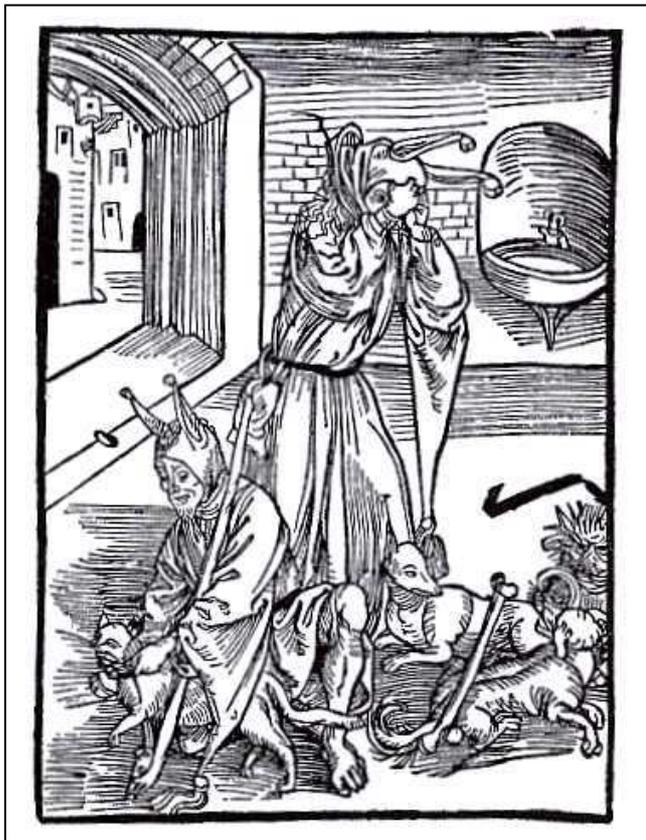
**Fig 6 b**



**Fig 7**



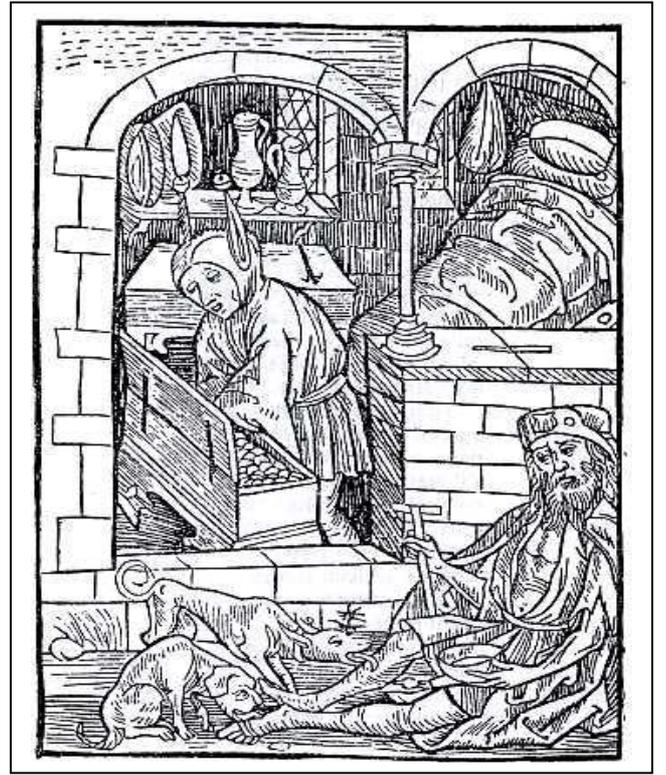
**Fig 8 a**



**Fig 8 b**



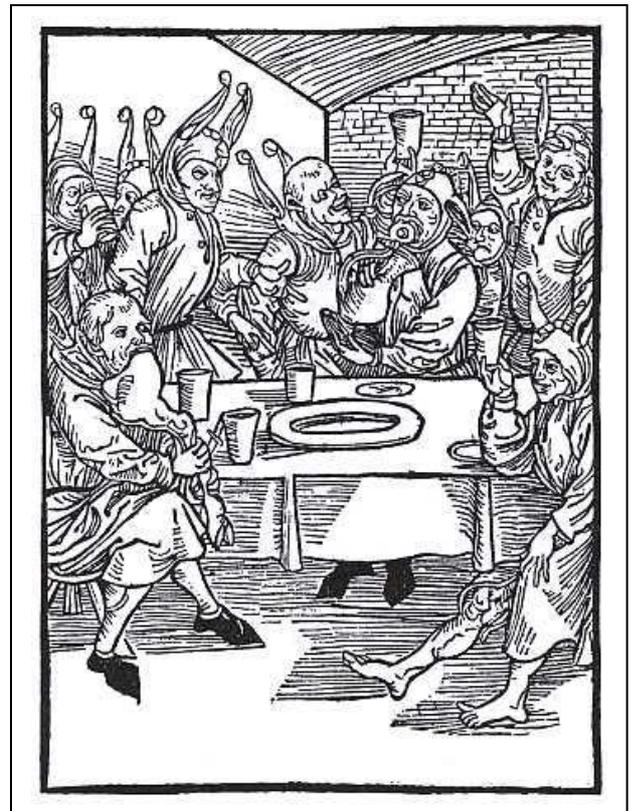
**Fig 9 a**



**Fig 9 b**



**Fig 10 a**



**Fig 10 b**



Fig 11 a



Fig 11 b

### **Des emprunts à Sébastien Brant et sans doute à Albrecht Dürer**

À la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance, la folie occupe une grande place dans la littérature. C'est une manifestation du diable, mais certains déments détiennent la connaissance et d'autres, fort compatissants, participent, selon le Strasbourgeois Sébastien Brant, à l'édification des chrétiens.

On doit de la compassion au malheureux fou : son état témoigne de la dureté de la vie, du malheur des hommes, de leurs faiblesses et de leurs vices. Il a sa place dans l'art, il a sa fête et il fréquente même les rois. On tente même de le traiter. Durant tout le XVI<sup>e</sup> siècle, les

peintres montrent que, depuis Galien, des barbiers thérapeutes extrayaient, du crâne du dément, la pierre de la folie : de la neuro-chirurgie avant la lettre<sup>85</sup>.

Les membres de l'atelier briviste de « Maître Domenge et Antoine Constant » se sont inspirés de la *Nef des fous* du Strasbourgeois pour éduquer les moines cisterciens. Cela se passe donc après 1494, date de l'édition princeps de cet ouvrage, voire après 1497, date des premières éditions en latin et en français.

A la demande de l'abbé Pierre de Gaing de Linars, les membres de cet atelier briviste ont certainement eu entre les mains un exemplaire de cet édifiant ouvrage. Ils ont tenu compte des courts poèmes et des gravures. Leurs sculptures du cloître de Cadouin s'inspirent sinon du dessin du moins du sujet des gravures du grand Albrecht Dürer, ou d'un autre illustrateur du livre, ainsi importées dans une abbaye du Bas Périgord.

Une quarantaine d'années seulement après la première bible de Gutenberg, achevée en 1455, le livre de Brant était devenu très vite un best-seller européen.

Autour de 1500, il fit des émules de deux façons. L'humaniste flamand Josse Bade empruntera à Brant pour écrire en 1497 une *Nef des folles*, destinée à redonner une bonne morale aux femmes : c'était une bataille navale entre la nef d'Ève et les cinq nefes des folles (à oreilles d'âne et chaperon à grelots), chaque nef représentant un des cinq sens pervertis. Heureusement, dès 1503, un Lyonnais, Symphorien Champier, médecin savant, humaniste prolifique et galant homme, restaurera l'image de la femme en écrivant – en 4 livres – une copieuse *Nef des femmes vertueuses*. Qu'on ne s'étonne pas : il était, par son épouse, le cousin du chevalier Bayard...

B. D.

---

<sup>85</sup> Un beau tableau de Pieter Huys (~1519-1581), traitant de ce sujet, se trouve au musée du Périgord, au titre de la MNR (Musées nationaux Récupération).

## Bibliographie

- Bohl T., 2013. « Un atelier pour trois cloîtres : Carennac, Cadouin et Cahors (fin du XV<sup>e</sup> siècle – début du XVI<sup>e</sup> siècle) », *Livraisons d'Histoire de l'Architecture*, 25, p. 42-53 et en ligne
- Delluc B. et G., 1980 : « Bêtes, démons et fous du cloître de Cadouin (Dordogne) », *Bull. de la Société historique et archéologique du Périgord*, 107, p. 17-43, ill.
- Delluc B. et G., 1998. « L'archéologie cistercienne de Cadouin », *Bull. de la Société historique et archéologique du Périgord*, 125, p. 383-416, ill.
- Delluc B. et G., 2000 a. « Cadouin et ses abbayes-filles (archéologie cistercienne) », *Bull. de la Société historique et archéologique du Périgord*, 127, p. 227-262, ill.
- Delluc B. et G., 2000 b: « Cadouin, abbaye cistercienne. Les témoins matériels », in : *Saint Bernard et la vie cistercienne, Actes du 4<sup>e</sup> colloque de Cadouin*, août 1998, p. 29-52, ill., plan.
- Gardelles J., 1982. « L'abbaye de Cadouin », *187<sup>e</sup> Congrès archéologique de France 1979*, p. 173-174.

## Légendes des figures

**fig. 1 a et b** - Sébastien Brant et Albrecht Durer.

**fig. 2** - *Des fous j'ouvre la danse, j'accumule des livres que je ne comprends pas.*

**fig. 3** - *La Nef des fous vers la Narragonie : Réjouissons nous tous.*

**fig. 4** - *La Nef des fous* de Jérôme Bosch. Un seul fou est assis en haut à droite avec sa marotte.

**fig. 5** - *La Nef des fous* sculptée de Cadouin (console du pilier N.-E.).

**fig. 6** - a - Un fou avec deux oiseaux et des personnages cachés dans des feuillages (Cadouin) ; b - Un fou jouant avec des oies (S. Brant).

**fig. 7** - a - Deux fous jouant du biniou et du tambourin (Cadouin) ; b - Fou jouant du biniou (S. Brant)

**fig. 8** - a - Deux fous jouant avec deux chats (Cadouin) ; b - Même sujet avec un chat et deux chiens (S. Brant)

**fig. 9** - a - L'avare compte ses deniers (Cadouin) ; b - Un avare compte ses deniers dans un coffre, un pauvre pèlerin git à ses pieds (S. Brant)

**fig. 10** - *À table on se conduit souvent incongrûment* : a - Cadouin ; b - S. Brant.

**fig. 11** - *On brasse des superstitions et on lit l'avenir dans les étoiles* : a - Cadouin ; b - S. Brant.

## LOUIS DELLUC. HOMME DE LETTRES, CINÉASTE ET MALADE

par Gilles Delluc avec la collaboration de Brigitte Delluc

*Louis Delluc (1890-1934), né à Cadouin en Périgord, monte tout jeune à Paris. Il est très vite happé par le journalisme. Il devient l'éveilleur du cinéma français, le chef de file de cette Avant-garde qui va marquer le cinéma des années vingt, jusqu'au parlant, et assurer le passage du cinématographe au cinéma. On l'a dit : « Sans lui nous ne saurions pas aimer le cinéma ».*

*Ses critiques de films et ses ouvrages de cinéma ont été édités, notamment par la Cinémathèque française. Ses films ont été rassemblés dans un DVD. Son œuvre littéraire (sauf certains de ses romans récemment réédités, des pièces de théâtre, des poèmes et d'innombrables articles), reste en grande partie méconnue.*

*Tout cela se déroule en une quinzaine d'années. Car, de son adolescence à sa mort, sa courte vie est marquée par une maladie alors aussi fréquente que terrifiante : la tuberculose. Il est mort à l'âge de 33 ans.*

*C'est son « observation clinique » que nous allons essayer de rédiger, en piochant dans sa biographie, ses œuvres et les nombreux témoignages de ses proches.*

Louis Delluc est, dès l'âge de 20 ans, un homme de lettres et un critique de spectacles, surtout pour la belle revue *Comœdia illustré*. Pendant sa jeunesse, il déteste le cinéma de l'époque : du théâtre filmé, des actualités bricolées, des gaudrioles et des séries feuilletonesques.

Une femme étrange va tout changer, en le traînant dans une salle de cinématographe des Grands Boulevards en 1916. Depuis trois ans, il connaît cette comédienne bruxelloise, Ève Francis, élève à Paris du Bergeracois Paul Mounet, muse et interprète de Paul Claudel. À la fin de la projection, il est conquis par le cinéma américain.

Il devient un des pionniers de la critique cinématographique<sup>86</sup>, invente le mot *cinéaste*, popularise les ciné-clubs et, en cinq ans, tourne sept films, dont deux comptent parmi les immortels chefs-d'œuvre du cinéma français : *Fièvre* (1921) et *La Femme de nulle part* (1922). Chacun de ses films déclenche des batailles d'Hernani, par leur décor naturel, l'expression impressionniste des sentiments des acteurs, sans gesticulations ni péripéties, avec souvent une corrélation entre le présent et le passé, le rêve et la réalité : « On sifflait, on braillait, on cassait des fauteuils. Nos acclamations couvraient les ricanements de la vile multitude. »<sup>87</sup>

### **Flash-back : un jeune homme malade**

À la fin de 1907 ou au début de 1908, à l'âge de 17 ans, entre ses deux bachots (comme on disait alors), Louis contracte une primo-infection tuberculeuse (**fig. 1**). Comme tout le monde à l'époque... Cette tuberculose primaire a dû s'accompagner de complications (altération de l'état général, ganglions, pleurésie ?), car il écrit un peu plus tard, depuis L'Isle-Adam en juillet 1908 : « L'air de la campagne me fait grand bien et va achever, je l'espère, ma convalescence. Maman se remet peu à peu des terribles fatigues contractées à me soigner. »<sup>88</sup>.

C'est sans doute pour cela qu'il renonce à préparer Normale sup. au lycée Henri IV, se fait happer par le journalisme et qu'il est réformé au conseil de révision, pour « faiblesse de

<sup>86</sup> On lui doit 5 livres sur le cinéma. Son œuvre critique a été réunie dans ses *Écrits cinématographiques*, publiés en 4 gros volumes (Delluc L., 1985, 1986, 1990 a et b), commentés par P. Lherminier et par la Cinémathèque française. Résumé biographique in : Lherminier, 2008 (essai doublé d'une anthologie) et 2012.

<sup>87</sup> H. Jeanson, 1971.

<sup>88</sup> Rossy-Delluc, 1991.

constitution ». Il se venge alors en composant un poème assez cocardier intitulé *Chanson de route d'un qui n'est pas parti*.

En fait, durant toute sa vie, il va traîner cette longue maladie, évoluant à bas bruit, avec une toux persistante et une fièvre « au long cours »<sup>89</sup>. En témoigne le fait que le mot *fièvre* revient souvent dans ses écrits, dans ses lettres et même dans le titre d'un de ses films.



Fig 1

### Intermède en Dordogne

En septembre 1914, les Allemands s'approchent de Paris. Pour se débarrasser des bouches inutiles, Gallieni favorise l'exode des Parisiens hors du « camp retranché » de la capitale. Le gouvernement s'est carapaté à Bordeaux. Le consul de Belgique donne l'argent nécessaire à Ève et à sa sœur pour gagner Périgueux (**fig. 2**). Louis leur conseille « l'*Hôtel du Commerce*, tenu par des amis »<sup>90</sup>, place du 4-Septembre (aujourd'hui place André-Maurois) tenu alors par Louis Didon (1866-1927), par ailleurs préhistorien. Il reçoit ces réfugiées « comme un père » pour cinq francs par jour, tout compris.

Louis les rejoint bientôt :

« Si Périgueux n'a pas la mer du Nord, il a une rivière charmante, des maisons séculaires, des ruines romaines, deux églises admirables et d'excellents hôtels où l'on mange trop et parfois même trop bien. Tous les jeunes gens partant vers le front furent remplacés par des officiers. Le service de place de Périgueux n'eut, en août 1914, pas moins de sept généraux, dont trois montaient encore à cheval. La garnison médicale n'était pas moins irréprochable »<sup>91</sup>.

---

<sup>89</sup> Delluc G., 2002

<sup>90</sup> Francis, 1949.

<sup>91</sup> Delluc L., 1919 a.

Ils séjournent à Périgueux, puis à Brantôme, jusqu'à la fin de l'été. Et sans doute à Cadouin, où Louis Delluc revient parfois, comme en témoignent quelques belles photographies familiales (fig. 3).

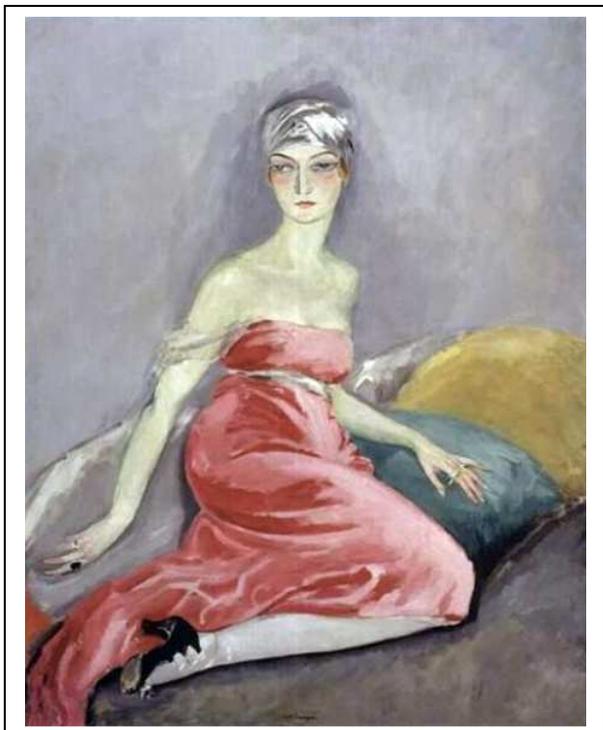


Fig 2 b

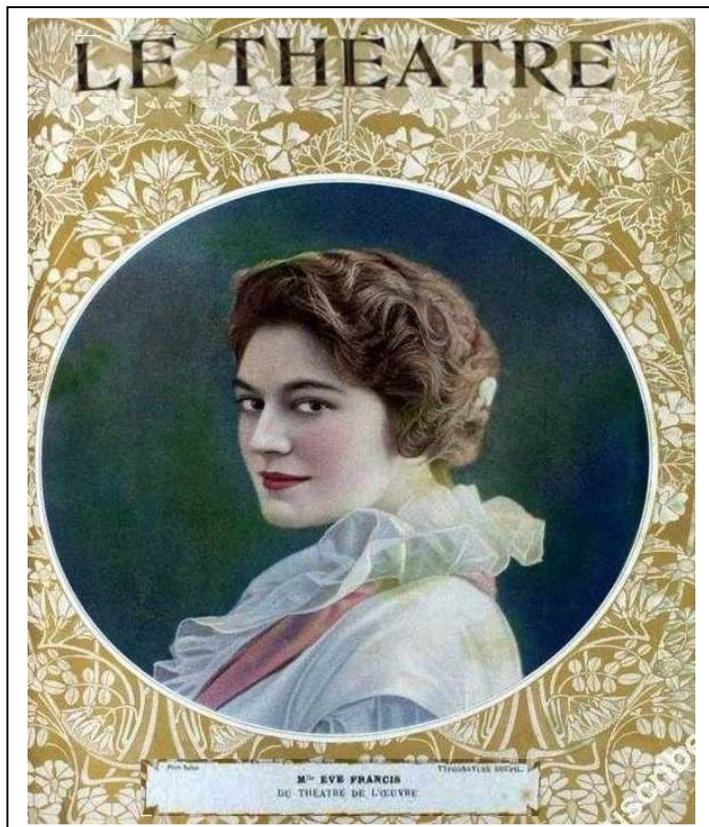


Fig 2 a



Fig 3

## La critique cinématographique

1917. Commence alors pour Louis Delluc, une nouvelle vie, vouée à la critique cinématographique, indépendante, compétente et intègre, souvent enthousiaste et volontiers polémique. Chacun s'accorde à voir en Louis Delluc sinon l'inventeur - du moins le plus fécond initiateur - de la critique de films.

Il a désormais compris ce que peut apporter le cinéma et il le démontre bientôt grâce à ses films : « C'est aux Américains que Louis Delluc doit d'avoir su renverser les portants et faire vivre ses personnages au lieu de les faire jouer. Qu'on se souvienne les premières chevauchées de Rio Jim, les *plein air* lumineux, les beaux films vivants de Charlie Chaplin »<sup>92</sup>. Le jeune homme ne songe sans doute pas encore à réaliser des films : son nouveau métier, c'est la critique de films. Une critique constructive, comme le reconnaît dans ses souvenirs la grande Germaine Dulac, amie des Delluc : « Les critiques, les études, les polémiques ont autant de valeur agissante que les réalisations. Je dirai même qu'elles en ont plus »<sup>93</sup>.

Louis Delluc veut établir un climat convenable. Une école française du cinématographe va alors naître et se développer, conquérir un public nouveau, intellectuel. Il succède au public forain des années 1897 à 1907 et au public bourgeois des années 1908 à 1917<sup>94</sup>.

### Soigner ses poumons à Chamonix

Hélas, la santé lui fait défaut. En ce temps de guerre, la Suisse est devenue inaccessible. Comme beaucoup de « poitrinaires » tuberculeux, L. Delluc est venu séjourner à Chamonix en janvier 1917<sup>95</sup>. Le Girondin Max Linder, lui aussi, est là pour les mêmes raisons. Louis Delluc le voit « mener son *bob*<sup>96</sup> avec de flamboyants costumes, se promener paisible et cravaté de bleu, regarder sans fièvre danser les permissionnaires américains. Les fantaisistes sont toujours un peu calmes "dans le civil" »<sup>97</sup>.

Louis est attiré par la réputation médicale de la station. Peut-être aussi est-il séduit par un des premiers reportages *Lumière* : on y voit les touristes descendre du *break* du *P.L.M.* et visiter la Mer de Glace, comme dans une pièce de Labiche. Que dit le jeune curiste ?

« Le soleil de Chamonix ressemble à ces gens aimables qu'on ne peut avoir qu'à déjeuner. Il arrive pour déjeuner et s'en va après. Tout le matin, il reste derrière le mont Blanc. Personne ne sait ce qu'il y perpète. Et il surgit d'un bond, mettant le feu à toute la vallée du premier coup. Le jour envahit la vallée. Le silence devient de la lumière. Une pureté magnifique sort de tout et s'épanouit en tout. Il y a de quoi être fou de jeunesse au spectacle des choses et surtout à l'impression de cet air léger plein de vie et de secrets ».

« Mais, ajoute-t-il, on est très paresseux à Chamonix, les après-midi de février où la neige molle, l'air tiède, le soleil prématuré font du ski de la veille un outil de je ne sais quelle préhistoire. Comme on passe beaucoup d'heures à dormir, beaucoup d'autres heures à déchiffrer les journaux illustrés, il faut user le reste de ce temps inutile. A table, on trouve le moyen d'utiliser quatre-vingts ou quatre-vingt-dix minutes par repas. La salle à manger du *Beau Site* est confortable au point d'être suisse. La cave n'a pas dit son dernier mot. Et si les gens qui viennent faire une cure d'air à la barbe du mont

---

<sup>92</sup> Daniel-Rops, 1925.

<sup>93</sup> Dulac, 1994.

<sup>94</sup> Leprohon, 1961.

<sup>95</sup> Curral-Couttet, 1998.

<sup>96</sup> *Bobsleigh* : traîneau de compétition.

<sup>97</sup> Delluc L., *Paris-Midi*, 1919.

Blanc n'avaient la désastreuse manie de boire de l'eau, de manger des nouilles et du veau desséché, la cuisinière se souviendrait que la bonne cuisine est une noble institution. »<sup>98</sup>.

La famille qui tient l'hôtel *Beau Site* a l'habitude des malades venus quêter ici une incertaine guérison<sup>99</sup>. Louis Delluc lui apparaît « malade, déprimé, morose, parlant peu, secoué par la fameuse petite toux ». Elle ne trompe personne, cette toux, chez ces personnes « souvent joufflues, avec cette petite touche de rouge aux pommettes, indice de la maladie ». Grâce à ce séjour et à une diététique tout à fait personnelle et inattendue - « vins, alcools, menus considérables, sauces habiles et dignes de ce ciel du ski » -, Louis se rétablit vite, du moins moralement, et recommence « à sourire, à plaisanter, à rire, à s'ouvrir enfin complètement, étoile filante que nous n'avons jamais oubliée ». Il est enthousiasmé par l'accueil de cette famille et le charme de ce pays : « C'est bien la première fois qu'il m'arrive de me sentir si bien ! »<sup>100</sup> (fig. 4).

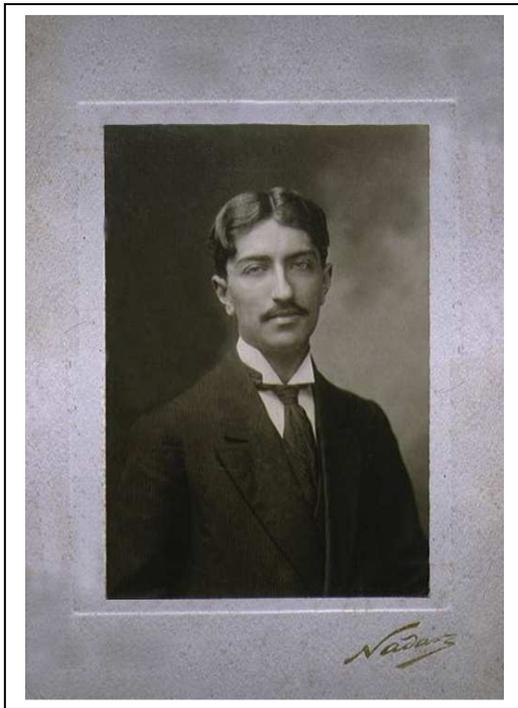


Fig 4

### **L'affaire du *Bonnet rouge* aggrave la situation**

Le cocardier Louis Delluc est devenu pacifiste. Il n'est pas le seul. Nombre d'hommes de lettres prennent conscience du caractère horrible de la guerre en cours.

Il va jusqu'à donner des textes à un journal de la rue du Croissant : *Le Bonnet rouge*. Cette feuille satirique, fondée en 1913, hebdomadaire puis quotidienne, est bientôt accusée, comme nombre d'autres publications et tracts, de compromettre gravement le moral et la discipline. Le jeune journaliste, soldat d'occasion, trempe dans une sinistre affaire judiciaire.

Résumons. En 1915, *Le Bonnet rouge* est devenu anarcho-pacifiste. Ses positions oscillent entre l'anti-militarisme révolutionnaire et le pacifisme à la Romain Rolland. Grâce à ses amitiés politiques, il reçoit des fonds secrets et, lorsqu'ils sont interrompus, il est stipendié

<sup>98</sup> Delluc L., 1921 a.

<sup>99</sup> Jean Vigo, en 1926, choisira d'aller séjourner à Font-Romeu, dans les Pyrénées, pour des raisons médicales analogues.

<sup>100</sup> Currel-Couttet, 1998. Aujourd'hui, la vallée de Chamonix est une des plus polluées de France.

par l'Allemagne. Le riche Émile-Joseph Duval, que Louis Delluc connaît depuis 1909, grâce à *La Revue française*, est gérant. Il écrit, sous le pseudonyme de *M. Badin*, des billets quotidiens en faveur d'une paix blanche.

Las ! Les fonds alimentant *Le Bonnet rouge* sont suspects. Ils proviennent notamment du magnat de la presse américaine William Randolph Hearst (1863-1951), germanophile notoire. Oui, Hearst, celui-là même qu'Orson Welles prendra pour modèle de son *Citizen Kane*. On accuse aussi Joseph Caillaux, député de la Sarthe et ancien président du Conseil, de subventionner le journal pour son pacifisme<sup>101</sup>. On arrête, au début d'août 1917, le journaliste anarchiste Miguel de Almeréyda<sup>102</sup>, fidèle cadre du *Bonnet rouge*, atteint d'une douloureuse maladie intestinale et devenu toxicomane.

Duval, Almeréyda et quelques collaborateurs sont emprisonnés et inculpés d'intelligence avec l'ennemi. D'autres sont réduits au chômage et au silence<sup>103</sup>.

Tout cela se termine très mal. En août 1917, quatre jours après son arrestation, au fond de sa cellule de Fresnes, Almeréyda se pend. Il a utilisé un de ses lacets de bottines, et l'a noué au barreau de son lit<sup>104</sup> (**fig. 5a et b**). On a tout d'abord conclu à une mort naturelle...<sup>105</sup> C'est le « roman du pendu dépendu », ricane *L'Homme libre* de Clemenceau. Le gouvernement est remplacé par celui de Paul Painlevé<sup>106</sup>, puis par celui de Clemenceau. Duval est fusillé.

Et Louis Delluc ? On lui conseille de s'éloigner. Il part transitoirement à Clermont-Ferrand.



Fig 5 a



Fig 5 b

<sup>101</sup> En 1914, Mme Caillaux révolvérissait le journaliste Gaston Calmette, auteur d'une campagne de presse contre son mari (son frère, Albert Calmette, était le co-inventeur de la vaccination anti-tuberculeuse ou BCG).

<sup>102</sup> C'est l'Andorran Eugène Bonaventure Vigo, le père de Jean Vigo. Sauf le respect, son nom est l'anagramme de *Ya la merde*..

<sup>103</sup> L'affaire du *Bonnet rouge* est la première des grandes affaires dites de trahison (Paul Bolo, dit *Bolo Pacha*, Mata Hari...). Comme pour Mata Hari, le réquisitoire contre les accusés du *Bonnet rouge* est prononcé par le lieutenant André Mornet. En 1945, sorti de sa retraite, il instrumentera contre Philippe Pétain et Pierre Laval, la Haute cour de justice étant présidée par le Périgordin P. Mongibeaux,

<sup>104</sup> Salès Gomès, 1957 ; Réouven, 1976.

<sup>105</sup> On découvre à l'autopsie une appendicite méconnue compliquée de péritonite. Comme Louis Delluc, il est enterré au cimetière parisien de Bagneux où son fils Jean le rejoindra.

<sup>106</sup> C'est le père du futur biologiste, cinéaste de la faune, ami de Jean Vigo.

## De la faiblesse de constitution à la guerre dans un bureau

C'est à Clermont que le rattrape l'armée. C'est sa septième commission de réforme. Enfin, ça y est ! Bon pour le service auxiliaire ! Peu de jours après son mariage avec Ève Francis au début de 1918, Louis Delluc est enfin recruté. Il a « l'avantage glorieux d'être mobilisé dans un sombre bureau ministériel des *Stocks et Réquisitions* à Paris, aux Invalides, où j'attends - qui me dira quoi ? ». <sup>107</sup> Durant l'été de 1918, le cinéaste H. Fescourt le décrit :

« Très mesuré de paroles et de gestes, svelte, fin, racé, il possédait un visage allongé, sarcastique, pensif. Des yeux bridés, observateurs, et des pommettes légèrement mongoles. Avec cela un nez long, busqué, mince, rappelant celui de François I<sup>er</sup>, et souligné par une petite moustache brune, taillée ras. » <sup>108</sup>.

Il est tout d'abord planton à la caserne des Invalides et « fait les courses du major », d'après Ève Francis <sup>109</sup>. Ève, grande actrice toujours très demandée, renonce à une tournée en Argentine et au Brésil, car Louis ne peut la suivre.

Il continue, vaille que vaille, ses activités. Ce « grand jeune homme dégingandé » porte un uniforme militaire « plus que fantaisiste » (fig. 6). C'est accoutré ainsi qu'Ève Francis l'entraîne, un beau dimanche, auprès de la cinéaste Germaine Dulac. La scène se passe au studio où, sous sa direction, elle tourne *Âmes de fous*, un *serial* insolite, dont elle a déjà été l'interprète au théâtre <sup>110</sup>. Elle voit ce *dandy* devenu soldat : « Le voilà en troufion mal fichu, *leggings* et culotte courte, vexé car il est assez vain de son élégance, mais son tailleur est impayé. »

Louis Delluc a commencé à écrire le scénario de *La Fête espagnole* durant l'été 1917. Il l'achève à la caserne des Invalides « dans le dos de [son] intendant au bureau militaire » et « sur le coin de sa table de planton ». Il le lit à Germaine Dulac, selon Ève Francis, au *Café de La Régence*, « dans l'accompagnement des coups sourds de la *Bertha*, devant un porto. Un an plus tard, [il réussit] à faire accepter ce scénario ». Enfin, après que d'autres l'aient refusé à Germaine Dulac <sup>111</sup>, le producteur Louis Nalpas, celui du *Film d'Art*, accepte le scénario. Il a pour ambition de réanimer le cinéma français. Tout va bien ? Non, un ennui : Louis Delluc, « point de mire de la corporation » <sup>112</sup>, retenu aux armées, ne pourra en assurer, lui-même, la réalisation.

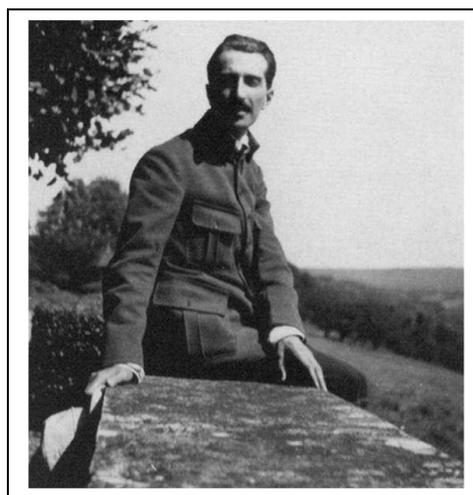


Fig 6

<sup>107</sup> Lettre à L. Aragon, mars 1918, in : Follet, 1998.

<sup>108</sup> Fescourt, 1959.

<sup>109</sup> Le terme de *major* désignait jusqu'en 1928 un médecin militaire, commandant ou capitaine.

<sup>110</sup> Leprohon, 1954.

<sup>111</sup> Mitry, 1973.

<sup>112</sup> Fescourt, 1959.

## À Aurillac, un bidasse malade devient infirmier

De retour à Paris, le « troufion mal fichu » Delluc a été vu en civil dans la rue, « repéré par un commandant malveillant », d'après Ève Francis<sup>113</sup>. On lui aurait aussi reproché de fréquenter « un peu trop, au gré de ses supérieurs, les cinéastes de la Section cinématographique de l'armée dont les bureaux sont voisins »<sup>114</sup>.

Par sanction disciplinaire, le jeune auxiliaire de deuxième classe est envoyé en juin 1918 au 139<sup>e</sup> régiment d'infanterie à Aurillac, froide ville du Cantal. Au début, Ève l'a accompagné dans son exil. Lisons-les :

« Mon rôle à l'époque exigeait principalement des courses brèves à la poste, à la gare et au café, en l'honneur du ministre de la Guerre qui m'avait *immobilisé* là-bas et aussi en l'honneur d'un major - dont je n'ai rien à dire. Le pays manque d'attractions. C'est un peu comme les mines de Sibérie. On y rencontre néanmoins des gens qui vivent, engraisent et attendent la mort, avec sérénité. Ils tâchèrent de m'inculquer leurs passions. Et j'usais beaucoup d'heures à côté d'apéritifs imbuables et de jeux de cartes antérieurs à Vercingétorix, dans plusieurs cafés sévères - dont je n'ai rien à dire »<sup>115</sup>.

Comme il le racontera, il garde des prisonniers autrichiens :

« Il se morfond au long du jour dans sa guérite, avec un beau fusil pas chargé (pour empêcher les évasions). D'ailleurs ses ouailles captives grattent de la mandoline, jouent aux échecs ou épluchent des pommes de terre le plus gaiement du monde. Et puis, il fait beau.

« Il s'amuse des surprises auvergnates devant les robes ultra-parisiennes de la dame-artiste »<sup>116</sup>.



Fig 7

Cet été-là, les soldats du 139<sup>e</sup> RI interviennent, avec les Américains, dans la réduction du célèbre « saillant de Saint-Mihiel » (Meuse), puis au Bois des Caures, près de Verdun. Pendant ce temps, à Aurillac, le 2<sup>e</sup> classe Delluc est, selon Ève Francis, chargé des pires corvées, jeté en prison pour fausse déclaration de maladie. En tous cas, très vite, il est

<sup>113</sup> Francis, 1949 et 1952 ; Francis *et al.*, 1964 ; Delluc L., 1918 c.

<sup>114</sup> Mitry, 1973. C'est là qu'a été incorporé le réformé Abel Gance.

<sup>115</sup> Delluc L., 1923 a.

<sup>116</sup> Son épouse... Delluc, 1918.

hospitalisé <sup>117</sup> (**fig. 7**). Ève se désespère : « Je suis seule à Paris. Mon mari est à l'hôpital d'Aurillac, malade et excédé du militarisme outrancier qu'un commandant, abominable baderne, lui impose ». Et lui ?

« Aussitôt malade, je suis à l'hôpital, un hôpital fait sur mesure »<sup>118</sup>. Un hôpital militaire alors misérable : « Tout ce qui est contagieux s'accumule dans ce piège diabolique. Rien de plus ingénieux ni de plus égalisant, car ceux qui avaient la scarlatine attrapent la gale, les phthisiques ont les oreillons et, comme il y a le choix, ce mélange de maux donne de curieux résultats »<sup>119</sup>.

De fait, il en sort avec une scarlatine grave et compliquée et « un état fiévreux dont il ne se débarrassera jamais ». Puis, peu après, il est affecté, comme « infirmier », dans ce même hôpital militaire :

« J'eus la vision de ce métier bizarre qui consisterait à planter deux fois par jour le thermomètre dans deux ou trois douzaines de derrières. Il y a de si tristes derrières. Il y a de pauvres types écabouillés, déchiquetés, désossés par de monstrueuses blessures, avec des températures folles et des cris infernaux qui durent toute la nuit. On met dans la même salle les poings foulés, les panaris, les ongles incarnés. À quoi s'ajoutent l'odeur, l'écœurante odeur de la teinture d'iode, du chloroforme, de l'éther, des pommades visqueuses et surtout le relent de crasse de tous ces pauvres gens. J'aime mieux balayer la cour »<sup>120</sup>.

Il écrit bientôt un ouvrage féroce, la *Danse du scalp*, sur les hôpitaux militaires de l'arrière. Ce livre est dédié à Mahée (Ève Francis) avec la mention : « Toi seule pourras dire si c'est un cri de haine ou bien un cri d'amour ». Mais sa vie redevient normale à présent, pleine d'espoir, de projets, de joies dans le travail et les réalisations souhaitées.

### ***La Danse du scalp chez les médecins militaires***

*La Danse du Scalp* (initialement *L'Ecorché*)<sup>121</sup> est un « gros méchant bouquin sur le service de santé. J'ai presque envie d'en faire un second »<sup>122</sup> (**fig. 8**). Daté de juin-juillet 1918, écrit au vitriol, d'une amère cruauté, il n'est pas à la gloire de la médecine militaire, médecins et personnel subalterne compris : « J'ai été plusieurs semaines avec des majors de province », écrit-il à Aragon le 21 janvier 1919<sup>123</sup>, alors que s'ouvre, au *Trianon-Palace* de Versailles, la conférence de la Paix. Bref, il s'attaque à la médecine militaire comme l'avait fait, en 1897, Alfred Jarry dans *Les jours et les nuits, roman d'un déserteur*, paru au *Mercure de France*<sup>124</sup>.

Cette *Danse du Scalp* est - très curieusement - écrite dans le style haletant et télégraphique qui sera celui de Louis-Ferdinand Destouches, *alias* Céline, médecin et ci-devant cuirassier, à partir de *Mort à crédit* (1936). Bout à bout, des phrases sans verbe, pas de majuscules, peu d'articles, des points de suspension et d'exclamation... Un exemple ? Voici la description d'une prise d'armes :

---

<sup>117</sup> Dès septembre 1914, on avait improvisé six hôpitaux militaires dans le Cantal : quatre à Aurillac, un à Saint-Flour et un à Vic-sur-Cère (AD du Cantal, cote ADC : X 18). On peut estimer à près de 5 000 le nombre de blessés français accueillis dans le département, et plus de 500 Allemands ou Autrichiens.

<sup>118</sup> Lettre à Aragon du 21 juillet 1918, *in* : Follet, 1998.

<sup>119</sup> Delluc L., 1919 a.

<sup>120</sup> Delluc L., 1919 a.

<sup>121</sup> Delluc L., 1919 a.

<sup>122</sup> Lettre à Aragon, 21 juillet 1918, *in* : Follet, 1998.

<sup>123</sup> Lettre à Aragon, 21 janvier 1919, *in* : Follet, 1998.

<sup>124</sup> Un peu avant, en 1870, Koch, l'inventeur du bacille tuberculeux, s'engagea comme médecin militaire. Pasteur s'indigna et retourna à l'université de Bonn son diplôme de docteur *Honoris causa*. Ce fut le début d'un duel entre les deux savants.

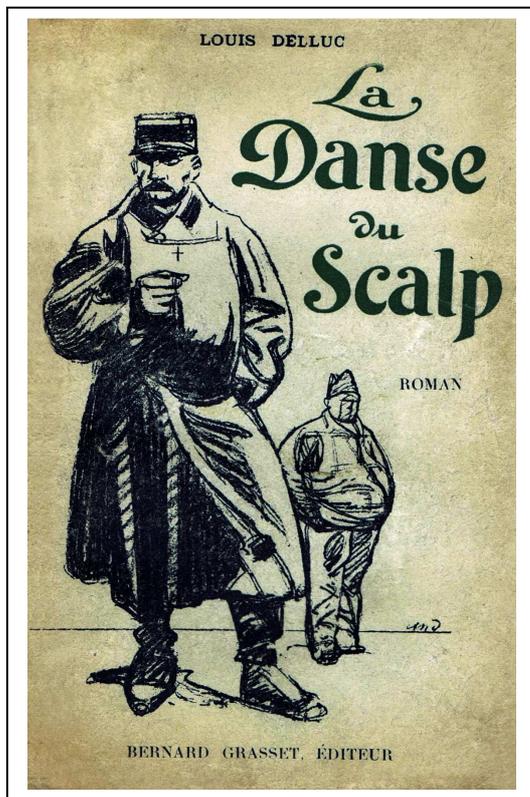


Fig 8

« J'ai vu, moi qui vous parle... mais ça n'est pas mon rêve... Donc, c'est compris ? toute la gradaille, bien rangée... tout ce qu'il y a de calme... de silencieux... des adjudants silencieux, mes cocos... et tous et tous... des vieux généraux chargés d'étoiles... moustaches blanches... des gueules de l'autre guerre... des gringalets de galopins de commandants qu'étaient à peine sous-lieutenants en quatorze... alignés comme des bleus... timides, propres... regardant droit devant eux... ah ! ils se tenaient moins bien sous les marmites... n'importe, c'était joli... et riche... toutes ces manches galonnées... ces képis extraordinaires... et alors toute leur bijouterie... les croix... les médailles... les palmes... du bronze... de l'argent... de l'émail... du ruban... des brillants... de l'or... ah quoi ! toute la batterie de cuisine qu'on ne voyait qu'aux ambassadeurs le 14 juillet... et cette fois chacun avait la sienne... je peux vous le dire, puisque j'y étais... c'était riche, c'était foutrement riche... j'en avais plein la vue... Et que je vous dise pourquoi j'étais là... sans galons... Ah ! Pas le moindre... pas tant seulement un signe de caporal... rien, quoi... deuxième classe... vive la deuxième classe, vive la classe... »

Sans doute lui reproche-t-on d'avoir été mêlé à l'affaire du *Bonnet rouge*. Cela vaut à Louis Delluc de moisir à Aurillac, brimé, malheureux et fiévreux, jusqu'en août 1918. Il est passagèrement de retour à Paris en septembre 1918, en congé de convalescence, puis doit retourner, en octobre, à Aurillac « où l'on m'a réexpédié... Excusez mon air abruti mais... ». Il va regagner définitivement Paris huit jours plus tard, « car la guerre à Aurillac, le jusqu'aboutisme d'Aurillac, etc. Attendons des temps plus dignes »<sup>125</sup>.

Le revoici à Paris. « Il arrive enfin de son Auvergne préhistorique », comme dit Ève Francis. À partir de décembre, la correspondance de Louis avec Aragon est postée près de l'appartement de la rue de Ponthieu, où il habite avec Ève. Toujours sous l'uniforme, il a réintégré son bureau du service des *Stocks et Réquisitions* au ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégrammes, au 5 de l'avenue Daniel-Lesueur. Il prépare le numéro de Noël du journal *Le Film*<sup>126</sup>. Il publie *Cinéma et Cie, confidence d'un spectateur*. Le lecteur y trouvera une notation indirecte sur la maladie de Delluc : c'est l'admiration - et peut-être

<sup>125</sup> Lettre à Aragon, 30 octobre 1918, in : Follet, 1998.

<sup>126</sup> Fondé avec son ami Henri Diamant-Berger, réalisateur et producteur. La fille de Diamant-Berger épousera le Dr Jean Lassner, grand anesthésiologiste et spécialiste de la douleur à Cochin, futur propriétaire du château du Paluel (Dordogne).

l'envie - avec laquelle il parle souvent de la merveilleuse santé, éclatante, de Pearl White et de Douglas Fairbanks, entre autres acteurs, et de leur goût pour le sport<sup>127</sup>.

### L'ami Aragon, médecin auxiliaire. Du Chemin des Dames à Javerlhac

L'ami Louis Aragon, étudiant en Médecine, a été affecté à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce : il y rencontre André Breton et ils se découvrent des goûts communs avec Philippe Soupault et Paul Éluard<sup>128</sup>. Puis il part au front le 26 juin 1918, comme médecin auxiliaire<sup>129</sup> dans un régiment d'infanterie (355<sup>e</sup> RI). Louis lui écrit à un secteur postal ne permettant pas de localiser sa nouvelle affectation. Il le taquine : « Plaignez-vous donc ! Vous allez revenir couvert de médailles, de galons, de citations - et de bonne humeur. Je suis jaloux »<sup>130</sup>. Effectivement, le 6 août 1918, Aragon, soignant les blessés, déclaré mort, sous une pluie d'obus, à Couvrelles (Aisne), puis effectivement décoré de la Croix de guerre, a laissé ces vers inoubliables sur une victoire remportée en septembre 1918 par les fusiliers-marins : « Créneaux de la mémoire ici nous accoudâmes / Nos désirs de vingt ans au ciel en porte à faux. / Ce n'était pas l'amour mais le Chemin des Dames. / Voyageur souviens-toi du Moulin de Laffaux »<sup>131</sup>. Aragon et Léon Moussinac seront les grands et fidèles amis de Louis Delluc, bien qu'il ne partage pas leurs idées politiques<sup>132</sup> (**fig. 9a et b**).



Fig 9 a



Fig 9 b

<sup>127</sup> Delluc L., 1919 b.

<sup>128</sup> Ce poète, de son vrai nom Eugène Grindel (1895-1952), passera la fin de sa vie à Beynac en Dordogne, près de sa compagne, elle-même d'origine sarladaise (Penaud, 2000). Il a observé qu'avec ses amis, « nous étions ordinairement d'accord à peu près sur toutes choses. Mais jamais sur le cinéma. Il n'y avait jamais d'aussi interminables, irréductibles discussions qu'à propos des films que nous venions de voir » (Clair, 1951).

<sup>129</sup> Ancien grade, équivalent à celui d'adjudant, alors attribué aux étudiants en médecine. Ils portaient un galon d'argent sur fond rouge.

<sup>130</sup> Lettre de L.D. à L.A. du 21 juillet 1918, in : Follet, 1998.

<sup>131</sup> À l'ouest du Chemin des Dames. Couvrelles est à 20 km au S.E. En mai-juin-juillet 1918, au cours de la 3<sup>e</sup> bataille de l'Aisne, contre le Chemin des Dames, lors de la 3<sup>e</sup> offensive de Ludendorff, fut tué le Nontronnais Louis Jaurès.

<sup>132</sup> Moussinac, 1945, 1946, 1952 (voir aussi *ibid.* : Aragon, Francis, L'Herbier, Modot, Toulout), 1964, 1965 et Moussinac *et al.*, 1949.

En juillet 1940, le (toujours) médecin auxiliaire Aragon termine sa seconde campagne, en Dordogne, sur les bords du Bandiat, à Javerlhac : « Nous tombions des Flandres du ciel cul par-dessus tête [...]. Il faisait une putain de chaleur et j'ai entendu le général de Gaulle, très mal, je n'y comprenais rien, qu'est-ce qu'il chante ? »<sup>133</sup> Quelques années plus tard, en 1946, il s'exprimera bellement devant un congrès de médecins à Paris, en des termes plus policés que ceux de *la Danse du Scalp*:

« En 1917 j'étais, il faut le dire, devenu médecin auxiliaire dans l'armée française. Et, comme vous le savez, on appelle médecins auxiliaires dans l'armée française des gens qui ne sont pas du tout médecins. Mais c'est un beau grade, je n'en médierai pas... »

« C'est la coutume de médire des médecins militaires. C'est une coutume sottise. Ils jouent tout aussi bien au bridge que les autres médecins, et ma foi, en campagne, ils font ce qui se peut, qui n'est pas grand-chose quand on n'est pas médecin militaire [...]. Mais je dois aussi à la médecine militaire ce que vous me permettez d'appeler une fière chandelle. Si le fait un peu baroque pour quelqu'un comme moi de m'être trouvé médecin auxiliaire ne m'avait pas fait en 1939, dans l'armée du Général Gamelin, un sort un peu hors-série, il est infiniment probable que je n'aurais pas aujourd'hui le sadique plaisir de parler médecine à des médecins... »<sup>134</sup>

Le fils de Miguel Vigo, l'Almeryda du *Bonnet rouge*, Jean Vigo<sup>135</sup>, miné comme Louis Delluc, dès son adolescence, par une maladie chronique (un rhumatisme articulaire aigu compliqué d'atteinte cardiaque), meurt d'une lente septicémie contractée pendant le tournage de son dernier film, *L'Atalante*, durant l'hiver 1933-1934, dans le froid, la pluie, la neige et le gel. Lui non plus ne pourra assister à la présentation officielle du film et laissera de nombreux projets<sup>136</sup>. Il est mort encore plus jeune que Louis Delluc... Et Jean-Charles Tacchella, Prix Louis-Delluc pour *Cousin, cousine* (1975), a écrit : « Il y a deux hommes que les créateurs de films ne doivent jamais oublier : Louis Delluc et Jean Vigo [...]. Le rôle qu'ils ont joué dans l'approche et la compréhension de l'art cinématographique est immense »<sup>137</sup>.

### Vite ! Tourner sept films en cinq ans

Le 11 juin 1919, Louis Delluc est enfin démobilisé à Paris<sup>138</sup>. Il rejoint aussitôt en juillet-août Germaine Dulac et Ève. Le défiant Louis Delluc a toute confiance en Germaine Dulac. Il lui confie l'exécution de son premier scénario. Cette *Fête espagnole* est tournée sur les hauts de Nice, à la villa Liserb (**fig. 10**). Le premier rôle de ce drame est bien sûr Ève Francis, comme dans tous les films de son époux<sup>139</sup>.



Fig 10

<sup>133</sup> Aragon, 1967.

<sup>134</sup> Journées médicales de Broussais, 1946, en ligne. Cette allocution rappelle un peu le ton, sinon la syntaxe, de *la Danse du Scalp*.

<sup>135</sup> Père et fils avaient assisté à l'assassinat de Clemenceau au *Café du Croissant*.

<sup>136</sup> Lherminier, 1984.

<sup>137</sup> Préface *in* : Delluc G., 2002.

<sup>138</sup> Bibliothèque du Film.

<sup>139</sup> Ève Francis a laissé deux volumes de souvenirs, dont un consacré aux *Temps héroïques* du cinéma (Francis, 1949).

Durant l'année 1919, il publie trois livres, fait jouer une pièce, suit le tournage de *La Fête espagnole* et prépare des scénarios originaux, « apportant au cinéma un tempérament d'auteur »<sup>140</sup>.

*La Fête* est en partie tournée au Pays basque<sup>141</sup>. Louis adore ce pays et songe, entre autres lieux, à son Périgord. À propos de sa lumière naturelle, il écrit :

« Des paysages et l'éclairage de la Riviera française sont excellents - pour des artistes excellents. Ce pays où tout est relief n'apparaît le plus souvent, sur nos écrans, que sous l'aspect le plus plat. Le soleil ronge les arbres et déchiquette les plus compactes verdure. Notre meilleure lumière est celle de l'Île-de-France. Le climat est incertain ? Eh bien, il y a une Île-de-France, entre les Pyrénées et la mer. C'est le Pays basque. La lumière y est beaucoup plus fine que le bleu méditerranéen. Le paysage affecte les formes les plus pures. Il a cette douceur que notre race aima jadis en Touraine, en Lorraine, en Périgord, et qui, là, s'est cristallisée dans un équilibre unanime des choses et des gens ».

Ce texte est repris d'un article du journal quotidien très parisien *Paris-Midi*<sup>142</sup>, où il évoque aussi « les mœurs harmonieuses - dit-on - des "indigènes". Et bien sûr, le Pays basque a acquis une certaine réputation pour le traitement « climatique » de la tuberculose depuis que son médecin y a adressé Edmond Rostand (un de premiers patients qui en a bénéficié), qui a guéri<sup>143</sup>. Les maisons de cure s'y sont développées, alors que rien n'est venu prouver, depuis, l'efficacité particulière de ces séjours là-bas...

En 1920 (il a trente ans), Louis Delluc tourne donc trois films (*La Fête espagnole* avec Germaine Dulac, puis *Fumée noire* et *Le Silence*), fait jouer une autre pièce, publie *Photogénie* et lance *Le Journal du Ciné-Club*. En 1921, il réalise *Fièvre* (chez Gaumont, grâce à l'amitié de Léon Poirier et non sans démêlés avec la censure)<sup>144</sup> et *Le Tonnerre*, commence à tourner *La Femme de nulle part* (1922) (**fig. 11a et b**). Il lance bientôt *Cinéa*, publie *La Jungle du cinéma* et *Charlot*. Un peu plus tard, chant du cygne, ce sera *L'Inondation*.

---

<sup>140</sup> Leprohon, 1954. Un manuscrit de Louis Delluc, intitulé *1919 : L'Année cinématographique*, est demeuré inédit (Tariol, 1965).

<sup>141</sup> L. Delluc reviendra y tourner *le Chemin d'Ernoa* (1921), à Ascaïn surtout et un peu en Navarre (Bera de Bidasoa).

<sup>142</sup> Delluc L., *Paris-Midi*, 1918.

<sup>143</sup> C'est le Pr J. Grancher, médecin des hôpitaux de Paris, qui lui conseilla d'aller soigner sa pleurésie à Camboles-Bains. À Camboles-Bains, on traitait alors la tuberculose par diverses cures (air, repos, soleil), le thermalisme, diverses drogues inefficaces ici (dont le calcium), mais aussi, parfois, le pneumothorax artificiel (pour mettre un poumon au repos), voire la chirurgie (en cas de caverne). La toux se traite par la codéine voire l'héroïne et, si le malade mange correctement, « il ne faut pas toucher à la fièvre [...]. On ne doit pas imposer une cure trop sévère à un tuberculeux ancien, largement ulcéré, lentement évolutif et dont le thermomètre dépasse à peine 38° » (Dr C. Colbert, de Cambo, 1923, p. 207-212). C'est le cas de L. Delluc.

<sup>144</sup> Le film, portant initialement « la vile étiquette » de *La Boue* (Delluc, 1923 b), a d'abord été refusé par la section permanente de la Commission supérieure d'examen des films cinématographiques.



Fig 11 a



Fig 11 b

Pour bien prendre conscience du rôle de Louis Delluc - pas facile aujourd'hui - laissons parler le journaliste Pierre Scize <sup>145</sup> :

« Soudain, une nouveauté : un critique de cinéma se manifeste dans *Paris-Midi*. Il s'appelle Louis Delluc. Il semble indépendant de tout, sauf de ses partis pris, et ceux-ci sont les plus louables du monde. Il adore le cinéma. Il le vénère à l'égal des plus hautes créations de l'esprit. Presque trop. Il suffoque son lecteur en usant de hautes références, en dérangeant, à propos des images mobiles, les ombres de Shakespeare, de Cervantès, de Goya, de Rembrandt. Un peu d'exagération honore de telles entreprises. Il fallait réveiller des gens qui dormaient bien, crier fort, faire du bruit. Louis Delluc était du Midi et, tout en affectant un flegme anglo-saxon, n'avait pas oublié la musique de son pays, ses airs de galoubet qui rivalisent avec le crin-crin des cigales »<sup>146</sup>.

<sup>145</sup> De son vrai nom Joseph Piot, il débute comme critique de spectacles en 1920 à *Bonsoir*, après avoir perdu un bras durant la guerre. Il résume sa trajectoire militaire par une litote : « La guerre de 1914 et quelques incidents qui n'ont qu'un intérêt personnel » (Scize, 1949).

<sup>146</sup> À vrai dire, la Dordogne n'est pas vraiment le Midi, même vue de Paris. Le galoubet n'y est guère connu et les cigales n'y strident que quelques jours par an, au plus fort de l'été.

## Fièvre et la fièvre

Louis Delluc vit à 100 à l'heure, sans se préoccuper de sa santé. En avril-mai 1921, durant les huit jours de tournage de *Fièvre*, il va jusqu'à dire : « La fièvre vient et puis s'en va. On ne peut en faire un métier. Amen ». À sa place, son héros des *Secrets du confessionnal* déclare : « J'ai une grande blessure qui ne se fermera pas. J'ai la fièvre. Rien ne peut me guérir »<sup>147</sup>. Il est plus ou moins conscient de la gravité de sa maladie : il sent qu'il faut faire vite : « Un élan irrésistible emportait son sang de Gascon. Quel pouls ! Une telle fièvre dévore l'homme. Comment voulez-vous qu'un tel cœur ne s'use pas vite »<sup>148</sup>. Est-ce - en partie - en pensant à sa triste vie de malade chronique qu'il dira : « Chacun a en soi une histoire qu'il croit morte... » ? Ou bien encore : « Les malades qu'on ne guérit pas n'ont plus qu'à chérir leur mal »<sup>149</sup>. Louis va même dédicacer un de ses livres à son ami Léon Moussinac, en terminant par : « Ce jour, 37°2 ».

Il vit, depuis mai 1921, l'aventure de sa revue *Cinéa* (fig. 12). Tout a commencé avec le lancement du *Journal du Ciné-Club*, prologue de cette nouvelle aventure. L'important pour Louis Delluc, en 1920, c'est la fondation de ce périodique, dit aussi bientôt *Ciné-Club*. Enfin ! Ce sera son propre journal. Ce magazine hebdomadaire de seize pages, dit « cinégraphique », voit son premier numéro sortir le 14 janvier 1920. Que veut Louis Delluc ? Par ce journal, créer un mouvement. *Le Journal du Ciné-Club* doit développer chez ses lecteurs le sens du cinéma. Il fait connaître les films américains, scandinaves et allemands.

Désormais André Maurois pourra dire que « les amateurs de cinéma y forment encore une de ces confréries agréables et fermées qui sont à la naissance de tout mouvement nouveau et dans lesquels les plaisirs du mystère et de la camaraderie s'ajoutent à ceux de l'émotion artistique, [comme aux] débuts de la musique wagnérienne ou de la peinture impressionniste, avec ce caractère particulier toutefois que, pour la première fois depuis les cathédrales et les chansons de geste, nous nous trouvons en présence d'un art vraiment populaire ».



Fig 12

<sup>147</sup> Delluc L., 1922.

<sup>148</sup> Arroy, 1927.

<sup>149</sup> Delluc L., 1921 b.

## Sous une pluie glaciale pour *L'Inondation*

L'histoire naturelle de la maladie de Louis Delluc, jusqu'ici tout à fait classique, va se précipiter, exploser. Ève a voulu qu'ils se séparent durant l'été 1922. On ne sait pourquoi... Notre cinéaste (c'est lui qui crée ce mot) abandonné par sa femme est contraint de revenir habiter chez ses parents, rue de Beaune, près de l'Institut. Louis ira même jusqu'à rechercher un soutien moral auprès d'une célèbre voyante chiromancienne, Mme Fraya...<sup>150</sup>

Il est à la côte. « Les soucis d'argent qui l'assaillent, en minant sa santé, ne furent pas étrangers à sa fin déplorable et prématurée », s'attriste le cinéaste Henri Fescourt<sup>151</sup>. Il continue à travailler, à écrire : « Il travailla énormément, surtout dans les heures les plus désespérées, il cacha son martyre sous les paradoxes et l'ironie. Il demeura un aristocrate, là où tout autre que lui eut ruiné son idéal et avili son talent ».<sup>152</sup>

Le jour, du moins. Sa force de caractère et sa capacité d'auto-ironie l'aident à surnager. Mais la nuit, désormais, il va, comme le rapporte Louis Aragon et comme il l'avoue lui-même, fréquenter les bars et siroter cocktails et *pale ales*<sup>153</sup> : « Il me disait tout d'un coup, me tutoyant pour l'occasion : "Prête-moi dix louis..."Ça nous faisait bien rire tous les deux [...]. Il avait de longues jambes, assis sur le tabouret, un air d'élégance triste, ou c'était le costume déjà un peu usé ? Ce teint pâle des nuits longues comme les pailles brisées... »<sup>154</sup>

(fig. 13). Abel Gance se souvient aussi : « Il promenait sa tristesse comme le bouleau argenté promène son front sur le ruisseau, et, dans ses bras, il semblait toujours tenir une princesse morte. »<sup>155</sup> Delluc consacra même un livre pour décrire les meilleurs bars de Paris : *L'Homme des bars*<sup>156</sup>.

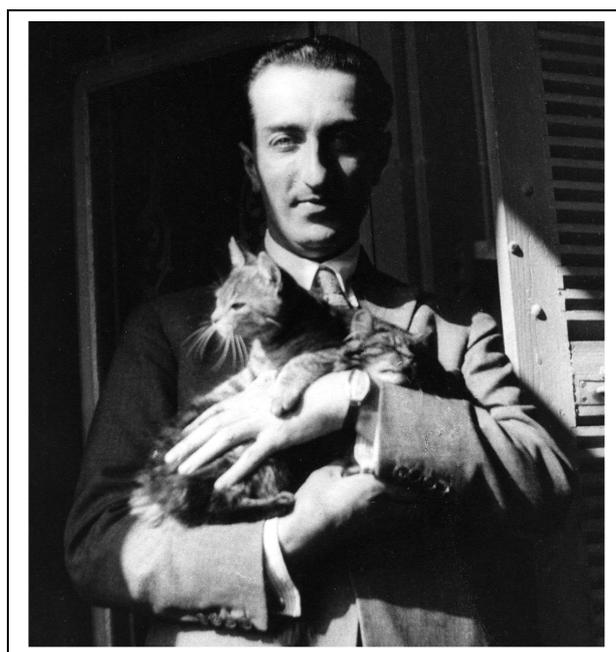
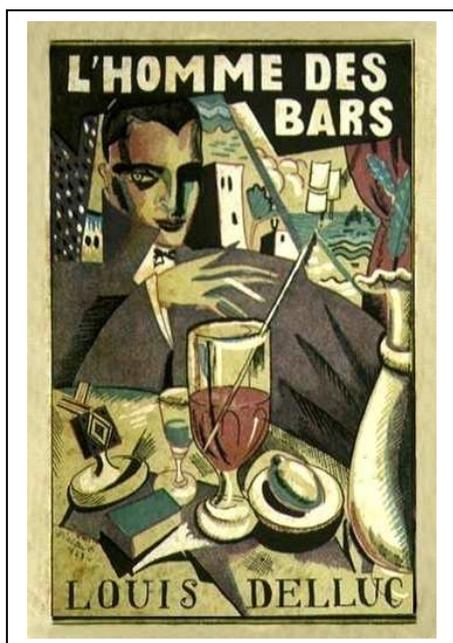


Fig 13 Fig 14

<sup>150</sup> Tariol, 1965.

<sup>151</sup> Fescourt, 1959.

<sup>152</sup> Arroy, 1927.

<sup>153</sup> Delluc L., 1923 a.

<sup>154</sup> Aragon, 1967.

<sup>155</sup> Gance, 1924.

<sup>156</sup> Delluc L., 1923. Une édition récente (1991) est préfacée par Philippe Léotard. Ce connaisseur y rassure Delluc : « Pas question, après vous, d'abandonner les zincs de comptoirs, où, juchées sur d'interminables tabourets, des hétaires aux belles joues accueillantes cajolent les officiers britanniques, les soldats américains, les hommes de France... »

Durant l'été 1923, enfin un intermède amical : son voyage de quelques jours en Suisse avec un ami dévoué, Oscar Cornaz<sup>157</sup> (fig. 14). Mais celui-ci confie tout simplement : « La fièvre le minait déjà ». Sans doute, de surcroît, existe-t-il, au long cours, comme on dit, une fatigue et un amaigrissement que la vie trépidante et l'exaltation du jeune critique cinéaste lui permettent de surmonter et d'oublier.

Comme le montrent les photographies, il a sans doute toujours été fumeur. Cela n'arrange rien. C'est alors que survient le tournage de *L'Inondation*, un drame villageois lors d'une crue du Rhône. Avec Ève Francis dans le premier rôle, malgré leur séparation. Des pluies continuelles, le froid, l'hiver. Il est déjà miné par la maladie. Ève Francis dira plus tard, télescopant les signes prémonitoires : « Il mourait deux mois après avoir ressenti les premiers symptômes de son mal. Nous avons échangé d'affectueux messages durant sa maladie qui ne nous paraissait pas d'une atteinte aussi grave. [C'est dans] le Vaucluse inondé et glacial que Delluc a contracté une phtisie galopante ». Marcel L'Herbier en témoignera lui aussi : « La santé de mon ami se dégradait de jour en jour et l'humidité du lieu attaquait secrètement ses bronches malades »<sup>158</sup>. L'acteur Jaque Catelain se rend compte que Louis est malade durant le tournage : « En dépit de la maladie qui le mine, dit-il, le créateur de *Fièvre* et de *La Femme de nulle part* conduit son film au succès »<sup>159</sup>.

Louis tourne en extérieur et les photos le montrent toujours coiffé d'un feutre et enveloppé dans un grand manteau noir (fig. 15).



Fig 15

### Retour au Pays basque : « Le knock out ou... ? »

Début 1924, exténué par le tournage de *L'Inondation*, il revient à Paris puis saute dans le rapide d'Irun, à la gare d'Orsay. Il se retrouve « dans la fraîcheur pudique du matin basque ». Il part se reposer dans cette province, havre des poitrinaires, dont il aime tant la belle lumière, au *Grand Hôtel* d'Hendaye. L'air... Il en attend beaucoup, « C'est la grande tasse d'air iodé, comme une gifle. Ce sera le *knock out* ou... ? », écrit-il à un intime. Il notait déjà dans son roman, *les Secrets du confessionnal* (1922) : « J'ai une grande blessure qui ne se fermera pas. J'ai la fièvre. Et la folie va se jeter sur moi. Rien ne peut me guérir ». Il rentrera à Paris plus malade qu'il n'est parti.

<sup>157</sup> Cornaz, 1929.

<sup>158</sup> L'Herbier, 1979.

<sup>159</sup> Catelain, 1950.

Séparée de Louis, Ève ne se rend pas bien compte de son état. Oscar Cornaz, lui, a tout compris et organise entre eux deux une dernière entrevue au début de mars 1924. Cette aggravation d'une maladie chronique va se faire sur un mode aigu : un envahissement de l'organisme par le bacille de la tuberculose (fig. 16). Cette « acutisation » se traduit par la toux incessante, une fièvre extrême, des sueurs nocturnes, un amaigrissement impressionnant et un profond épuisement, confinant le malade au lit et le tuant en quelques semaines. Cette « phtisie galopante » est une septicémie tuberculeuse, alors toujours fatale<sup>160</sup>. On la nomme aujourd'hui tuberculose miliaire ou encore granulie, et elle est devenue très rare, du moins dans notre pays<sup>161</sup>.

C'est peu de jours avant l'alitement définitif de Louis Delluc, rue de Beaune, que Louis Aragon l'observe, en phase quasi terminale : il le décrira dans son roman *Aurélien*, sous les traits inquiétants du « docteur Decœur »<sup>162</sup>. On n'oublie pas que l'auteur de ce grand roman des *Années folles*<sup>163</sup> a fait plusieurs années d'études de médecine. Il est stupéfait de trouver son ami « affreusement maigre » et effrayé « du changement survenu en lui, de sa maigreur, de sa mauvaise flamme aux joues » et de ses mains tremblantes. À la même époque, le réalisateur Michel Gorel décrit « ce grand corps fiévreux et maigre », avec « cette peau trop jaune » et « ces yeux mal enfoncés dans l'osseux visage de paysan »<sup>164</sup>.



Fig 16



Fig 17

---

<sup>160</sup> Les bacilles tuberculeux virulents, conservés à l'état latent durant des années dans des foyers profonds, entourés de coques fibreuses voire calcifiées, envahissent l'organisme par voie sanguine, à l'occasion d'une agression quelconque.

<sup>161</sup> Les innombrables lésions diffuses sont de taille millimétrique, comme un semis de grains de millet.

<sup>162</sup> Aragon L., 1944 et 1952. Dans le roman, Ève Francis est décrite comme la célèbre actrice « Rose Melrose ».

<sup>163</sup> Publié seulement en 1944.

<sup>164</sup> Gorel, 1934.

## Ayant vécu pour l'art du silence, il mourut par lui

C'est fini. Après un dernier article pour la revue *Bonsoir*, Louis Delluc meurt le 22 mars 1924. Le faire-part désigne Louis comme « homme de lettres » et porte les noms d'Ève, des parents de Louis et celui de Léon François, père d'Ève. Après une cérémonie à Saint-Thomas d'Aquin, il est inhumé au cimetière parisien de Bagneux.

Louis Delluc n'avait que 33 ans<sup>165</sup>. Il avait décrit sa triste fin, huit ans avant, dans *Les Secrets du confessionnal* : le désarroi du héros du roman, la recherche de la sagesse, le Pays basque et l'hôtel *Imatz* d'Hendaye, les montagnes de la crête d'Espagne, l'amour et la mort.

Cette brusque disparition cause « une forte émotion dans le monde du spectacle et du cinéma », dit Ève Francis : Louis était fort connu de tous, admiré et estimé de beaucoup.

Charlie Chaplin adressera une lettre émouvante au père de Louis : Louis était « un très brillant littérateur cinématographique » et « un véritable ami »<sup>166</sup>. Parmi tant d'autres, deux grands de l'Avant-garde du cinéma français, L'Herbier et Gance, le pleurent. Marcel L'Herbier résume : « Il se tint pendant sept ans sur la brèche des vieux bastions à démanteler... ayant vécu pour l'art du silence, il mourut par lui. Silencieusement. Mais grâce à lui, notre cinéma vivait d'une nouvelle vie. Et française »<sup>167</sup>. Abel Gance est lyrique dans son hommage à Louis Delluc (fig. 17) :

« Ce grand triste aux yeux de gazelle touchée par le plomb tenait dans son regard les plus pâles orchidées du monde, mais combien peu y savaient lire...Et voilà qu'il est retourné à la source...

« La septième muse ne pleure pas, elle, puisque, cœur contre cœur, il lui laisse tous ses rêves fixés dans de magnifiques rubans. Elle les déroule et sourit. Et le sourire d'une muse à la mort d'un artiste est toujours le prélude d'une résurrection dans la mémoire des hommes »<sup>168</sup>.

Son oncle et sa tante paternels, le colonel Gustave-Barthélemy Delluc et son épouse Valentine, non sans mal, vont parvenir à régulariser la défailante situation financière de leur neveu, toujours sans un sou vaillant et couvert de dettes. Faute de moyens, ils ne pourront plus faire de même lors du décès de son père René Delluc en 1938<sup>169</sup>. Ce dernier s'éteint en 1938, juste après la création du Prix Louis-Delluc par les critiques, journalistes et personnalités du cinéma. Depuis, en décembre, chaque année, il récompense le meilleur film français de l'année. Un peu comme le prix Goncourt dans le domaine du roman, mais sans implication financière : le cinéaste ainsi primé doit se contenter de recevoir un simple coup de téléphone au lendemain du dîner du jury...<sup>170</sup>

Quelques mois plus tard, René Clair présente *Entr'acte* et *Paris qui dort*. Le film a été tourné en 1923 et Louis Delluc en a sans doute entendu parler par ses amis Pierre Scize et Marcel Achard. La relève est assurée.

- **La maladie d'une vie**

- 

Les établissements de soins aux tuberculeux se multiplient dans l'entre-deux-guerres. Par exemple, en 1930-1933, Albert Delsuc crée Clairvivre à Salagnac (Dordogne), première cité sanitaire française pour « les Blessés du Poumon et Chirurgicaux » (c'est un

---

<sup>165</sup> Cela vous vieillit un homme que de mourir si jeune. Louis Delluc est pourtant proche de nous. Il avait le même âge que le futur général Eisenhower. Ils étaient nés le même jour.

<sup>166</sup> Coll. archives Delluc.

<sup>167</sup> L'Herbier, 1946.

<sup>168</sup> Gance, 1924.

<sup>169</sup> Les quelques biens de ce dernier seront dispersés. Sa mère de Louis a sombré dans la démence.

<sup>170</sup> Bertrand Tavernier (Prix Louis-Delluc, 1974, pour *L'Horloger de Saint-Paul*), *in verbis*, 2001.

euphémisme, car la tuberculose est toujours considérée comme une maladie honteuse), accompagnés de leur famille, grâce à une subvention de 60 millions de francs votée à l'unanimité par le Parlement<sup>171</sup>.

Nous avons quelques difficultés à imaginer ce que devait être toute une vie ainsi marquée par la maladie. Aujourd'hui, préventorium et sanatorium ont fermé. Les mots de *collapsothérapie* ou de *thoracoplastie* n'évoquent plus rien chez les jeunes médecins. Le terme de *caverne* est réservé au monde souterrain...

Pourtant, il suffit de rappeler qu'avant 1914, presque tous les Français étaient, à des degrés divers, contaminés par la maladie, depuis la simple première infection (pudiquement baptisée « virage de cuti » ou « voile au poumon), habituellement latente, sans complications pathologiques, jusqu'aux formes les plus graves, aiguës ou chroniques, souvent mortelles. La tuberculose pulmonaire, la plus fréquente, était contagieuse, dans la vie de tous les jours ; elle frappait souvent des sujets jeunes : « Hélas ! Que j'en ai vu mourir des jeunes filles ! », disait Victor Hugo. Le bacille de Koch tuait près de 100 000 personnes chaque année en France<sup>172</sup>.

On l'a oublié, mais c'était vrai encore il y a moins d'un siècle dans notre pays, avant la vaccination par le BCG (à partir de 1921) et les premiers antibiotiques spécifiques (1946 et 1951). Amedeo Modigliani est mort, en 1920, à l'hôpital de La Charité, d'une méningite tuberculeuse au terme, lui aussi, d'une maladie pulmonaire remontant à son enfance. Il a 36 ans. Franz Kafka décède dans un sanatorium près de Vienne, le 3 juin 1924, soit un peu plus d'un mois après Louis Delluc. Il a 41 ans<sup>173</sup>. La « divine » Sarah Bernhardt, depuis longtemps claudicante, survit des années au prix d'une amputation, dans une clinique de Bordeaux, de sa jambe, rongée par une « tumeur blanche » tuberculeuse du genou<sup>174</sup>. En 1930, Albert Camus contracte une tuberculose pulmonaire, à 17 ans, comme Louis Delluc. Il sera traité par pneumothorax artificiels itératifs (pour mettre son poumon au repos). Il sera reçu à son bac de philosophie, sera exempté du service militaire, mais réussira ses études universitaires. Il rechutera en 1942 et 1949 et sera guéri par la streptomycine<sup>175</sup>.

En se limitant à un passé assez récent, la tuberculose fait songer aussi à Louis XVII, à l'Aiglon, à Musset, à Chopin et à Paganini, à Delacroix, à Marguerite Gauthier, à Edgar Poe, à Emily Brontë, à George Orwell, à Thérèse de Lisieux et à Bernadette Soubirous, à Simone Weil, à Vivien Leigh et à tant d'autres dans le monde entier...

Parmi eux, peu avant l'armistice de 1918, meurt, dans sa prison, le jeune étudiant serbe Gravilo Princip, 24 ans, l'auteur de l'attentat de Sarajevo qui avait provoqué l'engrenage de la Grande Guerre.

## Et Ève Francis ?

---

<sup>171</sup> 60 millions d'anciens francs équivalent à 35 millions d'euros actuels.

<sup>172</sup> On ne compte plus aujourd'hui en France que quelques centaines de décès par an, liés à la tuberculose (comme pour le sida traité). Contre 150 000 dus aux cancers et autant aux maladies cardio-vasculaires, 60 000 au tabac, 30 000 à l'alcool et un peu plus de 3 000 aux accidents de la route. Mais près d'un tiers de la population mondiale est actuellement atteinte de tuberculose latente : ils n'ont pas (encore) développé la maladie. Chez ces personnes infectées, le risque de développer la maladie tout au long de l'existence est de 10% et encore plus chez ceux dont le système immunitaire est affaibli par une autre affection chronique ou par la dénutrition. En 2013, 9 millions de personnes ont développé la tuberculose et 1,5 million en sont mortes (OMS, Aide-mémoire n° 104, juin 2015).

<sup>173</sup> En 1927, débutent les premières campagnes du timbres anti-tuberculeux (jusqu'en 1967).

<sup>174</sup> Son ami le Pr Samuel Pozzi, son « Docteur Dieu », compatriote du Bergeracois Louis Delluc, avait refusé d'amputer cette ancienne conquête...

<sup>175</sup> Lottman H.R., 1978 : *Albert Camus*, Seuil.

- Retirée à Neuilly, Ève a quitté ce monde seulement en décembre 1980, soit cinquante-six ans après Louis, peu d'années après avoir joué un dernier modeste rôle dans *Adieu Poulet* : celui d'une vieille dame...<sup>176</sup> Après une vie consacrée au théâtre puis surtout au cinéma, comme actrice, assistante de metteurs en scène et d'Henri Langlois à la Cinémathèque, dans le culte de Louis Delluc et celui de Paul Claudel.

- Peu avant sa mort, elle avait confié à la cinéaste Marie-Antonine Epstein, très discrète sœur du cinéaste et théoricien Jean Epstein, émule de Delluc, la mission de veiller à la réédition de ses écrits cinématographiques. Ce fonds avait été acquis, en 1960, par contrat avec Ève Francis et, pour la *Cinémathèque*, par le grand Henri Langlois<sup>177</sup>. Conscient de l'importance de ces innombrables pages, il ne put lui-même les commenter et Pierre Lherminier s'en est chargé scrupuleusement.

- Bien que séparée de Louis Delluc depuis 1922, elle tint à le rejoindre, cinquante-huit ans plus tard. À l'issue d'une cérémonie à Saint-Pierre de Neuilly, elle a été inhumée dans la sépulture familiale du cimetière parisien de Bagneux. Elle avait fait refaire et graver la pierre tombale en beau granit, ornée d'un bronze de Gabriel Spat. Cela mérite d'être souligné.

G. D.<sup>178</sup> avec la collaboration de B. D.

## Sources et bibliographie<sup>179</sup>

- - Archives Louis Delluc et famille Delluc, Bibliothèque du Film (BiFi), Musée du Cinéma, Cinémathèque française.
- Entretiens avec Gustave-Barthélémy et Valentine Delluc, Geneviève Delluc, Oscar Cornaz, Marcel Tariol, Jean Béchade-Labarthe, Bertrand Tavernier, Jean-Charles Tacchella, Mario Ruspoli et Laurent Véray.
- Aragon L., 1944 : *Aurélien*, Gallimard, Paris.
- Aragon L., 1967 : *Blanche ou l'oubli*, Gallimard, Paris.
- Aragon L., 1952 : Il y a 28 ans mourait Louis Delluc, in : *Les Lettres françaises. Tous les arts. L'Écran français*, n° 146, 20-27 mars, p. 10. Voir aussi Francis, L'Herbier, Modot, Moussinac, Toulout.
- Arroy J., 1927 : *In memoriam. Louis Delluc, 1890-1924*, *Cinéa-Ciné pour tous*, 15 mars, n° 81, p. 13-15.
- Catelain J., 1950 : *Jaque Catelain présente Marcel L'Herbier*, Jacques Vautrain, Paris.
- Clair R., 1970 : *Cinéma d'hier, cinéma d'aujourd'hui*, Gallimard, Paris (mise à jour de Clair R., 1951).
- Colbert C. (de Cambo), 1923 : *Le traitement de la tuberculose pulmonaire en clientèle*, Maloine, Paris.
- Cornaz O., 1929 : À propos de Louis Delluc, *Cinéa-Ciné pour tous*, 1<sup>er</sup> et 15 avril (extrait in : Tariol, 1965).
- Curral-Couttet, 1998 : *Les folles années de Chamonix*, France-Empire.
- Daniel-Rops, 1925, Sur Louis Delluc, *Les Cahiers du mois*, 16-17 (extrait in : Tariol, 1965).
- Delluc G., 2002 : Louis Delluc, 1890-1924, l'éveilleur du cinéma français, *Pilote* 24, Périgueux, et les Indépendants du 1<sup>er</sup> siècle, Paris.
- Delluc L., 1918 : En guérite, *Le Carnet de la semaine*, 18 août (coupure non signée, mais certainement de L. Delluc, compte tenu des détails personnels fournis et du style).
- Delluc L., 1918-1922 : articles parus dans *Paris-Midi*.

<sup>176</sup> Film de P. Granier-Deferre, 1975.

<sup>177</sup> Langlois, 1986.

<sup>178</sup> Ancien médecin chef des hôpitaux. UMR 7154 du CNRS. gilles.delluc@orange.fr. L'arbre généalogique de la famille Delluc est fil-de-ferrique. Les frères, René, pharmacien sans officine, et Gustave-Barthélémy, alors capitaine, eurent chacun un garçon : Louis et Paul. Louis n'eut pas d'enfant. Paul est le père de l'un de nous (GD.). Ce dernier est donc le neveu (à la mode de Bretagne) de Louis Delluc, son seul descendant pour sa génération et son biographe (Delluc G., 2002).

<sup>179</sup> Ne figurent dans cette liste que les références appelées dans le texte. Pour les œuvres complètes de L. Delluc, se reporter à Delluc G., 2002, p. 430-433.

- Delluc L., 1919 a : *La Danse du Scalp*, Grasset, Paris.
- Delluc L., 1919 b : *Cinéma et Cie, confidence d'un spectateur*, Grasset, Paris
- Delluc L., 1921 a : *La Jungle du Cinéma*, La Sirène, Paris.
- Delluc L., 1921 b : *Monsieur de Berlin*, Fasquelle, Paris.
- Delluc L., 1922 : *Les Secrets du confessionnal*, Le Monde nouveau, Paris.
- Delluc L., 1923 a : *L'Homme des bars*, La Pensée française, Paris. Réédité en 1991, par Le Castor astral, Pantin (préface d'Ange Philippe Léotard Tomais).
- Delluc L., 1923 b : *Les Cinéastes* (publié seulement dans Delluc L., 1985 : *Écrits cinématographiques I, Le Cinéma et les cinéastes (Photogénie, Charlot, Les Cinéastes, La Jungle du cinéma)*, Cinémathèque française, Paris, préface, repères chronologiques et présentations par P. Lherminier.
- Delluc L., 1985 : *Écrits cinématographiques I, Le Cinéma et les cinéastes (Photogénie, Charlot, Les Cinéastes, La Jungle du cinéma)*, Cinémathèque française, Paris, préface, repères chronologiques et présentations par P. Lherminier.
- Delluc L., 1986 : *Écrits cinématographiques II, Cinéma et Cie, Annexes, autres textes (Cinéma et Cie, articles pour Le Film, Paris-Midi, Comœdia illustré, Le Journal du Ciné-Club, Cinéa et Bonsoir)*, Cinémathèque française, Paris, présentations par P. Lherminier.
- Delluc L., 1990 a : *Écrits cinématographiques II / 2, Le Cinéma au quotidien* (série quotidienne de *Paris-Midi* de 1919 à 1922, articles divers de *Paris-Midi*, *L'Esprit nouveau*, conférence au *Colisée*, *Choses de théâtre*, *Comœdia*, *Magasin pittoresque*, *La Pensée française*, *Le Théâtre et Comœdia illustré*, conférence au *Colisée*), *Cinémathèque française*, associée aux éditions de l'Étoile et aux *Cahiers du Cinéma*, Paris, présentations par P. Lherminier.
- Delluc L., 1990 b : *Écrits cinématographiques III, Drames de cinéma, Scénarios et projets de films*, *Cinémathèque française*, associée aux *Cahiers du Cinéma*, Paris, présentations par P. Lherminier, filmographie et bibliographie.
- Dulac G., 1994 : *Écrits sur le cinéma (1919-1939)*, Paris Expérimental, Paris (recueillis et présentés par P. Hillairet).
- Fescourt, H., 1959 : *La Foi et les montagnes ou le septième art du passé*, Montel, Paris.
- Follet L. 1998, Louis Delluc. Lettres inédites à Aragon, in : *Recherches croisées. Aragon et Elsa Triolet*, n° 6, - Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, Besançon, p. 215-239.
- Francis È., 1949 : *Temps héroïques. Théâtre. Cinéma*, Denoël, Paris, 415 p., ill.
- Francis È., 1952 : Il y a 28 ans mourait Louis Delluc, in : *Les Lettres françaises. Tous les arts. L'Écran français*, n° 146, 20-27 mars, p. 10. Voir aussi Aragon, L'Herbier, Modot, Moussinac, Toulout, 1952.
- Francis È., Moussinac L., Sadoul G., Rim C., 1964 : *Les Lettres françaises*, 19-25 mars, n° 1021, p. 1 et 9.
- Gance A., 1924 : À la mémoire de mon ami Delluc, *Aux Écoutes*, mars 1924.
- Gance A., 1930, *Prisme*, Gallimard, Paris (préface d'Élie Faure).
- Gorel M., 1934 : Louis Delluc, *Cinémonde*, 8 mars (extrait in : Tariol, 1965).
- Jeanson H., 1971 : *Soixante-dix ans d'adolescence*, Stock, Paris.
- Langlois H., 1986 : *Trois cents ans de cinéma, Cahiers du cinéma / Cinémathèque française*, Paris.
- Leprohon P., 1954 : *Cinquante ans de cinéma français*, Le Cerf, Paris, ill.
- Leprohon P., 1961 : *Histoire du cinéma muet*, Le Cerf, Paris (réédition, éd. d'aujourd'hui, 1982).
- L'Herbier M., 1952 : Il y a 28 ans mourait Louis Delluc, in : *Les Lettres françaises. Tous les arts. L'Écran français*, n° 146, 20-27 mars, p. 10. Voir aussi Aragon, Francis, Modot, Moussinac, Toulout, 1952.
- L'Herbier, M., 1961 : Hommage à Louis Delluc, notes pour le *Télé-Ciné-Club* du 6 mars 1961, *La Semaine Télé*, n° du 5 au 11 mars.
- Lherminier P., 1984 : *Jean Vigo*, Pierre Lherminier / Film Éditions, Paris
- Lherminier P., 1985, 1986, 1990 a et b : Textes de présentation des œuvres de Louis Delluc, in : Delluc, L. *Écrits cinématographiques*.
- Lherminier P., 2008 : *Louis Delluc et le cinéma français*, Ramsay Poche, Paris.
- Lherminier P., 2012 : *Annales du cinéma français : Les voies du silence 1895-1929*, Nouveau Monde éditions, Paris.
- Mitry J., 1973 : Louis Delluc, 1890-1924, in : *Anthologie du cinéma*, L'Avant-Scène et C.I.B., Paris, p. 3-56, ill. Le vrai nom de Jean Mitry est Jean René Pierre Goetgheluck Le Rouge Tillard des Acres de Presfontaines (Passek, 1995). Il a bien fait de prendre un pseudonyme.
- Modot G., 1952 : Il y a 28 ans mourait Louis Delluc, in : *Les Lettres françaises. Tous les arts. L'Écran français*, n° 146, 20-27 mars, p. 10. Voir aussi Aragon, Francis, L'Herbier, Moussinac, Toulout, 1952.
- Morizot J., Scize P. et Galtier-Boissière J., 1920 : Ève Francis, *Ciné pour tous*, 9 octobre.
- Moussinac L., 1945 : *Le Radeau de la Méduse, journal d'un prisonnier politique, 1940-1941*, Hier et aujourd'hui, Paris.

- Moussinac L., 1946 : *L'Âge ingrat du cinéma*, Le Sagittaire, Paris. Ce livre regroupe, entre autres textes : *Naissance du cinéma* (écrit en 1920-1924) de 1925, dédié « à la mémoire de Louis Delluc, poète, cinéaste et ami ».
- Moussinac L., 1952 : Il y a 28 ans mourait Louis Delluc, in : *Les Lettres françaises. Tous les arts. L'Écran français*, n° 146, 20-27 mars, p. 10. Voir aussi Aragon, Francis, L'Herbier, Modot, Toulout, 1952.
- Moussinac L., 1964 : *Hommage après son décès*. Voir Rubens M.-J., 1964 et Aragon, 1964.
- Moussinac L., 1965 : *Mémoires inédits*, communiqués par Mme Léon Moussinac (extrait in : Tariol, 1965).
- Moussinac L., Sadoul G., Jeanne R., Francis È., Souef C., 1949 : numéro spécial de *Ciné-Club*, 2<sup>e</sup> année, n° 6, mars 1949 (cité par M. Tariol, 1965).
- Olier F. et Quéneec'Hdu J.-L., *Hôpitaux militaires dans la guerre 1914-1918*, Ysec, Louviers.
- Passek J.-L. (sous la direction de), avec Ciment M., Cluny C. M., Frouard J.-P. et al., 1995 : *Dictionnaire du cinéma*, Larousse, Paris.
- Penaud G., 1999 : *Dictionnaire biographique du Périgord*, Fanlac, Périgueux.
- Réouven R., 1976 : L'impossible pendaison d'Almereyda, in : *Les Morts mystérieuses, Historia* n° spécial, 356 bis, p. 42-47, ill.
- Rossy-Delluc S. et T., 1991 : Trois cartes postales de jeunesse de Louis Delluc, *Actes du Congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest*, Bergerac 1990, p. 593-599, ill.
- Salès Gomès P. E. 1957 : *Jean Vigo*, Le Seuil, Paris.
- Scize P., 1949 : Le film muet (1918-1930), in : *Le Cinéma par ceux qui le font*, Fayard, Paris.
- Tariol M., 1965 : *Louis Delluc*, Éditions Seghers, 185 p., ill.
- Toulout J., 1952 : Il y a 28 ans mourait Louis Delluc, in : *Les Lettres françaises. Tous les arts. L'Écran français*, n° 146, 20-27 mars, p. 10. Aragon, Francis, L'Herbier, Modot, Moussinac, 1952.

## Légende des illustrations

- **Fig. 1** – *Louis Delluc adolescent*. Après sa première atteinte par la tuberculose, il renonce à Normale sup. et opte pour le journalisme (Photographie de la Porte Saint-Martin, Paris).
- **Fig. 2** – *Ève Francis* : a - En 1916, cette déjà grande interprète de Paul Claudel fait découvrir le cinéma à Louis Delluc (*Le Théâtre*, juillet 1914, n°373) ; b - Ils se marient en 1918. Leur ami Kees Van Dongen peint son portrait.
- **Fig. 3** – *La famille Delluc à Cadouin (été 1912)*. Assis : Louis (canotier), puis sa tante Valentine, sa grand-mère, sa mère, son grand-père. Debout : son oncle, Gustave-Barthélémy. Devant : son cousin germain Paul (chapeau) et ses petits camarades. Son père René prend la photo.
- **Fig. 4** – *Louis Delluc, jeune journaliste parisien*. Il a une vingtaine d'années et devient critique de cinéma. Photo du studio Nadar (sans doute du fils Nadar, Paul).
- **Fig. 5** – *Eugène Bonaventure Vigo (dit Miguel Almereyda), père du futur cinéaste Jean Vigo* : a - Appréhendé pour l'affaire du *Bonnet rouge* ; b - il se pend à Fresnes en 1917.
- **Fig. 6** – *Louis Delluc, soldat de 2<sup>e</sup> classe à Aurillac (Cantal)*. Enfin mobilisé en 1918, il y est envoyé par mesure disciplinaire durant 6 mois. Il y tombe malade, puis fait fonction d'infirmier.
- **Fig. 7** – *Blessés, malades et soignants d'un hôpital militaire d'Aurillac*. Le bidasse Delluc tombe malade durant l'été de 1918 : une scarlatine et « un état fiévreux dont il ne se débarrassera jamais ».
- **Fig. 8** – *La Danse du scalp (1918)*. Ce « gros méchant bouquin » fustige la médecine militaire. Par son style haletant, il annonce le *Mort à crédit* de Céline (1936).
- **Fig. 9** – a - *Léon Moussinac* ; b - *Aragon*. Louis Delluc connaît l'un depuis le lycée Charlemagne, l'autre depuis la guerre. Leurs écrits témoignent de la fidèle amitié qu'ils lui portent.
- **Fig. 10** – *Louis Delluc et son premier film*. À la villa Liserb à Nice (1919), il participe au tournage de cette *Fête espagnole*. Il en a écrit le scénario. La réalisatrice est Germaine Dulac ; l'actrice Ève Francis.

- **Fig. 11** – *Les deux grands films de Louis Delluc* : a - *Fièvre* (1921) et b - *La Femme de nulle part* (1922). Un bar où grouille une faune interlope et un château où une femme mûre est venue rechercher son passé.

- **Fig. 12** – *La revue Cinéa de Louis Delluc*. Après son *Journal du Ciné-Club*, c'est la première revue de cinéma à témoigner d'une certaine exigence intellectuelle. À la une de ce numéro : Ève Francis (n° 20, 4 novembre 1921).

- **Fig. 13** – *Séparé d'Ève Francis, Louis Delluc est devenu L'Homme des bars*. Il les fréquente à Paris avec Aragon et leur consacre un livre très documenté (1923, couverture de Vincent).

- **Fig. 14** – *Quelques mois avant sa mort, invité à Lausanne*. Louis Delluc caresse les chats de son ami, le dévoué Oscar Cornaz. Celui-ci dira : « La fièvre le minait déjà... »

- **Fig. 15** – *Le tournage de l'Inondation durant l'hiver 1923 en Camargue*. Des pluies continues et un froid glacial. Feutre, cache-col et grand manteau, le cinéaste est déjà frappé par l'aggravation de sa maladie.

- **Fig. 16** – *Une radio pulmonaire : la granulie*. Comme un semis de grains de millet, la maladie envahit très vite l'organisme. Cette « phtisie galopante » était jadis un arrêt de mort.

- **Fig. 17** – *La dernière photographie de Louis Delluc (Castera, 1923)*. « Ce grand triste aux yeux de gazelle touchée par le plomb tenait dans son regard les plus pâles orchidées du monde, écrira Abel Gance lors de sa mort en 1924.



**Cadouin en Périgord**  
ANCIENNE ABBAYE CISTERCIENNE 12<sup>e</sup> S.  
CLOITRE GOTHIQUE FLAMBOYANT 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> S.

*Association*

*« les Amis de Cadouin »*

*Mairie de Cadouin*

*24 480 Le Buisson de Cadouin*

*<http://www.amisdecadouin.com>*